

## Contents

- [Formation Civique Fiches thématiques pour comprendre les principes et valeurs de la République française](#)
  - [Les 5 thématiques](#)
- [Principes et valeurs de la République](#)
- [La devise de la République](#)
  - [Qu'est-ce qu'une devise ?](#)
  - [D'où vient cette devise ?](#)
  - [Où voit-on la devise aujourd'hui ?](#)
  - [La liberté : qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [Les différents types de liberté](#)
  - [La liberté, un droit pour tous](#)
  - [L'égalité : qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [L'égalité de tous devant les services publics](#)
  - [Un traitement différent possible](#)
  - [L'égalité femmes-hommes, qu'est-ce que cela signifie ?](#)
  - [Des inégalités existent entre les femmes et les hommes](#)
  - [La parité dans la vie politique](#)
  - [La discrimination, qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [Quels sont les critères ? Quelles sont les sanctions ?](#)
  - [Les différentes formes de discriminations](#)
  - [La fraternité : qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [L'histoire du concept de fraternité](#)
  - [Les différentes formes de solidarité](#)
  - [Les différentes formes de l'engagement](#)
  - [Pourquoi s'engager dans une association ?](#)
  - [Comment créer une association ?](#)
- [La laïcité](#)
  - [La laïcité, une longue histoire](#)
  - [Les dates clés avant la loi de 1905](#)

- [Les dates clés depuis la loi de 1905](#)
- [Manifester sa religion, c'est possible...](#)
- [... dans certaines limites](#)
- [La dissimulation du visage : un interdit](#)
- [La neutralité dans les services publics](#)
- [La neutralité ne concerne pas les usagers](#)
- [La charte de la laïcité dans les services publics](#)
- [Le prosélytisme, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Le prosélytisme, une attitude autorisée en France](#)
- [Les lieux où le prosélytisme est interdit](#)
- [Les bases : qu'est-ce que la liberté d'expression ?](#)
- [Le blasphème, c'est quoi ?](#)
- [Quelles sont les limites ?](#)
- [La neutralité au travail](#)
- [Comment s'applique la laïcité pour les agents publics ?](#)
- [Comment s'applique la laïcité pour les salariés ?](#)
- [La laïcité : qu'est-ce que c'est ?](#)
- [La liberté de \(ne pas\) pratiquer une religion](#)
- [L'État est neutre vis-à-vis des religions](#)
- [La diversité des religions en France](#)
- [Le droit de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion](#)
- [Les différentes religions en France](#)
- [La neutralité de l'école publique](#)
- [La place de la religion à l'école](#)
- [Le même programme de cours pour tous](#)
- 
- [La charte de la laïcité à l'école](#)
- [La laïcité, une garantie d'égalité](#)
- [La laïcité, une condition de la fraternité](#)
- 
- [La langue de la République](#)
  - [Le français : l'unique langue officielle](#)
  - [Une langue qui évolue toujours](#)

- [Une diversité de langues régionales](#)
- [Le contrat d'engagement à respecter les principes de la République](#)
  - [Le contrat d'engagement républicain, qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [Les principes du contrat d'engagement républicain](#)
  - [Les cas particuliers](#)
- [Les symboles de la République](#)
  - [Les couleurs](#)
  - [L'histoire du drapeau français](#)
  - [Où voit-on le drapeau aujourd'hui ?](#)
  - [Le titre de l'hymne français](#)
  - [L'histoire de l'hymne français](#)
  - [Les principales occasions d'entendre l'hymne français](#)
  - [Que signifie le symbole Marianne ?](#)
  - [Un élément de la culture populaire](#)
  - [Les principales utilisations du symbole Marianne](#)
  - [Quel est le jour de la fête nationale ?](#)
  - [Les origines de la fête nationale](#)
  - [Quelle est la signification de cette journée ?](#)
  - [Quelles sont les origines de ce symbole ?](#)
  - [Un symbole non officiel](#)
  - [Les principales utilisations du coq](#)
- [Système institutionnel et politique](#)
- [Démocratie et droit de vote](#)
  - [La pluralité des partis politiques, c'est quoi ?](#)
  - [Les médias sont-ils équitables entre les partis ?](#)
  - [Beaucoup de partis politiques différents, à quoi ça sert ?](#)
  - [La démocratie, c'est quoi ?](#)
  - [La France est une démocratie](#)
  - [La République, c'est quoi ?](#)
  - [La France est une République](#)
  - [Qui sont les acteurs politiques au niveau national ?](#)
  - [Qui sont les acteurs politiques au niveau local ?](#)
  - [Le droit de vote, c'est quoi ?](#)

- [Le suffrage universel, c'est quoi ?](#)
- [Les droits civiques et politiques, c'est quoi ?](#)
- [Pourquoi le droit de vote est-il un droit fondamental ?](#)
- [Quels sont les différents types d'élection ?](#)
- [Qui propose les lois ?](#)
- [Que se passe-t-il après ?](#)
- [Comment la loi est-elle validée ?](#)
- [La navette parlementaire, c'est quoi ?](#)
- [Et si les députés et les sénateurs ne sont pas d'accord ?](#)
- [Que se passe-t-il après, quand la loi est adoptée par les deux chambres ?](#)
- [État de droit et séparation des pouvoirs](#)
  - [L'État de droit, c'est quoi ?](#)
  - [Les principes de l'État de droit, quels sont-ils ?](#)
  - [Le principe de séparation des pouvoirs, c'est quoi ?](#)
  - [Le pouvoir législatif, c'est quoi ?](#)
  - [Le pouvoir exécutif, c'est quoi ?](#)
  - [L'autorité judiciaire, c'est quoi ?](#)
  - [Quelle justice pour quel conflit ?](#)
  - [Comment sont organisées ces institutions judiciaires ?](#)
- [Institutions européennes](#)
  - [L'Union européenne, une construction progressive](#)
  - [L'élargissement des domaines d'action](#)
  - [Les dates clés de l'extension géographique](#)
  - [Qui élit-on lors des élections européennes ?](#)
  - [Qui peut voter ?](#)
  - [Qui peut être candidat ?](#)
  - [Quelle est la signification du drapeau européen ?](#)
  - [Les dates clés du drapeau européen](#)
  - [L'hymne européen](#)
  - [La devise européenne](#)
  - [La Journée de l'Europe](#)
  - [Les institutions européennes, le résultat de l'histoire](#)
  - [L'évolution des institutions fondatrices](#)

- [L'apparition des autres institutions](#)
- [Le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne](#)
- [La Commission européenne et le Parlement européen](#)
- [La cour de Justice](#)
- [Organisation de la République Française](#)
  - [La décentralisation, qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [À quoi servent les collectivités territoriales ?](#)
  - [Exemples de collectivités à statut particulier](#)
  - [Le rôle du Préfet](#)
  - [Les principales missions de la préfecture et du Préfet](#)
  - [Le découpage administratif en France, qu'est-ce que c'est ?](#)
  - [Exemple de répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales : l'école en France](#)
- [Droits et devoirs](#)
- [Droits fondamentaux](#)
  - [Les droits fondamentaux, c'est quoi ?](#)
  - [Quelles sont les différentes catégories de droits fondamentaux ?](#)
  - [Quels textes garantissent ces droits fondamentaux ?](#)
  - [Les droits liés à la personne humaine \(dits "les droits de" quelqu'un\), c'est quoi ?](#)
  - [Quels sont les droits qui découlent des droits individuels ?](#)
  - [Les droits économiques et sociaux, c'est quoi ?](#)
  - [Les droits dits "de troisième génération", c'est quoi ?](#)
  - [La dignité humaine, c'est quoi ?](#)
  - [Dans quel texte de loi, la dignité humaine est-elle inscrite ?](#)
  - [Le droit à l'intégrité de la personne, c'est quoi ?](#)
  - [Le droit de disposer de son corps, c'est quoi ?](#)
  - [La contraception, c'est quoi ?](#)
  - [L'interruption volontaire de grossesse, c'est quoi ?](#)
  - [Qu'est-ce qu'un couple ?](#)
  - [La liberté conjugale, c'est quoi ?](#)
  - [La liberté d'avoir des enfants, c'est quoi ?](#)
  - [Un citoyen, c'est quoi ?](#)

- [Quel texte garantit ce droit fondamental ?](#)
- [La déchéance de nationalité : la perte de la nationalité](#)
- [La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est quoi ?](#)
- [Comment ce texte est-il structuré ?](#)
- [Une Constitution, c'est quoi ?](#)
- [La Constitution française du 4 octobre 1958](#)
- [Le bloc de constitutionnalité](#)
- [La Charte de l'environnement de 2004, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Quelle est l'histoire de la Charte de l'Environnement de 2004 ?](#)
- [Que contient la Charte de l'environnement de 2004 ?](#)
- [Obligations et devoirs des personnes résidant en France](#)
  - [Que dit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?](#)
  - [Quelles sont les limites de nos droits et libertés ?](#)
  - [Quelques exemples](#)
  - [Vivre en France : vivre ensemble selon des règles communes à tous](#)
  - [Quelles sont les obligations du résident français ?](#)
  - [Payer des impôts](#)
  - [Être en situation régulière](#)
  - [Assurer l'assistance à personne en danger](#)
  - [Défendre l'environnement](#)
  - [Quelles sont les obligations que doit respecter le citoyen français ?](#)
  - [Quelles sont les obligations du citoyen français ?](#)
  - [À la vie politique](#)
  - [À la défense du pays](#)
  - [Au fonctionnement de la justice](#)
  - [Les violences, c'est quoi ?](#)
  - [Quelles sont les types de violences ?](#)
  - [La violence psychologique](#)
  - [La violence physique](#)
  - [La violence économique](#)
  - [La maltraitance des enfants, c'est quoi ?](#)
  - [Les violences entre enfants : le cas du harcèlement scolaire](#)
  - [Qu'est-ce qu'une mutilation sexuelle féminine ?](#)

- [Quelles sont les conséquences des mutilations sexuelles féminines ?](#)
- [Que prévoit la loi ?](#)
- [La violence sexuelle, une violence interdite](#)
- [Quels sont les types de violences sexuelles ?](#)
- [La notion de consentement, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [La traite des êtres humains c'est quoi ?](#)
- [La prostitution c'est quoi ?](#)
- [Une infraction, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Quelles sont les différents types d'infractions ?](#)
- [La contravention](#)
- [Le délit](#)
- [Le crime](#)
- [Qui est chargé de faire respecter la loi ?](#)
- [Quel est leur rôle ?](#)
- [Histoire, géographie et culture](#)
- [Atlas de la France](#)
  - [Comment se compose le territoire français ?](#)
  - [Quels sont les territoires d'outre-mer de la France ?](#)
  - [La France en quelques chiffres clés](#)
  - [Quelles sont les frontières de la France ?](#)
  - [Frontières terrestres \(3 000 km en France hexagonale\)](#)
  - [Frontières maritimes \(5 500 km en France métropolitaine\)](#)
  - [Quelles sont les frontières naturelles de la France ?](#)
  - [Fleuves et montagnes](#)
  - [Mers et océans](#)
  - [Les frontières et l'espace maritime de la France](#)
  - [La Seine](#)
  - [La Loire](#)
  - [La Garonne](#)
  - [Le Rhône](#)
  - [Le Rhin](#)
  - [Carte des fleuves français](#)
  - [Quels sont les principaux chiffres de la démographie française ?](#)

- [Population totale](#)
- [Naissances](#)
- [Espérance de vie](#)
- [Quelle est la répartition de la population selon l'âge ?](#)
- [Comment se répartit géographiquement la population ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une aire urbaine ?](#)
- [Qu'est-ce que la métropolisation ?](#)
- [Quelles sont les grandes métropoles françaises ?](#)
- [Pourquoi la France est-elle une terre d'agriculture ?](#)
- [Quelles sont les régions agricoles de la France ?](#)
- [Quels sont les défis du secteur agricole ?](#)
- [Pourquoi la France est-elle un pays industriel ?](#)
- [Quelles sont les régions industrielles de la France ?](#)
- [Quels sont les défis du secteur industriel ?](#)
- [Quelle place occupe la France dans l'économie mondiale ?](#)
- [Une puissance économique mondiale](#)
- [Un pays ouvert sur l'Europe et le monde](#)
- [Quelles sont les caractéristiques de l'emploi en France ?](#)
- [Importance du secteur tertiaire](#)
- [Innovation](#)
- [Taux de chômage](#)
- [Quel est le déficit public de la France ?](#)
- [Culture](#)
  - [Dans quels domaines la culture française est-elle reconnue ?](#)
  - [La littérature](#)
  - [Le cinéma](#)
  - [La mode](#)
  - [Les musées et le patrimoine](#)
  - [Comment rayonne-t-elle à l'international ?](#)
  - [Les institutions françaises à l'étranger](#)
  - [Des partenariats culturels](#)
  - [Une image emblématique](#)
  - [La langue française, une langue importante ?](#)

- [Quel rôle joue la langue française dans le monde ?](#)
- [La francophonie, c'est quoi ?](#)
- [Le patrimoine, c'est quoi ?](#)
- [Les monuments historiques et lieux emblématiques de France](#)
- [La gastronomie française](#)
- [La basilique de Fourvière : le symbole de Lyon](#)
- [La fondue savoyarde, spécialité traditionnelle de la région alpine](#)
- [L'abbaye de Fontenay, monument emblématique de Bourgogne](#)
- [Le bœuf bourguignon, plat typique de la gastronomie bourguignonne](#)
- [Le Fort de Saint-Malo, un lieu historique en Bretagne](#)
- [Les crêpes et les galettes bretonnes, incontournables en Bretagne](#)
- [Le château de Chambord, magnifique château de la Loire](#)
- [La tarte Tatin, spécialité du Centre-Val de Loire](#)
- [La citadelle de Bonifacio, la forteresse historique perchée sur la falaise](#)
- [Le brocciu, fromage frais typique de Corse](#)
- [La place Stanislas, un lieu emblématique de Nancy](#)
- [La choucroute alsacienne, plat traditionnel de la région](#)
- [Le beffroi de Lille, symbole fort de la ville](#)
- [Le maroilles, fromage traditionnel des Hauts-de-France](#)
- [La France dans l'Europe et dans le monde](#)
  - [Quelle est la position géographique de la France en Europe ?](#)
  - [Combien y a-t-il d'habitants en France par rapport aux autres pays européens ?](#)
  - [Comment la France est-elle reliée à l'Europe ?](#)
  - [Quels sont les grands couloirs européens qui traversent la France ?](#)
  - [Pourquoi la France a-t-elle un rôle important dans la biodiversité européenne ?](#)
  - [Comment l'Europe et la France protègent-elles l'environnement ?](#)
  - [Quels sont les défis pour une Europe plus verte ?](#)
  - [Quelle est la place de l'agriculture française en Europe ?](#)
  - [Quels sont les principaux produits agricoles français ?](#)
  - 
  - [Quelle est la place de la France dans l'économie mondiale ?](#)
  - [Quelle est la taille du territoire français par rapport aux autres pays ?](#)

- [Quelle est la taille de la population française ?](#)
- [Pourquoi la France est-elle une puissance militaire ?](#)
- [Pourquoi la France est-elle une puissance diplomatique ?](#)
- [Qu'est-ce que la ZEE française ?](#)
- [Pourquoi cette ouverture sur la mer est-elle un atout ?](#)
- 
- 
- 
- [Quel est le rôle des ports français pour le commerce mondial ?](#)
- [Où sont situés les grands ports français ?](#)
- 
- 
- 
- 
- 
- [Pourquoi le transport aérien est-il un secteur stratégique en France ?](#)
- [Quels sont les grands aéroports français ?](#)
- [Pourquoi le secteur aérien est-il important pour l'emploi ?](#)
- [Quels sont les atouts touristiques de la France ?](#)
- [Pourquoi le tourisme est-il important pour la France ?](#)
- [La Vème République](#)
  - [Charles de Gaulle](#)
  - [Georges Pompidou](#)
  - [Valéry Giscard d'Estaing](#)
  - [François Mitterrand](#)
  - [Jacques Chirac](#)
  - [Nicolas Sarkozy](#)
  - [François Hollande](#)
  - [Emmanuel Macron](#)
  - [La peine de mort, c'est quoi ?](#)
  - [Quand la peine de mort a-t-elle été abolie ?](#)
  - [Quelles lois abolissent la peine de mort ?](#)
  - [Le droit à l'avortement, c'est quoi ?](#)
  - [Depuis quand l'avortement est-il reconnu comme un droit ?](#)
  - [Comment le droit à l'avortement a-t-il été renforcé ?](#)
  - [Avant 2013, les couples de même sexe avaient des droits limités.](#)

- [Un débat politique et sociétal majeur](#)
- [En 2013, le mariage pour tous](#)
- [Les conflits mondiaux et le nouvel ordre mondial](#)
  - [Pourquoi la Première Guerre mondiale se déclare-t-elle en 1914 ?](#)
  - [Quelles sont les grandes phases de la Première Guerre mondiale ?](#)
  - [Comment la Première Guerre mondiale prend-elle fin ?](#)
  - [À retenir](#)
  - [Dates clés](#)
  - [Élément déclencheur](#)
  - [Pays concernés](#)
  - [Comment est qualifiée la Première Guerre mondiale ?](#)
  - [Quelles sont les conséquences de la Première Guerre mondiale ?](#)
  - [Quel est le contexte juste avant la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [Quelles sont les dates clés de la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [Comment est qualifiée la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [Quelles sont les conséquences de la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [À retenir](#)
  - [Bilan humain](#)
  - [Personnes clés](#)
  - [Pourquoi les colonies souhaitent peu à peu leur indépendance ?](#)
  - [Comment les colonies deviennent-elles indépendantes ?](#)
  - [À retenir](#)
  - [Dates clés](#)
  - [L'Union européenne, c'est quoi ?](#)
  - [Comment l'Union européenne s'est-elle construite ?](#)
  - [Comment fonctionne-t-elle ?](#)
  - [Pourquoi la Seconde Guerre mondiale se déclare-t-elle en 1939 ?](#)
  - [Quelles sont les grandes phases de la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [Comment la Seconde Guerre mondiale prend-elle fin ?](#)
  - [A retenir](#)
  - [Dates clés](#)
  - [Élément déclencheur](#)
  - [Pays concernés](#)

- [Comment est qualifiée la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [Quelles sont les conséquences de la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [A retenir](#)
  - [Bilan humain](#)
  - [Personnes clés](#)
  - [Quelle est la situation de la France pendant la Seconde Guerre mondiale ?](#)
  - [Le régime de Vichy, c'est quoi ?](#)
  - [La Résistance, c'est quoi ?](#)
  - [A retenir](#)
  - [Dates clés](#)
  - [Personnes clés](#)
- [Les régimes politiques depuis 1789](#)
    - [Jusqu'en 1789, l'Ancien Régime](#)
    - [De 1789 à 1958, une succession de régimes politiques](#)
    - [Depuis 1958, la Vème République](#)
    - [Quels sont les principaux repères de cette période ?](#)
    - [Quels sont les apports de cette période au système français actuel ?](#)
    - [Qu'est-ce que l'Ancien Régime ?](#)
    - [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
    - [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
    - [Qu'est-ce que la 1ère République ?](#)
    - [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
    - [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
    - [Comment prend fin la monarchie avec la Révolution ?](#)
    - [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
    - [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
    - [Qu'est-ce que le Consulat ?](#)
    - [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
    - [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
    - [Qu'est-ce que le 1er Empire ?](#)
    - [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
    - [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
    - [Qu'est-ce que la Restauration et la Monarchie de Juillet ?](#)

- [Quels sont les droits des citoyens pendant ces périodes ?](#)
- [Quels sont les apports de ces régimes au système français actuel ?](#)
- [Qu'est-ce que la IIème République ?](#)
- [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
- [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
- [Qu'est-ce que le Second Empire ?](#)
- [Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?](#)
- [Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?](#)
- [Les régions françaises](#)
  - [Où est située la région de l'Auvergne-Rhône-Alpes ?](#)
  - [Quels sont les départements et les grandes villes de l'Auvergne-Rhône-Alpes ?](#)
  - [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
  - [Démographie](#)
  - [Secteurs économiques clés](#)
  - [Situation du marché du travail](#)
  - [Où est située la région de la Bourgogne-Franche-Comté ?](#)
  - [Quels sont les départements et les grandes villes de la Bourgogne-Franche-Comté ?](#)
  - [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
  - [Démographie](#)
  - [Secteurs économiques clés](#)
  - [Situation du marché du travail](#)
  - [Où est située la région de la Bretagne ?](#)
  - [Quels sont les départements et les grandes villes de la Bretagne ?](#)
  - [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
  - [Démographie](#)
  - [Secteurs économiques clés](#)
  - [Situation du marché du travail](#)
  - [Où est située la région du Centre-Val de Loire ?](#)
  - [Quels sont les départements et les grandes villes du Centre-Val de Loire ?](#)
  - [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
  - [Démographie](#)

- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Où est située la région de la Corse ?](#)
- [Quels sont les départements et les grandes villes de la Corse ?](#)
- [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
- [Démographie](#)
- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Où est située la région du Grand Est ?](#)
- [Quels sont les départements et les grandes villes du Grand Est ?](#)
- [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
- [Démographie](#)
- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Où est située la région des Hauts-de-France ?](#)
- [Quels sont les départements et les grandes villes des Hauts-de-France ?](#)
- [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
- [Démographie](#)
- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Où est située la région de l'Île-de-France ?](#)
- [Quels sont les départements et les grandes villes de l'Île-de-France ?](#)
- [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
- [Démographie](#)
- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Où est située la région de la Normandie ?](#)
- [Quels sont les départements et les grandes villes de la Normandie ?](#)
- [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
- [Démographie](#)
- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Où est située la région de la Nouvelle-Aquitaine ?](#)

- [Quels sont les départements et les grandes villes de la Nouvelle-Aquitaine ?](#)
- [Quelles sont ses caractéristiques ?](#)
- [Démographie](#)
- [Secteurs économiques clés](#)
- [Situation du marché du travail](#)
- [Zoom sur](#)
  - [L'immigration, c'est quoi ?](#)
  - [Pourquoi migre-t-on en France ?](#)
  - [Quelles sont les dernières politiques migratoires ?](#)
  - [Qu'est-ce que la Shoah ?](#)
  - [Quel est le rôle du régime de Vichy en France ?](#)
  - [Pourquoi se souvenir de la Shoah ?](#)
  - [À retenir](#)
  - [Bilan humain](#)
  - [Personnes clés](#)
  - [Quel est le contexte en France à partir de 1940 ?](#)
  - [Comment s'organise la Résistance ?](#)
  - [Comment est libérée la France ?](#)
  - [À retenir](#)
  - [Dates clés](#)
  - [Personnes clés](#)
  - 
  - 
  - 
  - 
  - 
  - 
  - 
  - 
  - [L'Empire colonial français, c'est quoi ?](#)
  - [La colonisation, c'est quoi ?](#)
  - [Quelles sont les premières colonies françaises ?](#)
  - [Quels territoires ont ensuite été colonisés par la France ?](#)
  - [La colonisation, c'est quoi ?](#)

- [Pourquoi la France devient-elle une puissance coloniale ?](#)
- [Le commerce “triangulaire”, c'est quoi ?](#)
- [Vivre dans la société française](#)
- [Démarches administratives](#)
  - [La domiciliation, c'est quoi ?](#)
  - [La domiciliation, à quoi ça sert ?](#)
  - [Que dois-je faire si je change d'adresse ?](#)
  - [Un compte bancaire, pour quoi faire ?](#)
  - [Comment ouvrir un compte bancaire en France ?](#)
  - [Et si la banque refuse d'ouvrir un compte ?](#)
  - [Quel est le rôle de la Banque de France ?](#)
  - [La responsabilité civile, c'est quoi ?](#)
  - [L'assurance responsabilité civile, c'est quoi ?](#)
  - [Qu'est ce que l'impôt et pourquoi doit-on déclarer ses revenus ?](#)
  - [Qui doit déclarer ses impôts ?](#)
  - [Comment déclarer ses impôts ?](#)
  - [Quel type de titre de séjour ?](#)
  - [Comment faire la demande de renouvellement de titre de séjour ?](#)
  - [Quel type de démarche ?](#)
  - [Où obtenir des informations sur l'accès à la nationalité française ?](#)
  - [Comment faire une demande de naturalisation ?](#)
  - [La déclaration de naissance, à quoi ça sert ?](#)
  - [Quels documents sont nécessaires à la déclaration d'une naissance ?](#)
  - [Quelles conditions respecter pour se marier civilement en France ?](#)
  - [Comment célébrer le mariage civil ?](#)
  - [Mariage à l'étranger, comment faire reconnaître le mariage en France ?](#)
  - [Peut-on conduire en France ?](#)
  - [Comment passer son permis en France ?](#)
  - [Comment payer son permis de conduire français ?](#)
  - [Peut-on conduire en France avec un permis de conduire étranger ?](#)
- [Emploi](#)
  - [S'inscrire à France Travail, à quoi ça sert ?](#)
  - [Le questionnaire d'orientation, qu'est-ce que c'est ?](#)

- [L'application Travailler en France](#)
- [L'inscription automatique](#)
- [Êtes-vous concerné ?](#)
- [La démarche pour bénéficier des services de France Travail](#)
- [L'inscription automatique](#)
- [Êtes-vous concerné ?](#)
- [La démarche pour bénéficier des services de France Travail](#)
- [S'inscrire France Travail](#)
- [Les étapes](#)
- [Rester inscrit avec un nouveau document de séjour](#)
- [Au niveau national](#)
- [Au niveau local](#)
- [En complément](#)
- [Comment se former au français quand on est salarié et signataire du CIR ?](#)
- [La reconnaissance en France d'un diplôme obtenu à l'étranger](#)
- [L'attestation de comparabilité, à quoi ça sert ?](#)
- [Les étapes pour faire reconnaître son diplôme](#)
- [La VAE, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Les principales étapes pour obtenir une VAE](#)
- [Exemples d'expériences prises en compte pour une VAE](#)
- [Un contrat de travail, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Le contrat à durée indéterminée \(CDI\)](#)
- [Le contrat à durée déterminée \(CDD\)](#)
- [Les autres types de contrat de travail](#)
- [Peut-on cumuler plusieurs contrats de travail ?](#)
- [Parentalité](#)
  - [La Convention internationale des droits de l'enfant](#)
  - [L'intérêt de l'enfant est supérieur](#)
  - [Les principaux droits de l'enfant](#)
  - [Qui décide du retrait de l'autorité parentale ?](#)
  - [Dans quelles situations ?](#)
  - [Quelles sont les conséquences ?](#)
  - [Le retrait total de l'autorité parentale](#)

- [Le retrait partiel de l'autorité parentale](#)
- [Faire garder son enfant par des professionnels](#)
- [Où faire garder son enfant ?](#)
- [L'organisation de l'école en France](#)
- [Pourquoi aller à l'école dès l'âge de 3 ans ?](#)
- [L'école après 16 ans](#)
- [L'école publique](#)
- [L'école privée](#)
- [L' "école à la maison"](#)
- [L'école accueille tous les enfants](#)
- [Des cours adaptés pour apprendre le français](#)
- [L'information des parents](#)
- [Les devoirs des parents](#)
- [Le rôle des parents](#)
- [OEPRE, qu'est-ce c'est ?](#)
- [OEPRE, à quoi ça sert ?](#)
- [OEPRE en pratique](#)
- [L'autorité parentale, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [L'intérêt de l'enfant](#)
- [Quels sont les droits et les devoirs des parents ?](#)
- [Devoir d'éducation](#)
- [\\*\\*Devoir d'assurer sa santé](#)
- [Devoir d'entretien](#)
- [Devoir de protection de sa vie privée et de son image](#)
- [La loi française prime sur les valeurs culturelles et familiales](#)
- [Les devoirs sur les biens de l'enfant](#)
- [Quand se termine l'autorité parentale ?](#)
- Santé
  - [Que faire en cas de problème de santé en France ?](#)
  - [Pourquoi consulter un médecin généraliste ?](#)
  - [Un médecin traitant, c'est quoi ?](#)
  - [Comment prendre rendez-vous avec un médecin traitant ?](#)
  - [Pourquoi consulter un médecin spécialiste ?](#)

- [Quand consulter un spécialiste ?](#)
  - [Comment prendre rendez-vous avec un médecin spécialiste ?](#)
  - [Une structure d'accueil gratuite, c'est quoi ?](#)
  - [Vers quelle structure me diriger ?](#)
  - [Soins généralistes](#)
  - 
  - [Les services d'urgence, c'est quoi ?](#)
  - [Qui contacter en cas d'urgence ?](#)
  - [Quels sont les autres numéros d'urgence médicale ?](#)
  - [La protection universelle maladie \(PUMa\), c'est quoi ?](#)
  - [La couverture complémentaire, c'est quoi ?](#)
  - [La Complémentaire Santé Solidaire \(C2S\), c'est quoi ?](#)
  - [Les médecins de garde, c'est quoi ?](#)
  - [Les pharmacies de garde, c'est quoi ?](#)
  - [Mon titre de séjour n'est plus valide, quelle prise en charge des frais de santé ?](#)
  - [Le remboursement des frais de santé, comment ça fonctionne ?](#)
  - [Quelle conditions ?](#)
  - [Comment suivre les remboursements des frais de santé ?](#)
  - [Comment bénéficier de la protection universelle maladie \(PUMa\) de l'Assurance maladie ?](#)
- [404 Page non trouvée. Vérifiez l'URL ou essayez d'utiliser la barre de recherche.](#)

# Formation Civique

Fiches thématiques pour comprendre les principes et valeurs de la République française

## Les 5 thématiques

### Principes et valeurs de la République

Devise et symboles de la République • Laïcité

### Système institutionnel et politique

Démocratie et droit de vote • Organisation de la République française

### Droits et devoirs

Droits fondamentaux • Obligations et devoirs des personnes résidant en France

### Histoire, géographie et culture

Histoire • Géographie • Culture

### Vivre dans la société française

Démarches Administratives • Santé • Emploi • Parentalité

# Principes et valeurs de la République

- [La devise de la République](#)
- [Les symboles de la République](#)
- [La laïcité](#)
- [La langue de la République](#)
- [Le contrat d'engagement à respecter les principes de la République](#)

# La devise de la République

## Qu'est-ce qu'une devise ?

La devise de la République française est :

“Liberté, Égalité, Fraternité”.

Elle est officielle depuis **1848** et fait partie de notre **patrimoine national**.

Elle exprime **les valeurs** auxquelles les Français sont attachés :

- la liberté pour chacun ;
- l'égalité entre tous ;
- la fraternité, c'est-à-dire la solidarité entre les citoyens.

---

*Sur la droite, photo de la façade de la préfecture du Finistère.*

## D'où vient cette devise ?

La devise apparaît pendant la **Révolution française**, en **1789**.

Les révolutionnaires veulent une société plus juste, fondée sur ces trois valeurs : liberté, égalité, fraternité.

- Elle est **adoptée officiellement** en **1848**, sous la 2ème République.
- Sous la **3ème République**, elle est visible un peu partout : **mairies, monuments, écoles...**
- Elle est toujours **inscrite dans la Constitution** d'aujourd'hui (1958).

C'est un symbole fort de la **République française**, elle nous rappelle que la République est fondée sur des **valeurs partagées**, unit les citoyens et **guide la vie démocratique** en France.

---

## Où voit-on la devise aujourd'hui ?

Vous pouvez la lire :

- sur les **bâtiments publics** : mairies, écoles, tribunaux...

- sur certaines **pièces de monnaie** et **timbres** ;
- sur les **documents officiels** : carte d'identité, papiers administratifs...
- dans la **Constitution française** ;
- lors de **fêtes nationales**, comme le **14 juillet**.

---

*Source photo : Ministère de l'Intérieur - J.Groisard*

## Références

- [Page originale](#)
- [Liberté, Égalité, Fraternité | Élysée](#)
- [La petite histoire de la devise | info.gouv.fr](#)

## La liberté : qu'est-ce que c'est ?

En France, **chaque personne peut penser, s'exprimer et vivre comme elle le souhaite**. La seule limite est de ne pas empêcher une autre personne d'en faire autant.

Cette liberté est une valeur fondamentale qui est garantie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

L'État français protège cette liberté et pose les limites pour que la liberté des uns n'empêche pas celle des autres.

## Les différents types de liberté

Il existe deux types de libertés :

- **les libertés de chaque personne** : se déplacer dans le territoire grâce à son titre de séjour, avoir ou ne pas avoir une religion, exprimer une opinion, vivre avec la personne de son choix...
- **les libertés qui concernent plusieurs personnes et qui garantissent à chacun sa place dans la société** : se rassembler dans un lieu, participer à une manifestation, adhérer à un syndicat pour défendre des intérêts communs...

# La liberté, un droit pour tous

La liberté est un droit pour tous, sans faire de différence entre les pays d'origine d'une personne, ses parents ou ses ancêtres, sa religion...

Une personne qui a bien compris ce qu'est le principe de liberté peut alors **vivre, travailler, apprendre et s'exprimer en toute sécurité.**

 Dans ce tableau d'Eugène Delacroix, peint en 1830, la personne qui tient le drapeau français symbolise la liberté.

*Source photo : La liberté guidant le peuple - Eugène Delacroix (1830) - GrandPalais RmnPhoto*

## Références

- [Page originale](#)
- [Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 | Légifrance](#)
- [Le principe de liberté, droit et grands enjeux du monde contemporain | vie-publique.fr](#)

# L'égalité : qu'est-ce que c'est ?

**L'égalité est un principe fondamental de la République française** : elle est inscrite dans la Constitution de 1958. Elle est aussi présente dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

En France, l'égalité s'applique de différentes manières :

- **l'égalité devant la loi** : la loi est la même pour toutes les personnes ;
- **l'égalité des droits civiques** : tous les citoyens français ont les mêmes droits civiques : voter, se présenter à une élection, participer à un conseil municipal...
- **l'égalité des droits sociaux** : ces droits sont accessibles à tous : éducation, santé, logement, emploi...

# L'égalité de tous devant les services publics

Chaque personne peut - et doit - bénéficier des services publics dont elle a besoin : santé, éducation, sécurité... Par conséquent, chacun a le devoir de respecter les règles qui organisent le fonctionnement de ces services publics.

La loi interdit de limiter l'accès à ces services selon certains critères : homme ou femme, origine ethnique, handicap, orientation sexuelle...

Exemple : toute personne malade doit être soignée.

---

## Un traitement différent possible

Le principe de l'égalité n'empêche pas de traiter différemment des personnes qui sont dans des situations différentes.

Exemple : les tarifs d'un service peuvent être différents pour les personnes sans emploi, les étudiants, les personnes âgées...

---

*Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)*

---

## L'égalité femmes-hommes, qu'est-ce que cela signifie ?

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans le Préambule de la Constitution de 1946 : “\_I\_a loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme\_”.

Cela signifie que les femmes et les hommes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs dans tous les aspects de la vie : éducation, travail, santé, vie politique...

---

## Des inégalités existent entre les femmes et les hommes

Malgré ce que dit la loi, il existe dans la vie de tous les jours des inégalités entre les femmes et les hommes. Ces inégalités sont moins fortes que dans le passé, mais elles sont encore présentes.

- En moyenne, les femmes ont un salaire inférieur à celui des hommes en exerçant le même métier et avec le même temps de travail.
  - Les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les postes de direction.
  - Les femmes réalisent une grande partie des activités de la vie quotidienne.
  - Les femmes passent plus de temps que les hommes pour l'éducation des enfants.
- 

## La parité dans la vie politique

Des lois ont été votées pour permettre la parité, c'est-à-dire l'égalité entre les femmes et les hommes dans les responsabilités politiques.

Une de ces lois, qui date de 2000, oblige les partis politiques à présenter autant de femmes que d'hommes dans les listes de candidats. Un parti qui ne respecte pas cette obligation doit payer une amende.

Les femmes sont devenues plus nombreuses dans la vie politique, mais il n'y a pas de parité dans les postes à haute responsabilité. Par exemple, il n'y a encore jamais eu de Présidente de la République française.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## La discrimination, qu'est-ce que c'est ?

**On parle de discrimination lorsqu'une personne est moins bien traitée qu'une autre** en raison d'un des critères interdits par la loi, par exemple son handicap, sa religion, son orientation sexuelle...

La discrimination peut exister dans plusieurs domaines : emploi, logement, éducation, accès aux services publics.

Elle peut être directe (par exemple, refuser un emploi à une personne en raison de son origine) ou indirecte (par exemple, appliquer une règle qui semble ne pas faire de discrimination, mais qui, dans les faits, désavantage certaines personnes).

---

# Quels sont les critères ? Quelles sont les sanctions ?

La loi française reconnaît plus de 26 critères de discrimination : origine, sexe, apparence physique, âge, handicap, grossesse, orientation sexuelle, opinions politiques, religion...

Les discriminations sont punies par des amendes et diverses sanctions. Des peines de prison sont possibles en cas de récidive.

---

## Les différentes formes de discriminations

L'État lutte activement contre plusieurs formes de discrimination :

- **le racisme** : discrimination à cause de l'origine ethnique ou raciale ;
- **l'antisémitisme** : perception des Juifs pouvant s'exprimer par de la haine vis-à-vis d'eux ;  
Exemples : refus d'embauche, insultes.
- la discrimination à cause de **la religion** ;
- **le sexisme** : comportement particulier, et souvent rabaissant, à cause du sexe de la personne ;  
Exemples : salaire plus bas, moqueries, refus d'accès à certains métiers.
- **la haine et la discrimination anti-LGBT+** : attitude hostile à l'égard des personnes en raison de leur orientation sexuelle.  
Exemples : harcèlement, moqueries, refus de soin ou de logement.

 Première page du document qui présente le nouveau plan national pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine des personnes - 2023-2026 - #LuttonsContreLaHaine

*Source photo : Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026 - Site de la DILCRAH*

---

### Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)

- [Page originale](#)
  - [Qu'est-ce que l'égalité des citoyens devant la justice \(vidéo\) | vie-publique.fr](#)
  - [Liberté, Égalité, Fraternité | Élysée](#)
  - [La petite histoire de la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" | info.gouv.fr](#)
  - [Que faire en cas de discrimination | Service-Public.fr](#)
  - [Qu'est-ce que l'antisémitisme ? | Musée de l'histoire de l'immigration | Palais de la Porte Dorée](#)
  - [Guide pratique de lutte contre les discriminations | DILCRAH.gouv.fr](#)
- 

## La fraternité : qu'est-ce que c'est ?

La fraternité, c'est **la solidarité entre les citoyens**. C'est ce qui permet aux personnes de **vivre ensemble** avec harmonie et de **former une société**.

La fraternité est présente dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : il est écrit que les personnes doivent agir les unes envers les autres "*dans un esprit de fraternité*".

---

## L'histoire du concept de fraternité

La fraternité a longtemps été considérée comme une simple valeur morale, contrairement aux principes de liberté et d'égalité. Elle n'est pas présente dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, alors que la liberté et l'égalité y sont inscrites.

Elle apparaît pour la première fois dans le Préambule de la Constitution de la Deuxième République en 1848. Enfin, elle est intégrée dans la Constitution de 1946 et 1958.

---

## Les différentes formes de solidarité

- **La solidarité collective**, c'est une aide organisée surtout par des institutions publiques (État, département...), et souvent financée par l'impôt ou des cotisations (c'est-à-dire de l'argent prélevé sur les salaires).  
Exemples : la Sécurité sociale, le RSA, l'aide au logement...

- **La solidarité entre les générations**, c'est l'entraide entre les personnes d'âges différents.  
Exemple : les retraites sont financées par les cotisations des personnes plus jeunes, celles qui travaillent.
- **L'engagement associatif**, c'est un groupe de personnes qui agissent, dans des associations, pour aider des personnes en difficulté, pour préserver l'environnement...  
Exemples : aide alimentaire, soutien scolaire, aide aux réfugiés...

---

Source photo : [Banque de pictogramme FALC](#)

## Les différentes formes de l'engagement

En France, chaque personne - française ou étrangère - peut **s'engager librement**. Ce droit, que l'on appelle "liberté d'association", est inscrit dans une loi qui date de 1901.

Cet engagement peut prendre différentes formes :

- travailler dans **une association** (culture, sport, aide humanitaire...) ;
- mener une action pour les autres, sur son temps libre, sans être payé (**bénévolat**), par exemple pour une association ;
- adhérer à **un syndicat** (pour défendre les droits des travailleurs) ;
- adhérer à un parti **politique**, participer à une campagne électorale...

## Pourquoi s'engager dans une association ?

S'engager dans une association permet de :

- rencontrer des personnes qui ont des situations de vie différentes ;
- défendre des idées, aider les autres ou encore participer à la société.

L'engagement est aussi une manière de participer à la vie collective, à la solidarité et à la démocratie.

# Comment créer une association ?

La création d'une association est une démarche simple. Il faut :

- réunir au moins deux personnes ;
- choisir un objectif non lucratif, c'est-à-dire qui n'a pas pour but de gagner de l'argent ;  
Exemple : aider des personnes, préserver l'environnement, partager une activité culturelle...
- rédiger les statuts, c'est-à-dire les règles de fonctionnement de l'association ;
- faire une déclaration à la préfecture ou sur internet.

Pour financer les activités de l'association, il est possible de recevoir des dons ou des subventions, à condition de respecter certaines obligations : transparence sur les finances, respect des lois, déclaration des changements (nouveaux dirigeants, achat de local...).

---

Source photo : [Banque de pictogramme FALC](#)

---

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [La petite histoire de la devise “Liberté, Égalité, Fraternité” | info.gouv.fr](#)
- [Liberté, Égalité, Fraternité | Élysée](#)
- [S’engager dans une association | Associations.gouv.fr](#)
- [Je crée une association | Service-Public.fr](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# La laïcité

## La laïcité, une longue histoire [🔗](#)

**En France, l'État et les Églises sont séparés en 1905**, plus de 100 ans après l'apparition du principe fondateur de la laïcité dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

---

### Les dates clés avant la loi de 1905 [🔗](#)

Dans le passé, l'Église catholique a eu un rôle central dans la société : elle contrôlait notamment l'éducation, l'état civil (naissances, mariages, décès) et la morale publique.

**En 1789**, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen crée le principe de la liberté de conscience et de religion. C'est le **fondement de la laïcité**.

**En 1801**, un traité appelé le Concordat organise les relations entre l'État et l'Église catholique.

**En 1882**, l'école primaire publique devient obligatoire, gratuite et indépendante de l'Église catholique. L'école devient un lieu neutre, sans enseignement religieux.

---

### Les dates clés depuis la loi de 1905 [🔗](#)

**En 1905**, une loi sépare l'Église et l'État :

- l'État est indépendant des religions ;
- l'État ne finance aucune religion ;
- et les religions s'organisent de manière indépendante mais en respectant des règles fixées par l'État. Par exemple, il est interdit de commettre un délit au nom d'une religion.

**En 2004**, une loi interdit dans les écoles, collèges et lycées publics de porter, avec l'intention d'être vu, un signe ou un vêtement qui montre une appartenance à une religion.

**En 2021**, une loi renforce la laïcité et la neutralité dans les services publics et les associations.

## ➤ **Transcription**

### **Références**

- [Page originale](#)
- [La laïcité en France depuis la Révolution | vie-publique.fr](#)
- [La laïcité, c'est quoi ? \(vidéo Public Sénat\) | Youtube](#)
- [Loi séparatisme, respect des principes de la République 24 août 2021 | vie-publique.fr](#)

## **Manifester sa religion, c'est possible...**

En France, toute personne a le droit de manifester sa religion dans l'espace public, c'est-à-dire dans les lieux ouverts à tous : rues, restaurants, marchés, magasins, transports...

Cela signifie qu'une personne peut :

- porter des signes religieux (voile, kippa, croix, turban...) ;
- participer à des célébrations ou rassemblements religieux ;
- exprimer ses convictions religieuses, dans le respect des lois de la République française.

Cette image représente la séparation entre l'État et les religions.

## **... dans certaines limites**

**Les personnes qui travaillent dans les services publics** ne peuvent pas exprimer leur religion dans le cadre de leur travail.

**Les usagers des services publics, quant à eux**, peuvent exprimer leur religion à condition de respecter les règles de fonctionnement du service. Exemple : pas de prosélytisme, respect des consignes de sécurité.

**En cas de trouble de l'ordre public**, une manifestation religieuse peut être interdite ou limitée pour garantir la sécurité et la tranquillité. Exemple : prières de rue. Ce n'est pas au nom de la laïcité, mais pour garantir la sécurité et la tranquillité publiques.

---

## La dissimulation du visage : un interdit

Depuis le 11 octobre 2010, il est interdit de dissimuler son visage dans l'espace public (cagoule, masque, voile intégral...).

**Cette loi n'est pas « contre la religion ».** Elle vise notamment à protéger le vivre-ensemble, les valeurs républicaines. Elle est fondée sur le principe de fraternité et sert, notamment, à garantir le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette loi ne s'applique pas dans les lieux de culte ouverts au public (églises, mosquées, synagogues...).

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Quelle place pour le port des signes religieux dans l'espace public | Public Sénat](#)
- 

## La neutralité dans les services publics

**Les personnes qui travaillent dans les services publics** ainsi que dans les entreprises ou associations qui ont une mission de service public **ne peuvent pas exprimer ou montrer leurs convictions** (religieuses, politiques ou philosophiques). Les opinions et croyances sont de l'ordre de la vie privée et ne doivent pas s'imposer aux autres. **Cela permet de traiter les usagers de manière équitable.**

Cette neutralité se concrétise aussi dans les bâtiments des services publics. Aucun signe ou emblème religieux, politique ou philosophique ne doit être exposé dans les bureaux, aux guichets ou encore dans les espaces communs.

Il n'est pas possible de demander une adaptation du service public au nom d'une religion.

# La neutralité ne concerne pas les usagers

**La neutralité ne s'impose pas aux personnes qui se rendent dans un service public** en tant qu'usagers. Elles peuvent donc porter un signe d'appartenance religieuse.

Cette liberté est limitée dans certaines situations, de manière ponctuelle. Par exemple, une personne qui porte un voile doit l'enlever un moment pour la vérification de son identité à l'occasion de la remise d'un passeport. **De même, les usagers ne peuvent pas demander une adaptation du service public au nom d'une religion.**

# La charte de la laïcité dans les services publics

Il existe un document qui rappelle **les droits et les devoirs** pour respecter la laïcité dans les services publics. Il s'adresse aux usagers et aux personnes qui travaillent dans ces services. C'est la Charte de la laïcité dans les services publics.

Source photo : [Le portail de la fonction publique](#)



## Références

- [Page originale](#)
- [Comprendre la laïcité | info.gouv.fr](#)
- [Laïcité et neutralité de la fonction publique | Le portail de la fonction publique](#)

# Le prosélytisme, qu'est-ce que c'est ?

Une personne qui fait du prosélytisme religieux cherche à convaincre d'autres personnes de choisir sa religion. Cela peut se traduire par différentes actions : parler

avec une personne, distribuer des documents, ou inviter une personne à une pratique religieuse (prière, culte...).

 Le prosélytisme, qu'est-ce que c'est ? Une personne qui fait du prosélytisme religieux cherche à convaincre d'autres personnes de choisir sa religion. Cela peut se traduire par différentes actions : parler avec une personne, distribuer des documents, ou inviter une personne à une pratique religieuse (prière, culte...).

---

## Le prosélytisme, une attitude autorisée en France

En France, le prosélytisme religieux est autorisé, car chaque personne a la liberté d'avoir une religion ou pas.

Mais il ne doit pas consister à forcer quelqu'un à croire en une religion.

Le harcèlement religieux est interdit : **le prosélytisme ne doit pas utiliser la contrainte physique ou psychologique.** Ne pas respecter cette règle peut entraîner une sanction.

---

## Les lieux où le prosélytisme est interdit

Pour garantir la neutralité de l'État, le prosélytisme est interdit dans certains lieux publics :

- **écoles publiques** : les enseignants, tout comme les élèves, ne doivent pas faire de prosélytisme ;
- **services publics** : le personnel ne doit pas faire de prosélytisme ;
- **hôpitaux publics** : le personnel ne doit pas faire de prosélytisme.

Le prosélytisme est également interdit dans les **entreprises privées**.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)

- [Harcèlement religieux | Sénat](#)
  - [Libertés et interdits dans le cadre laïc | Ministère de l'Intérieur \(archives\)](#)
- 

## Les bases : qu'est-ce que la liberté d'expression ?

En France, **la liberté d'expression** est un droit fondamental. Elle est garantie par la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** de 1789 :

- chacun a le droit d'avoir ses opinions, même religieuses, **à condition que cela ne trouble pas l'ordre public** ;
- chacun peut **parler, écrire et publier librement**.

 Cette image représente la séparation entre l'État et les religions.

---

## Le blasphème, c'est quoi ?

Le **blasphème**, c'est quand on **critique ou se moque** d'une religion, d'un dieu ou de ce que certains considèrent comme sacré.

En **France**, pays **laïque**, le blasphème **n'est pas interdit** :

- on a le droit de critiquer une religion ;
- on ne peut **pas être puni** pour avoir dit quelque chose contre une religion.

La **caricature est libre** et ne peut être punie.

---

## Quelles sont les limites ?

Au nom de la liberté d'expression, même si le blasphème n'est pas interdit, **on ne peut pas dire tout et n'importe quoi**. Certains propos sont punis par la loi, par exemple :

- les **insultes ou propos haineux** envers des personnes à cause de leur religion ;
- **l'encouragement à commettre certains crimes ou délits** contre une religion ;
- **l'incitation à la haine** raciale ou ethnique, à la violence ou à la **discrimination religieuse** ;

- la **négation de la Shoah** (génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale).

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Fiche n°17 - Laïcité et liberté d'expression vis-à-vis des religions | info.gouv.fr](#)

## La neutralité au travail

La laïcité ne s'applique pas de la même manière aux personnes qui travaillent dans les services publics (les agents publics) et à celles qui travaillent dans les entreprises privées (les salariés).

## Comment s'applique la laïcité pour les agents publics ?

Comme tout citoyen français, l'agent du service public est libre d'avoir une religion.

Mais dans le cadre de son travail, il n'a pas le droit de manifester ses opinions religieuses :

- **il ne doit porter aucun signe** montrant sa religion (voile, keshi, croix, kippa...) ;
- **il ne doit pas faire de prosélytisme** ;
- **son comportement ne doit pas troubler le fonctionnement** du service public.

## Comment s'applique la laïcité pour les salariés ?

Le salarié a lui aussi la liberté d'avoir une religion, comme tout citoyen.

Contrairement à l'agent public, il peut exprimer ses opinions religieuses dans le cadre de son travail et il peut porter des signes montrant sa religion, sauf si cela perturbe le bon fonctionnement de l'entreprise.

L'employeur peut imposer des limites à cette liberté de manifester son opinion religieuse dans certains cas. Par exemple, pour des questions d'hygiène ou de sécurité.

Un salarié doit obtenir l'autorisation de son employeur pour s'absenter pour une fête religieuse. Le refus de l'employeur est possible, à condition qu'il ne soit pas discriminatoire.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [La gestion des faits religieux dans l'entreprise privée | info.gouv.fr](#)
  - [Laïcité et neutralité de la fonction publique | Le portail de la fonction publique](#)
- 

## La laïcité : qu'est-ce que c'est ? [🔗](#)

La laïcité garantit la liberté de conscience pour tous, c'est-à-dire que **chaque personne est libre d'avoir ou de ne pas avoir de religion**, d'en changer ou de ne plus en avoir.

 Cette image représente la séparation entre l'État et les religions.

---

## La liberté de (ne pas) pratiquer une religion [🔗](#)

La liberté de conscience a pour conséquence la **liberté de pratiquer une religion**, sans troubler l'ordre public (c'est-à-dire en respectant les règles de la vie en société : pas de bruit pendant la nuit, pas d'attroupement dans la rue...).

À l'inverse, la laïcité garantit aussi la **liberté de ne pas pratiquer une religion** : personne ne peut être obligé de respecter les principes fondamentaux d'une religion ou des prescriptions liées à une religion.

# L'État est neutre vis-à-vis des religions [🔗](#)

Le principe de laïcité implique la **séparation entre l'État et les organisations religieuses ainsi que l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de convictions. L'ordre est fondé sur la seule souveraineté du peuple.**

Par conséquent, l'État français :

- ne reconnaît aucune religion ;
- ne finance ni ne subventionne aucun culte ;
- ne participe pas au fonctionnement interne des organisations religieuses.

En France, **les religions n'influencent pas le pouvoir politique** dans ses décisions.

Conséquence de cette séparation : **l'État**, mais aussi **les collectivités territoriales** et **les services publics**, sont neutres vis-à-vis des religions.

La laïcité n'est pas une opinion : **c'est un principe constitutionnel**. L'article 1 de la Constitution de 1958 précise que "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale".

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## La diversité des religions en France [🔗](#)

Plusieurs religions sont pratiquées en France, ainsi que divers courants de pensée, spiritualités... Cette diversité peut se retrouver au sein d'une même famille.

Chaque personne a la liberté de **pratiquer la religion de son choix, dans le respect des autres**.

 Cette image représente la séparation entre l'État et les religions.

## Le droit de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion [🔗](#)

Ne pas avoir de religion ou choisir de ne plus avoir de religion est aussi un droit. En France, beaucoup de personnes déclarent ne pas avoir de religion.

---

## Les différentes religions en France

La France est un pays de diversité religieuse :

- la religion la plus représentée en France est la religion catholique ;
  - la communauté musulmane en France est la plus importante d'Europe ;
  - la communauté juive en France est la plus importante d'Europe ;
  - la communauté bouddhiste en France est la plus importante d'Europe.
- 

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [Journée nationale de la laïcité 2024 | info.gouv.fr](#)
  - [Comprendre la laïcité | Comité interministériel de la laïcité](#)
- 

## La neutralité de l'école publique

Les écoles publiques sont neutres vis-à-vis des religions. Cette neutralité **permet à chaque élève de penser librement et de construire lui-même ses opinions.**

**La laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire ou de ne pas croire en une religion.** Elle permet la libre expression de ses convictions religieuses, dans le respect de celles des autres et dans les limites de l'ordre public.

Dans les écoles publiques, les règles de vie dans les différents espaces respectent le principe de laïcité. Elles sont précisées dans le règlement intérieur. Parmi ses règles, **il est interdit de porter un signe ou un vêtement qui montre sa religion** de manière ostensible, c'est-à-dire de manière à être vu.

---

# La place de la religion à l'école [🔗](#)

Dans les **écoles publiques** :

- les enseignants ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses ;
- les élèves peuvent parler de religion entre eux, dans le respect des autres ;
- le prosélytisme est interdit ;
- **il n'y a pas de cours de religion**, mais certains cours abordent l'existence de diverses religions et leur histoire.

Dans les **écoles privées sous contrat avec l'État**, l'enseignement est le même que dans les écoles publiques. **Des cours de religion peuvent être proposés** mais ils ne sont pas obligatoires.

---

## Le même programme de cours pour tous [🔗](#)

C'est l'État qui fixe le programme des cours et le fonctionnement des écoles publiques ou des écoles privées sous contrat avec l'État.

Il n'est pas possible de refuser de suivre un cours prévu dans le programme (sports, sortie scolaire...) pour des motifs religieux.

 Charte de la laïcité à l'école

*Source photo : education.gouv.fr*

➤ **Transcription**

---

## La charte de la laïcité à l'école [🔗](#)

À l'école, il n'est pas possible de refuser, en raison de sa religion, une règle de fonctionnement ou un cours du programme. C'est l'une des règles d'application de la laïcité dans les écoles.

**L'ensemble des règles d'application de la laïcité dans les écoles** est listé dans la charte de la laïcité à l'école. **Ce document s'adresse aux professeurs, aux élèves ainsi qu'aux parents d'élèves.**

---

# La laïcité, une garantie d'égalité

La laïcité n'est pas une contrainte qui limite la liberté des personnes. Elle ne s'oppose pas à certaines personnes, à certaines religions.

Au contraire, la laïcité a un but positif : **permettre à chaque personne d'être libre de toute contrainte dans sa façon de penser**, de vivre, de croire ou de ne pas croire à une religion.

La laïcité garantit l'égalité de traitement de tous les élèves au sein des écoles.

---

# La laïcité, une condition de la fraternité

La charte de la laïcité à l'école montre que l'école a un rôle important pour faire comprendre la laïcité, notamment auprès des élèves.

La laïcité est une condition indispensable pour que les élèves se respectent les uns envers les autres, dans un esprit de fraternité.

Elle permet également l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement de la personnalité de chacun, dans le respect de l'égalité des droits et autour des principes fondateurs de la République.



Source photo : [education.gouv.fr](https://education.gouv.fr)

## > **Transcription**

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [La laïcité à l'école | éduscol](#)
- [Journée nationale de la laïcité 2024 | info.gouv.fr](#)
- [La laïcité à l'école | education.gouv.fr](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# La langue de la République

## Le français : l'unique langue officielle [🔗](#)

C'est en 1539 que la langue française a remplacé le latin dans les textes administratifs. À cette époque, la population utilise de nombreuses langues locales. C'est la première étape pour unifier la langue française.

Il faut attendre 1992, au moment de la création de l'Union européenne et de la disparition de la monnaie française, pour que la langue française soit inscrite dans la Constitution : *"la langue de la République est le français"*.

Le français est donc la seule langue officielle en France. Elle est utilisée dans les écoles, l'administration, la justice, et plus largement dans la vie publique.

Cette unité de langue garantit l'égalité d'accès aux droits et à l'information, et renforce la cohésion nationale.

---

## Une langue qui évolue toujours [🔗](#)

Le français n'est pas une langue figée. Il se nourrit sans cesse de \*\*nouveaux mots venus d'autres pays.

\*\*Exemples : banque (mot issu de l'italien), week-end (mot issu de l'anglais), chiffre (mot issu de l'arabe)...

---

## Une diversité de langues régionales [🔗](#)

Plusieurs autres langues sont utilisées dans différents régions de la France : le breton, le corse, l'alsacien, le basque ou encore le créole. Elles peuvent être enseignées à l'école, dans le cadre de cours non obligatoires.

Ce ne sont pas des langues officielles de la France, mais **elles font partie du patrimoine français**.

*Source photo : Cité internationale de la langue française*

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [10 dates qui ont marqué la langue française | Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# **Le contrat d'engagement à respecter les principes de la République**

## **Le contrat d'engagement républicain, qu'est-ce que c'est ?**

“Le contrat d’engagement à respecter les principes de la République”, c’est un document que doit obligatoirement signer toute personne étrangère **au moment de la demande d’un titre de séjour**.

**En signant ce contrat, la personne s’engage à respecter les principes de la République française pour s’intégrer dans la société française.**

Aucun titre de séjour ne peut être délivré sans ce contrat signé.

**Si la personne ne respecte pas un principe républicain, le titre de séjour peut être retiré ou non renouvelé.**

Il faut signer ce contrat à chaque étape de l’obtention (ou du renouvellement) d’un titre de séjour.

---

## **Les principes du contrat d’engagement républicain**

- La liberté personnelle ;
  - La liberté d’expression et de conscience ;
  - L’égalité entre les femmes et les hommes ;
  - La dignité de la personne humaine ;
  - La devise française ;
  - Les symboles de la République ;
  - Les frontières nationales ;
  - La laïcité.
-

# Les cas particuliers

**Les personnes qui bénéficient d'une protection internationale** (réfugiés, apatrides, protection subsidiaire) doivent également signer le contrat d'engagement.

[Voir le modèle de contrat d'engagement PDF - 41,5 Kio](#)

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Qu'est-ce que le contrat d'engagement à respecter les principes de la République ? | Service-Public.fr](#)
  - [Contrat d'engagement à respecter les principes de la République | Immigration - Direction générale des étrangers en France - Ministère de l'Intérieur](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Les symboles de la République

## Les couleurs [?](#)

Le drapeau français est un symbole officiel de la République française.

- Le drapeau est composé de trois bandes verticales : **bleu, blanc et rouge**.
- Chaque couleur a une signification : le bleu et le rouge étaient les couleurs de la ville de Paris, tandis que le blanc était la couleur du roi.
- L'alliance des trois couleurs était donc le symbole de l'alliance du roi et du peuple et reste le symbole d'une France unie.

---

*Sur la droite, façade de la sous-préfecture de Montbrison.*

## L'histoire du drapeau français [?](#)

- En **juillet 1789**, pendant **la Révolution française**, les gardes nationaux parisiens portent **une cocarde** bleue et rouge, les couleurs de la ville de Paris.
- Le général Lafayette, pour symboliser l'unité entre le roi et le peuple, ajoute le blanc royal au centre : c'est la naissance des trois couleurs réunies.
- En **1790**, le drapeau tricolore commence à être utilisé dans la marine.
- Il est devenu le drapeau officiel de la France en **1794**.
- Il a perdu les couleurs bleue et rouge lors du retour de la monarchie qui ne garda que blanc royal.
- Le drapeau bleu blanc rouge est revenu définitivement en 1830.

---

## Où voit-on le drapeau aujourd'hui ? [?](#)

- **Devant les bâtiments publics** : mairies, écoles, préfectures...
- **Lors des cérémonies officielles, des fêtes nationales** (14 juillet).
- **Dans les stades** pendant les compétitions sportives.
- **Sur certains documents officiels** (carte d'identité, permis de conduire).

**Il est interdit de faire outrage au drapeau français**, c'est-à-dire de détruire ou d'utiliser de manière dégradante le drapeau en public.

---

*Source photo : Ministère de l'Intérieur - J.Rocha*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Le drapeau français | Élysée](#)
  - [La petite histoire du drapeau tricolore | info.gouv.fr](#)
- 

## Le titre de l'hymne français

L'hymne national de la France est un chant qui s'appelle La Marseillaise. Il évoque un grand moment de l'histoire de la France : la Révolution.

Ce chant a été composé en 1792 pour soutenir les soldats dans le cadre d'une guerre. La Marseillaise représente les valeurs de liberté, de résistance et d'unité du peuple français.

---

## L'histoire de l'hymne français

- **En avril 1792**, quelques jours après le début de la guerre de la France contre l'Autriche, un officier français compose le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par un bataillon d'habitants de Marseille lors d'une révolte à Paris en août 1792.
  - Le chant se diffuse rapidement partout en France. Face à ce succès, il est déclaré chant national **le 14 juillet 1795**. Il s'appelle désormais La Marseillaise.
  - Interdite pendant de longues années, la Marseillaise est à nouveau chantée lors de la **Révolution de 1830**. Berlioz, célèbre compositeur français, arrange le chant pour qu'il puisse être joué par un orchestre.
  - **La Marseillaise devient l'hymne national en 1879** durant la 3ème République.
-

# Les principales occasions d'entendre l'hymne français

- **Cérémonies officielles de l'État** : commémoration nationale, discours du président de la République, hommage rendu aux victimes d'attentats ou aux soldats morts pour la France, défilé militaire du 14 juillet.
- **Événements sportifs internationaux** : avant un match auquel participe une équipe française, cérémonie de remise d'une médaille à un athlète français.
- **Manifestations exceptionnelles** : rassemblement lors d'un évènement national marquant (par exemple les manifestations après les attentats de 2015).

 Cette affiche présente les paroles et les notes au piano de "La Marseillaise", l'hymne français

*Source photo : licence Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported, aucun changement n'a été apporté*

## Références

- [Page originale](#)
- [La Marseillaise de Rouget de Lisle | Élysée](#)

## Que signifie le symbole Marianne ?

La figure de Marianne apparaît pendant la Révolution française pour représenter **la République**.

Avec son prénom féminin populaire, elle symbolise le fait que la République est fondée sur la volonté du peuple et la démocratie.

Elle porte **le bonnet phrygien**, comme les esclaves de l'Antiquité qui avaient retrouvé leur liberté.

De plus en plus utilisée au fil du temps, elle finit par devenir un symbole officiel de la République.

## Un élément de la culture populaire

En plus de son utilisation dans les institutions de la République française, Marianne est devenue un repère visuel pour représenter la France et son peuple. Elle apparaît sur des timbres, des pièces de monnaie, des affiches, dans des films, des caricatures...

À partir des années 1960, Marianne a souvent été représentée par des actrices françaises (Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Laetitia Casta). Cela a modernisé son image et renforcé sa place dans la culture populaire.

---

## Les principales utilisations du symbole Marianne

- **Institutions de la République** : le buste de Marianne est présent dans toutes les mairies.
- **Documents officiels** : la figure de Marianne est présente sur la carte d'identité, sur les documents administratifs comme la déclaration d'impôts par exemple...

On la voit aussi sur des timbres et les pièces de monnaie.

 Principales utilisations du symbole Marianne : timbre  
Source photo : *Timbre - info.gouv.fr*

 Principales utilisations du symbole Marianne : buste dans les mairies  
Source photo : *Buste dans les mairies - photo anonyme*

 Principales utilisations du symbole Marianne : logo des entités de l'État  
Source photo : *Logo des entités de l'État - info.gouv.fr*

### Références

- [Page originale](#)
- [La petite histoire de Marianne | info.gouv.fr](#)
- [Marianne | Élysée](#)

## Quel est le jour de la fête nationale ?

Le 14 juillet devient le jour de la fête nationale en 1880. Ce choix commémore deux événements fondateurs de la République française : le 14 juillet 1789 et le 14 juillet

## Les origines de la fête nationale

### Que s'est-il passé le 14 juillet 1789 ?

Des Parisiens sont entrés dans la prison de la Bastille. Cet événement, que l'on appelle la **prise de la Bastille**, marque le début de la Révolution française, c'est-à-dire la révolte du peuple contre l'Ancien Régime. Il symbolise la lutte pour la liberté.

### Et le 14 juillet 1790 ?

C'est la première **Fête de la Fédération**, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les représentants de toutes les provinces de France se réunissent à Paris, en présence du roi Louis XVI, pour affirmer leur attachement à la Constitution qui sera écrite l'année suivante.

---

## Quelle est la signification de cette journée ?

Aujourd'hui, la journée du 14 juillet est un moment fort de la vie républicaine en France.

C'est un moment **institutionnel** qui rappelle les fondements de la République : un défilé militaire a lieu à Paris, sur les Champs-Élysées, en présence du président de la République.

C'est aussi une **fête populaire** dans tout le pays, pour célébrer l'identité nationale, avec des feux d'artifice, des concerts, des bals...

 Des militaires américains défilent lors du défilé du 14 juillet 2017 à Paris, sous les traînées de fumée d'un survol effectué par des avions Alpha français

*Source photo : Des militaires américains défilent lors du défilé du 14 juillet 2017 à Paris, sous les traînées de fumée d'un survol effectué par des avions Alpha français - Chief Petty Officer Michael McNabb*

---

### Références

- [Page originale](#)
- [Défilé du 14 juillet 2025](#)

- [Vidéo : la fête nationale du 14 juillet | vie-publique.fr](#)

## Quelles sont les origines de ce symbole ?

Pendant l'Antiquité, les Romains désignaient les Gaulois par le mot latin “Gallus”, qui signifiait à la fois “Gaulois” et “coq”. Ce jeu de mots s'est concrétisé par l'utilisation du coq pour représenter le Gaulois de manière symbolique. D'abord moqueur, le coq est peu à peu devenu un symbole **de fierté et de courage**.

À partir de la Renaissance, puis surtout pendant la Révolution française, le coq commence à apparaître sur des monnaies, des drapeaux... Il valorise alors **les paysans** qui travaillent dur et qui sont attachés à la terre.

## Un symbole non officiel

Le coq n'est pas reconnu de manière officielle comme un symbole de la République française, contrairement au drapeau tricolore, à Marianne ou à la devise nationale.

Mais comme il est très utilisé, il est devenu **un symbole national fort**.

## Les principales utilisations du coq

- **Diplomatie économique et culturelle** : logo de La French Tech, communication de Business France, pavillon de la France lors des expositions universelles...
- **Institutions de la République** : frontons de certaines mairies ou de monuments aux morts...
- **Sport** : maillots des équipes nationales.

Source photo : *Mascotte coq des Jeux Olympiques posant devant le vestiaire du stand du ministère au Club France Paris / F.Balsamo*

### Références

- [Page originale](#)

- [Le coq | Élysée](#)
  - [À l'origine du coq, emblème national - #CulturePrime](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Système institutionnel et politique

- [État de droit et séparation des pouvoirs](#)
- [Démocratie et droit de vote](#)
- [Institutions européennes](#)
- [Organisation de la République Française](#)

# Démocratie et droit de vote

## La pluralité des partis politiques, c'est quoi ?

La pluralité des partis politiques (beaucoup de partis différents) est un principe fondamental de la démocratie française. Le Conseil constitutionnel a affirmé que "Le respect du pluralisme constitue le fondement de la démocratie".

La pluralité des partis garantit la **liberté d'expression des opinions politiques** de tous les citoyens.

Chaque citoyen peut librement rejoindre un parti politique correspondant à ses convictions. Ce droit est garanti par l'article 4 de la Constitution française, qui dispose que "*Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage*".

---

## Les médias sont-ils équitables entre les partis ?

D'après la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de communication, les médias ont l'obligation d'être équitable entre les partis politiques. Cette loi garantit le pluralisme politique.

Exemple : pendant les campagnes électorales, tous les partis ont autant de temps de parole.

---

## Beaucoup de partis politiques différents, à quoi ça sert ?

Les partis politiques participent à la vie politique (ils peuvent être présents à l'Assemblée et au Sénat).

Il ont 2 fonctions :

1. **Ils proposent des programmes politiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre.** Les partis politiques sont les intermédiaires entre les citoyens et le Gouvernement.

2. Ils sélectionnent les candidats pour les faire élire. Quand un membre d'un parti est élu à l'Assemblée ou au Sénat (pouvoir législatif) ou élu en tant que président de la République ou choisi en tant que Premier ministre (pouvoir exécutif), le parti politique **dirige le pays** (ils y participent).

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [L'importance du droit de vote | Les élections en France](#)
  - [Quel est le rôle des partis politiques ? | vie-publique.fr](#)
- 

## La démocratie, c'est quoi ?

Le mot démocratie vient du grec “Dêmos Krátos” qui signifie “*Peuple Pouvoir*”. La démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple sans distinction de sexe, de religion, de richesse ou d'origine sociale.

Elle repose sur le principe de la consultation régulière du peuple (le vote : élections de représentants et référendum), de la séparation des pouvoirs et de la pluralité des partis politiques.

La démocratie s'oppose à la dictature (pouvoir détenu par une personne ou un groupe restreint de personnes).

---

## La France est une démocratie

La France est une démocratie dans le sens où le pouvoir vient du peuple : les citoyens votent pour choisir leurs représentants au suffrage universel.

Le droit de vote est accordé à tout citoyen :

- de nationalité française ;
- de plus de 18 ans (être majeur) ;
- qui a ses droits civils et politiques (n'est pas condamné) ;
- qui est inscrit sur les listes électorales.

La Constitution de 1958 indique que la démocratie c'est : "le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple".

---

## La République, c'est quoi ?

La République vient du mot latin "Res Publica" qui signifie "*chose publique*". La République appartient au peuple. L'ensemble des biens, des droits et des services (domaine public, services publics, fonction publique...) appartiennent à tous les citoyens.

La République est un système politique dans lequel le pouvoir est détenu par des représentants élus.

La République s'oppose par exemple à la monarchie (pouvoir héréditaire).

---

## La France est une République

La France est une République où le pouvoir est exercé par un ensemble de représentants élus par le peuple. La France n'est plus une monarchie : le pouvoir n'appartient plus à une seule personne.

**En résumé, la démocratie se concentre sur la participation du peuple au processus de prise de décision, tandis que la République se concentre sur la forme de gouvernement et la manière dont le pouvoir est exercé. Une démocratie peut être une République, mais une République n'est pas nécessairement une démocratie.**

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

---

## Qui sont les acteurs politiques au niveau national ?

- **Le président de la République, élu pour 5 ans** au suffrage universel directement par les citoyens français. Il nomme le Premier ministre selon la majorité ;

- le **Gouvernement** (les ministres sont proposés par le Premier ministre au président de la République) ;
  - les **577 députés** de l'Assemblée nationale (élus au suffrage direct par les Français, tous les 5 ans) et les **348 sénateurs** du Sénat (élection au suffrage indirect, par les grands électeurs choisis par les français, tous les 6 ans).  
L'Assemblée nationale et le Sénat forment le Parlement.
- 

## Qui sont les acteurs politiques au niveau local ?

- Les **élus municipaux** (maire et conseillers municipaux, **élus pour 6 ans** lors des élections municipales au suffrage direct) : ils représentent les citoyens sur la commune ;
- les **conseillers départementaux** (**élus pour 6 ans** aux élections départementales au suffrage direct) : ils forment l'assemblée départementale qui prend des décisions concernant le département ;
- les **conseillers régionaux** (**élus pour 6 ans** au élections régionales au suffrage direct) : ils forment l'assemblée régionale qui prend des décisions concernant la région.

Source photo : Ministère de l'Intérieur

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [Les institutions démocratiques | Les élections en France](#)
  - [Bienvenue sur le site de l'Élysée](#)
  - [Site officiel du Gouvernement | info.gouv.fr](#)
  - [Assemblée nationale | Les députés, le vote de la loi, le Parlement français](#)
  - [Sénat - Travaux parlementaires, sénateurs, Parlement | Sénat](#)
  - [Statut de l'élu local | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique](#)
  - [Qu'est-ce qu'un conseil régional ? | vie-publique.fr](#)
  - [Qu'est-ce qu'un conseil départemental ? | vie-publique.fr](#)
-

# Le droit de vote, c'est quoi ?

Le droit de vote est le droit d'exprimer sa volonté à une élection. Les citoyens élisent leurs représentants.

---

# Le suffrage universel, c'est quoi ?

Le suffrage universel signifie que tous les citoyens

- qui ont la nationalité française ;
- majeurs (de plus de 18 ans) ;
- ayant leurs droits civiques et politiques (n'est pas condamné) ;
- inscrits sur les listes électorales (à leur demande, auprès de la mairie de son lieu de résidence depuis plus de 6 mois),

peuvent voter sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'idéaux politiques.

Un ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne, résidant en France, a le droit de vote aux élections européennes (inscription aux listes électorales requise) et aux élections municipales (s'il habite dans la même ville depuis plus de 6 mois et y est inscrit sur la liste électorale).

Le vote n'est pas obligatoire, c'est un droit et non un devoir.

Il est possible de voter pour une autre personne uniquement si elle a fait une procuration de vote.

---

# Les droits civiques et politiques, c'est quoi ?

Le citoyen a plusieurs droits civiques et politiques liés au droit de vote :

- droit de se présenter à des élections et d'être élu (élections législatives, communales...) ;
- droit d'exercer une fonction juridictionnelle (être juge) ;
- droit de servir dans l'armée.

Un citoyen puni par la loi (condamné à une peine d'emprisonnement) peut être privé de ses droits civiques et politiques.

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

---

## **Pourquoi le droit de vote est-il un droit fondamental ?**

En France, le droit de vote est un droit fondamental. Il est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de 1789. L'article 3 de la Constitution de la Vème République de 1958 le précise.

**En France, le vote est strictement :**

- **personnel** ;
- **libre** ;
- **secret**.

Par le vote, le peuple exprime sa volonté, qui se traduit ensuite en lois, qui s'imposent à tous. Tous les votes sont comptabilisés, peu importe le sexe, l'âge, l'origine ou la religion.

---

## **Quels sont les différents types d'élection ?**

Les citoyens français peuvent participer à plusieurs types d'élections au **suffrage universel direct** en France :

1. les **élections présidentielles** pour élire le président de la République (tous les 5 ans) ;
2. les **élections législatives** pour élire les députés à l'Assemblée nationale (tous les 5 ans sauf si il y a une dissolution) ;
3. les **élections municipales** pour élire les conseillers municipaux (tous les 6 ans) ;
4. les **élections départementales** pour élire les conseillers départementaux (tous les 6 ans) ;
5. les **élections régionales** pour élire les conseillers régionaux (tous les 6 ans) ;

6. les **élections européennes** pour élire les députés au Parlement européen (tous les 5 ans). Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent également voter.

Par contre, les **élections sénatoriales**, qui permettent d'élire les sénateurs, sont au **suffrage universel indirect** (tous les 3 ans renouvellement par moitié). Seuls les grands électeurs (maires, conseillers municipaux, députés) votent.

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [L'importance du droit de vote | Les élections en France](#)
  - [Les différentes élections / Les élections en France / Archives élections | Ministère de l'Intérieur](#)
- 

## Qui propose les lois ?

L'**initiative de la loi** peut être faite par :

- Le **Gouvernement** (les ministres), qui peut présenter un **projet de loi**.
  - Le **Parlement** (les députés ou les sénateurs), qui peut présenter une **proposition de loi**.
- 

## Que se passe-t-il après ?

La loi est déposée auprès d'une **commission parlementaire** (qui dépend du Sénat ou du Parlement) qui va **examiner la loi** et rendre un rapport sur le sujet.

Cette commission désigne quelqu'un, un rapporteur, pour modifier le texte (amendements).

---

## Comment la loi est-elle validée ?

Quand le texte de loi a été validé par la commission parlementaire, il est transmis à **l'Assemblée nationale** ou au **Sénat** pour être discuté et amendé (modifications) en séances publiques.

Chaque article et chaque amendement sont votés un par un. Puis, **l'ensemble du texte de loi est validé**.

Les deux chambres parlementaires (le Sénat et l'Assemblée nationale) doivent valider un texte de loi identique pour qu'il soit appliqué.

La loi est l'expression de la volonté générale.

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

➤ **Transcription**

## **La navette parlementaire, c'est quoi ?**

Quand le texte de loi a été validé par une des chambres parlementaires (l'Assemblée nationale ou le Sénat), le texte de loi est envoyé à l'autre chambre.

Exemple : l'Assemblée nationale a amendé (modifié) le texte de loi et l'a validé. Le texte de loi est transmis au Sénat.

- Si les deux assemblées valident le même texte de loi (sans modification), alors le texte de loi est définitivement adopté.
- Si des amendements sont ajoutés (modifications) par la deuxième chambre parlementaire, alors le texte de loi est de nouveau transmis à la première assemblée : on parle de **navette parlementaire**.

## **Et si les députés et les sénateurs ne sont pas d'accord ?**

Une **commission paritaire mixte**, composée de 7 députés et 7 sénateurs, est appelée pour se mettre d'accord sur un texte de loi.

S'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord : l'Assemblée nationale décide (les députés peuvent choisir quels amendements/modifications faire, ou ne pas faire, à la loi).

# Que se passe-t-il après, quand la loi est adoptée par les deux chambres ?

La loi est validée et signée par le président de la République dans un délai de 15 jours.

Pendant ce délai :

- le président peut demander un nouvel examen ;
- le Conseil constitutionnel peut être saisi pour vérifier la conformité à la Constitution.

Une fois promulguée, la loi est publiée au Journal officiel et entre en vigueur.

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

## › **Transcription**

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Quelles sont les étapes du vote d'une loi ? | vie-publique.fr](#)

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# État de droit et séparation des pouvoirs

## L'État de droit, c'est quoi ? [🔗](#)

Un État de droit est un système dans lequel la loi est la même pour tous, y compris pour l'État. Le droit est donc supérieur aux pouvoirs et aux autorités politiques. Ce système garantit le respect des droits fondamentaux et de la démocratie.

Exemple : le droit à la sûreté protège les individus contre les arrestations et les emprisonnements arbitraires des autorités publiques.

**L'État de droit est donc une condition de la démocratie, et c'est le contraire de l'État arbitraire puisque les autorités publiques agissent toujours en respectant la loi.**

Des juges indépendants contrôlent les autorités publiques.

---

## Les principes de l'État de droit, quels sont-ils ? [🔗](#)

On définit l'État de droit selon 6 principes :

- la **primaute du droit** : le droit s'impose à tous, y compris à l'État et à ses représentants ;
- l'**égalité devant la loi** (tout le monde est soumis aux mêmes lois et a les mêmes droits et devoirs, qu'il soit politicien ou pas) ;
- la **séparation des pouvoirs**.

On y ajoute :

- la **légalité** : les lois sont créées dans un processus transparent, responsable, démocratique et dans lequel chaque parti politique a pu s'exprimer ;
- la **sécurité juridique** : on peut avoir confiance en la loi, elle est claire et ne change pas tout le temps ;
- **une protection juridictionnelle** effective : la justice protège réellement.

L'État de droit doit toujours respecter la Constitution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, citée dans l'introduction de la Constitution.

---

## Le principe de séparation des pouvoirs, c'est quoi ?

En France, la séparation des 3 pouvoirs signifie que les pouvoirs législatif (le Parlement vote les lois), exécutif (le Gouvernement applique et fait respecter la loi) et judiciaire (l'autorité judiciaire contrôle l'application des lois) **ne sont pas entre les mains des mêmes personnes**.

Ce principe permet de garantir les droits fondamentaux et de conserver un équilibre : les pouvoirs se contrôlent mutuellement, ils sont neutres et ne peuvent s'exercer de façon arbitraire.

Exemple : un ministre qui ne respecte pas la loi peut être sanctionné comme tout citoyen.

Le principe de séparation des pouvoirs est inscrit dans la Constitution, qui cite la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Qu'est-ce que l'État de droit ? | vie-publique.fr](#)
  - [Qu'entend-on par séparation des pouvoirs ? | vie-publique.fr](#)
- 

## Le pouvoir législatif, c'est quoi ?

Le pouvoir législatif est exercé par le Parlement, composé de 2 entités, qu'on appelle "chambres" :

- l'Assemblée nationale (où siègent les **577 députés**, élus par les citoyens) ;
- le Sénat (où siègent les **348 sénateurs**, élus par les grands électeurs).

\*\*

Le Parlement vote la loi.\*\*

Les deux chambres doivent :

- proposer ;
- négocier ;
- voter la loi.

Elles vérifient aussi que le Gouvernement agit selon la loi et évaluent les politiques publiques.

---

## Le pouvoir exécutif, c'est quoi ? [🔗](#)

Le pouvoir exécutif est exercé par :

- le président de la République (le chef de l'État et des armées) qui réside au Palais de l'Élysée ;
- le Gouvernement (le Premier ministre et les ministres). Le Premier ministre, qui réside à l'hôtel de Matignon, est nommé par le président de la République.

**Le président de la République et le Gouvernement appliquent et font respecter les lois** (créées par le pouvoir législatif).

Le président de la République et le Gouvernement doivent aussi :

- **diriger l'Administration** ;
  - **conduire la politique nationale** (intérieure et extérieure).
- 

## L'autorité judiciaire, c'est quoi ? [🔗](#)

L'autorité judiciaire est exercée par **les juges et les magistrats** (recrutés par concours et non choisis par le pouvoir).

Les juges et les magistrats **appliquent les lois**. Ils jugent **et rendent la justice**.

La justice est indépendante, elle rend un jugement impartial et équitable. Une **aide juridictionnelle** financière existe pour que chacun (peu importe sa nationalité, son âge, ses revenus) soit défendu de manière juste.

› **Transcription**

## Quelle justice pour quel conflit ?

La justice protège, décide et sanctionne impartialement. Selon les parties qui s'opposent, le pouvoir judiciaire s'exerce différemment, réparti entre deux ordres : la justice judiciaire et la justice administrative.

La justice judiciaire comprend :

- la **justice civile**, qui s'occupe des litiges entre citoyens (exemple : un conflit entre locataire et propriétaire) ;
- la **justice pénale**, qui punit les infractions des citoyens à la loi (exemple : un vol, un excès de vitesse en voiture).
- la **justice administrative** juge les litiges entre les citoyens (individus) et l'État (administrations et collectivités publiques) (exemple : une fausse déclaration à la CAF).

 Pictogrammes DSFR — Institutions — Justice

## Comment sont organisées ces institutions judiciaires ?

Les tribunaux de chaque ordre sont organisés en pyramide :

- une juridiction de première instance (premier procès) ;
- une juridiction d'appel (quand un deuxième procès est demandé, il va en cours d'appel) ;
- une juridiction de cassation : la Cour de cassation (justice judiciaire) ou le Conseil d'État (justice administrative). C'est le dernier niveau de juridiction en France.

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](http://Banque de pictogrammes FALC)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [La séparation des pouvoirs en France | Le droit en schémas, par Inès Stanojevic](#)
  - [Infographie sur l'organisation des juridictions : l'ordre judiciaire | vie-publique.fr](#)
  - [Infographie sur l'organisation des juridictions : l'ordre administratif | vie-publique.fr](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Institutions européennes

## L'Union européenne, une construction progressive

L'Union européenne n'a jamais cessé d'évoluer depuis sa création en 1952. Elle a évolué à deux niveaux :

1. ses domaines d'action ont été élargis à chaque nouveau traité ;
  2. son territoire s'est étendu à de nouveaux pays.
- 

## L'élargissement des domaines d'action

- **En 1951**, le traité de Paris crée la CECA (communauté européenne du **charbon** et de l'**acier**).
  - **En 1957**, le traité de Rome crée la CEE (communauté économique européenne), dont l'objectif est de créer un **marché commun**, et la CEEA (communauté européenne de l'**énergie atomique**).
  - **En 1992**, le traité de Maastricht crée l'Union européenne (UE). Désormais, les **marchandises, les personnes** et les **capitaux** peuvent circuler librement au sein de l'UE. La libre circulation des personnes au sein de l'UE signifie notamment que tout citoyen peut se déplacer dans un autre pays de l'UE.
  - **En 2007**, le traité de Lisbonne adapte les règles des anciens traités pour permettre une meilleure coordination des pays membres, modifie les institutions et assouplit la prise de décision. La **lutte contre le changement climatique** est ajoutée aux objectifs de l'UE.
- 

## Les dates clés de l'extension géographique

- **En 1957**, la CEE est créée avec 6 pays : Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.
- **En 1973**, 3 nouveaux pays entrent dans la CEE : Danemark, Irlande et Royaume-Uni.
- **En 1981**, la Grèce intègre l'Europe.

- **En 1986**, c'est au tour de l'Espagne et du Portugal.
- **En 1995**, l'Autriche, la Finlande et la Suède intègrent l'UE.
- **En 2004**, l'extension géographique concerne de nombreux pays : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.
- **En 2007**, la Bulgarie et la Roumanie intègrent l'UE.
- **En 2013**, c'est au tour de la Croatie.
- **En 2020**, pour la première fois, un pays quitte l'UE : le Royaume Uni.

Source carte : DILA 2021 - [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)

### ➤ **Transcription**

### **Références**

- [Page originale](#)
- [Histoire de la construction européenne](#)
- [La construction européenne | vie-publique.fr](#)

## **Qui élit-on lors des élections européennes ?**

Les élections européennes sont organisées **tous les cinq ans**. Les citoyens et les citoyennes de l'Union européenne votent pour désigner les membres du **Parlement européen**. On les appelle les députés européens, ou eurodéputés.

Le nombre d'eurodéputés par État dépend de la population du pays. Depuis les élections de 2024, la France compte **81 eurodéputés**.

Les électeurs votent pour des listes de partis politiques, et non pour des candidats uniques.

## **Qui peut voter ?**

Pour avoir le droit de voter en France lors des élections européennes, il faut :

- Avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne ;
  - Habiter en France ;
  - Avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de l'élection ;
  - Être inscrit sur les listes électorales françaises.
- 

## Qui peut être candidat ?

Pour être candidat aux élections européennes organisées en France, il faut :

- Avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne ;
  - Habiter en France ;
  - Avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de l'élection ;
  - Ne pas être privé de ses droits civils et politiques.
- 

Source photo : [Banque des territoires](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Élections européennes : tout ce qu'il faut savoir](#)
  - [Élections : droit de vote d'un citoyen européen en France | Service-Public.fr](#)
- 

## Quelle est la signification du drapeau européen ?

Le drapeau européen est un des symboles de l'Union européenne.

Sur un fond bleu, douze étoiles jaunes forment un cercle. Ce cercle d'étoiles symbolise l'**unité**, la **solidarité** et l'**harmonie** entre les peuples d'Europe.

Ce drapeau est présent sur les façades des institutions européennes, sur les passeports et cartes d'identité de certains États européens...

---

# Les dates clés du drapeau européen

- **1955** : le drapeau devient l'emblème officiel du Conseil de l'Europe.
  - **1985** : le drapeau devient l'emblème officiel de la CEE.
  - **1986** : le drapeau est hissé pour la première fois devant le bâtiment de la Commission européenne, à Bruxelles.
- 

## L'hymne européen

L'hymne européen est l' "Ode à la joie", une mélodie écrite par le compositeur allemand Ludwig von Beethoven.

Cet hymne est un des symboles de l'Union européenne. Il symbolise la **liberté, la paix et la solidarité**.

Cette mélodie est devenue l'hymne officiel du Conseil de l'Europe en 1972. En 1985, elle devient un symbole de l'Union européenne.

On peut l'entendre lors des évènements officiels, notamment la Journée de l'Europe (le 9 mai).

---

Source photo : [Site de l'Union Européenne](#)

---

## La devise européenne

La devise de l'Union européenne est « Unie dans la diversité » depuis 2000.

Elle illustre la manière dont les Européens se sont rassemblés en créant l'Union européenne pour partager la paix et la prospérité, dans le respect de leurs diverses cultures, traditions et langues.

Elle est traduite dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

Elle est présente dans des discours officiels, des documents pédagogiques...

---

## La Journée de l'Europe

Chaque année, le 9 mai, tous les pays membres de l'Union européenne fêtent la Journée de l'Europe en organisant des évènements.

Cette date marque l'anniversaire de la “déclaration Schuman” du 9 mai 1950, un texte fondateur de la construction européenne.

Cette journée a plusieurs objectifs :

- Rappeler les valeurs qui fondent l'Union européenne ;
- Faire découvrir l'Europe à travers des évènements culturels, éducatifs et citoyens ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun.

*Affiche de la Fête de l'Europe 2024 - Source photo : Site de Toute l'Europe*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [Drapeau de l'UE | Union européenne](#)
  - [Hymne européen | Union européenne](#)
  - [Devise de l'UE | Union européenne](#)
  - [Journée de l'Europe, 9 mai | Union européenne](#)
- 

## Les institutions européennes, le résultat de l'histoire

Les institutions européennes qui existent aujourd'hui sont le résultat d'une évolution constante :

- Les institutions fondatrices ont été réorganisées par les traités ;
  - De nouvelles institutions sont apparues de manière progressive.
- 

## L'évolution des institutions fondatrices

En **1951**, la CECA est organisée avec quatre institutions :

- **la Haute Autorité** représente l'intérêt général de la CECA ;

- **l'Assemblée commune** représente les peuples des pays membres ;
- **le Conseil spécial des ministres** représente les États membres ;
- **la Cour de justice** assure le respect et l'application du traité de Paris.

En **1957**, la Haute Autorité est remplacée par **la Commission**. Cette nouvelle institution propose les lois et contrôle leur exécution. Et l'Assemblée commune devient **l'Assemblée européenne consultative**.

En **1962**, l'Assemblée européenne consultative devient **le Parlement européen**. Ses pouvoirs sont élargis.

---

## L'apparition des autres institutions

- **La Cour des comptes européenne** est créée en **1975**.
- **La Banque centrale européenne** est créée en **1998**, au moment de la création de l'euro comme monnaie unique.
- **Le Conseil européen**, apparu dans les années 1960 sous la forme de réunions irrégulières, devient une institution en **2009**.

Le Berlaymont abrite le siège de la Commission européenne

*Le Berlaymont abrite le siège de la Commission européenne - Source photo : Licence Creative Commons Attribution 2.0 Générique, aucun changement n'a été apporté - Auteur : Fred Romero, Paris, France*

---

## Le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne

Ces deux institutions sont toutes les deux situées à Bruxelles. Elles ont des noms similaires mais elles n'ont pas les mêmes rôles, pas les mêmes membres.

**Le Conseil européen** donne les grandes orientations politiques et budgétaires de l'Union européenne (UE).

Il réunit les 27 chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'UE.

**Le Conseil de l'Union Européenne** coordonne les politiques communes, conclut des accords internationaux, vote le budget de l'UE, élabore la politique étrangère et de

sécurité de l'UE, coordonne les politiques des États membres dans certains domaines.

Il n'a pas de membres permanents : il réunit les ministres des pays membres, choisis en fonction des domaines à traiter (agriculture, économie...).

---

## La Commission européenne et le Parlement européen [🔗](#)

La Commission européenne est située à Bruxelles et le Parlement européen à Strasbourg.

**La Commission européenne représente les intérêts communs**, propose le budget et propose les lois.

Elle réunit les 27 commissaires européens, un pour chaque pays membre. Chaque commissaire européen est chargé d'un domaine : agriculture, justice, égalité... La commission exécute les décisions du Conseil et du Parlement

**Le Parlement européen** vote le budget et vote les lois, avec le Conseil de l'Union européenne. Il contrôle la Commission européenne.

Il réunit 720 députés européens, répartis en groupes politiques (sociaux-démocrates, libéraux, libéraux, etc.).

---

## La cour de Justice [🔗](#)

La cour de Justice est située à Luxembourg.

Elle rend la justice à l'échelle européenne. Par exemple, elle traite les conflits juridiques entre des institutions et/ou des États membres de l'UE.

Elle vérifie également que les Etats appliquent correctement le droit européen.

*Hémicycle du Parlement européen à Strasbourg - Source photo : Licence Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International, aucun changement n'a été apporté - Auteur : Gzen92*

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [Les institutions européennes | Toutteleurope.eu](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Organisation de la République Française

## La décentralisation, qu'est-ce que c'est ?

La décentralisation, c'est **l'État qui transfère des compétences et des moyens** à d'autres autorités, appelées collectivités territoriales.

Il existe plusieurs niveaux de collectivités territoriales : les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier (c'est-à-dire qui ont leurs propres caractéristiques), et les collectivités d'outre-mer.

---

## À quoi servent les collectivités territoriales ?

- La **commune** a de nombreuses compétences, surtout en urbanisme, logement et action sociale. Elle gère les écoles primaires et maternelles et les services de proximité. C'est la collectivité la plus répandue sur le territoire (il y a plus de 35 000 communes en France). Elle est dirigée par des personnes élues, **dont le maire**.
  - Le **département** agit surtout dans l'action sociale (exemples : aide aux personnes handicapées, gestion du RSA). Il gère aussi les collèges, et a des compétences partagées avec les autres collectivités territoriales. Il y a 101 départements en France.
  - La **région** contribue notamment à gérer les lycées, à développer l'activité économique et à aménager le territoire. Il y a 18 régions en France.
- 

## Exemples de collectivités à statut particulier

- **Paris** a à la fois les compétences de la commune et du département.
- La **métropole de Lyon** a, à la fois, les compétences du département et de la commune.

- La **collectivité européenne d'Alsace** a les compétences du département et des compétences spécifiques adaptées aux particularités de l'Alsace.
- Les **collectivités d'outre-mer** ne sont pas des collectivités à statut particulier, mais elles ont elles-aussi des caractéristiques particulières. Par exemple, elles peuvent adapter les lois et les règlements en fonction de leurs contraintes locales et fixer des règles applicables sur leur territoire (sauf la Réunion).

Source photo : DILA 2024

### ➤ **Transcription**

---

## **Le rôle du Préfet**

Le Préfet est le représentant de l'État dans le département.

**Il dirige les services de l'État dans un département.**

Il ne s'occupe ni de la justice ni de l'armée mais il veille à la continuité de l'État.

---

## **Les principales missions de la préfecture et du Préfet**

- Organiser la **sécurité des personnes et des biens** avec la police, la gendarmerie et les secours.
- Délivrer les **titres et autorisations** administratives.
- Vérifier que les collectivités territoriales **respectent les lois**.
- Coordonner les **aides pour les personnes en difficulté**, notamment pour l'emploi, la santé et le logement selon les besoins du territoire.
- Soutenir le **développement économique et social** : elle aide à créer des entreprises par exemple.

## **Le découpage administratif en France, qu'est-ce que c'est ?**

- **Les ministères**, qui mettent en œuvre les décisions du gouvernement : l'administration centrale définit et encadre les politiques à l'échelle nationale ;
- **Les collectivités territoriales** :
  - les communes (34 875) ;
  - les départements (101 dont 5 en Outre-mer) ;
  - les régions (18 dont 5 Outre-Mer).

**Les ministères et les collectivités territoriales sont chargés, selon leurs compétences, de gérer le pays et chacun des territoires.**

---

## **Exemple de répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales : l'école en France**

Le service public de l'Éducation est concerné par la décentralisation : l'État a transféré certaines compétences aux collectivités territoriales.

- **L'État (l'administration centrale)** :
  - définit les programmes scolaires ;
  - recrute, forme et gère les enseignants ;
  - valide les manuels scolaires ;
  - supervise les universités.
- **Les régions** gèrent les lycées ;
- **Les départements** gèrent les collèges ;
- **Les communes** gèrent les écoles maternelles et primaires.

Gérer un établissement scolaire réunit plusieurs compétences : construction et entretien des bâtiments, équipements et matériel, cantine.

---

### **Références**

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Collectivités territoriales | vie-publique.fr](#)

- [Missions de la préfecture - Missions de la préfecture - La préfecture - Préfecture et sous-préfectures - Services de l'État - Les services de l'État en Vaucluse](#)
  - [Qu'est-ce qu'une collectivité territoriale ou collectivité locale ? | vie-publique.fr](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Droits et devoirs

- [Droits fondamentaux](#)
- [Obligations et devoirs des personnes résidant en France](#)

# Droits fondamentaux

## Les droits fondamentaux, c'est quoi ?

Les droits fondamentaux (ou libertés fondamentales) sont les droits et les libertés élémentaires que tout le monde doit respecter pour assurer le bien-être de chacun.

Ces droits sont les mêmes pour tout le monde, peu importe le sexe, l'âge (avant ou après 18 ans), les croyances ou la façon de vivre.

Les droits fondamentaux garantissent à chacun :

- la dignité ;
  - le respect ;
  - l'égalité ;
  - la justice.
- 

## Quelles sont les différentes catégories de droits fondamentaux ?

Ces droits fondamentaux peuvent être répartis en 3 catégories :

1. les droits liés à la personne humaine ;
2. les droits sociaux et économiques ;
3. les droits dits “de troisième génération” qui sont collectifs.

Ces droits fondamentaux sont la base de notre démocratie.

---

## Quels textes garantissent ces droits fondamentaux ?

Ces droits fondamentaux sont garantis par l'État.

Les droits et libertés fondamentaux sont inscrits dans plusieurs textes français et européens, dont :

- la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ;

- le Code Civil de 1804 ;
- la Constitution française de 1946 ;
- la Constitution française de 1958 ;
- la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales mise en place en 1959 ;
- la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000 ;
- la Charte de l'environnement de 2005.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Libertés et droits fondamentaux : de quoi s'agit-il ? | vie-publique.fr](#)

# Les droits liés à la personne humaine (dits “les droits de” quelqu'un), c'est quoi ? [🔗](#)

Les droits liés à la personne sont “les droits de” tous les êtres humains. Ce sont des droits naturels que chaque individu possède simplement parce qu'il est un être humain.

Ce sont des droits individuels, civiques et politiques. Chaque personne a droit à :

- l'égalité devant la loi (tout être humain doit être traité de la même façon par la loi) ;
- la liberté ;
- la sûreté (la sécurité) ;
- la résistance à l'oppression.

Ces droits fondamentaux sont des libertés fondamentales inaltérables (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas modifiables).

---

# Quels sont les droits qui découlent des droits individuels ? [🔗](#)

L'application des droits fondamentaux liés à la personne humaine cités précédemment (égalité, liberté, sûreté et résistance à l'oppression) entraîne des droits fondamentaux dans une société.

### **Le principe d'égalité devant la loi se décline en plusieurs types d'égalité :**

- le suffrage universel (le droit de vote pour chaque citoyen) ;
- l'égalité des sexes (les femmes et les hommes doivent recevoir un traitement égal et ne doivent pas être victimes de discriminations fondées sur leur appartenance à l'un ou l'autre sexe ou genre) ;
- l'égalité devant la loi, l'impôt, la justice, devant l'accès à l'emploi, l'accès à la culture...

### **Le principe de liberté confère à chacun :**

- la liberté d'expression (liberté de penser et de dire ce que l'on pense) ;
- la liberté de culte ou de religion ;
- le droit de grève (droit pour une personne employée de cesser le travail pour exprimer un désaccord).

**Le droit de propriété** fonde la liberté de disposer de ses biens et d'entreprendre.

### **Le droit à la sûreté suppose le respect des droits de la défense comme :**

- le droit à un procès équitable (être accompagné, dans la langue qu'il comprend) ;
- la présomption d'innocence (toute personne accusée est dite "innocente" tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée) ;
- le droit à un avocat ;
- le droit au silence ;
- et la protection de la liberté individuelle.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### **Références**

- [Page originale](#)
- [Libertés et droits fondamentaux : de quoi s'agit-il ? | vie-publique.fr](#)

# Les droits économiques et sociaux, c'est quoi ?

Les droits économiques et sociaux visent à garantir à chaque individu des conditions de vie dignes en assurant l'accès à des ressources essentielles telles que l'**éducation**, la **santé**, le **travail**, le **logement** et la **sécurité sociale**.

Les droits économiques et sociaux sont notamment :

- **le droit à l'emploi** : "Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances." (article 5 du Préambule de la Constitution de 1946) ;
- **le droit à la protection de la santé** : "Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs." (article 11 du Préambule de la Constitution de 1946) ;
- **le droit à la gratuité de l'enseignement public** : "La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État." (article 13 du Préambule de la Constitution de 1946).

À la différence des droits liés à la personne qui existent dès la naissance d'un individu, les droits économiques et sociaux ont besoin de l'intervention de l'État pour être assurés et protégés.

---

# Les droits dits "de troisième génération", c'est quoi ?

Les droits fondamentaux dits de "troisième génération" sont avant tout fondés sur la **solidarité collective**.

Ces droits concernent autant un citoyen français qu'un citoyen d'un autre pays. Ils prennent en compte des **enjeux internationaux** qui concernent toute la planète : la paix, l'environnement, le développement...

Ces droits ont pour but de garantir une vie décente aux futures générations.

On dit que ce sont des “droits pour” :

- **la paix** ;
- **un environnement sain** (“Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.” - article 1 de la Charte de l'environnement de 2004) ;
- **des générations futures** : nous devons préserver les droits, les ressources et l'environnement pour les futures générations ;
- **l'assistance humanitaire** : en cas de violation des droits de l'Homme, un État peut intervenir dans un autre État pour aider les Hommes qui s'y trouvent (apporter de la nourriture et des soins, ou tenter de limiter un conflit fait partie des actions possibles).

Ces droits sont apparus plus récemment et sont progressivement intégrés dans les textes de loi en France. **Ils ne peuvent pas encore tous être utilisés devant un tribunal.**

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

## Références

- [Page originale](#)
- [Site Mes Droits Sociaux](#)
- [Libertés et droits fondamentaux : de quoi s'agit-il ? | vie-publique.fr](#)

---

## La dignité humaine, c'est quoi ?

La dignité humaine, c'est le fait que **chaque personne a de la valeur et mérite le respect, simplement parce qu'elle est un être humain**. Elle mérite un **respect inconditionnel (sans conditions)**, peu importe son âge, son sexe, son état de santé physique ou mentale, sa condition sociale, sa religion ou son origine ethnique.

Un être humain **ne doit jamais être traité comme un objet ou un moyen**.

---

# Dans quel texte de loi, la dignité humaine est-elle inscrite ?

La dignité humaine est un principe fondamental qui constitue le **socle de tous les droits fondamentaux**.

Ce principe est inscrit dans le premier chapitre de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000 parmi 5 droits essentiels liés au respect de la personne humaine.

Parmi ces droits, nous pouvons trouver :

- la dignité humaine (article 1) ;
  - le droit à la vie (article 2) ;
  - le droit à l'intégrité de la personne (article 3) ;
  - l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants (article 4) ;
  - l'interdiction de l'esclavage et du travail forcé (article 5).
- 

## Le droit à l'intégrité de la personne, c'est quoi ?

Toute personne a droit à son intégrité physique et mentale, peu importe son état de santé.

L'article 3 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000 dit que le consentement libre et éclairé doit être respecté, que le corps humain ne peut être une source de profit (le trafic d'organe est interdit), que les pratiques eugéniques (sélection du patrimoine génétique) et de clonage sont interdites.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne](#)
-

# Le droit de disposer de son corps, c'est quoi ?

Le droit de disposer de son corps est un principe fondamental des droits humains et des libertés individuelles.

**C'est la liberté pour chaque personne de faire elle-même ses propres choix concernant son corps.**

Le droit de disposer de son corps (pour les plus et moins de 18 ans) est garanti par plusieurs dispositifs législatifs et de santé publique, notamment pour ce qui concerne :

- la contraception ;
  - l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse).
- 

## La contraception, c'est quoi ?

La contraception, c'est l'ensemble des **moyens visant à éviter une grossesse**.

Il existe différents moyens de contraception. Les plus connus sont la pilule contraceptive (qui s'adresse aux femmes) et le préservatif. Certains contraceptifs nécessitent la **prescription** d'un médecin ou d'une sage-femme et sont alors délivrés en pharmacie. Les consultations et prescriptions de contraception aux moins de 18 ans (mineurs) peuvent être anonymes et gratuites sur demande du "secret".

La contraception des femmes assurées sociales de moins de 26 ans est prise en charge par l'Assurance Maladie sans avance de frais. Les préservatifs pour les hommes de moins de 26 ans sont disponibles gratuitement dans les pharmacies, dans les centres de santé sexuelle et dans les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGGID).

La **contraception d'urgence** est délivrée sans ordonnance en pharmacie. Pour les mineurs (moins de 18 ans), elle peut être obtenue gratuitement et de façon anonyme en pharmacie, auprès de l'infirmière scolaire ou dans un centre de santé sexuelle.



› **Transcription**

---

# L'interruption volontaire de grossesse, c'est quoi ?

L'interruption volontaire de grossesse (IVG), c'est la possibilité d'**arrêter une grossesse pour toutes les femmes, sans condition d'âge** (les mineures n'ont pas besoin d'une autorisation de leurs parents pour avorter mais elles doivent être accompagnées d'une personne majeure de leur choix).

L'IVG doit être pratiquée dans un cadre réglementé précis. Plusieurs méthodes sont possibles, selon le choix de la patiente et le moment de la grossesse :

- l'IVG instrumentale (chirurgie) ;
- l'IVG médicamenteuse (médicament).

Quand vous souhaitez recourir à un avortement, vous devez **prendre rendez-vous avec un médecin ou une sage-femme**.

L'avortement et les actes médicaux adjacents (consultations, échographies, prises de sang...) des femmes assurées sociales sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais.

---

Source photo : [sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr)

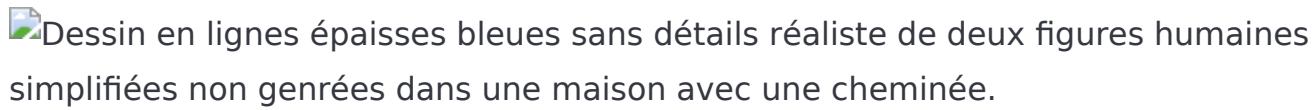
## Références

- [Page originale](#)
- [Contraception | Service-Public.fr](#)
- [Interruption volontaire de grossesse \(IVG\) | Service-Public.fr](#)

# Qu'est-ce qu'un couple ?

Un couple est une union entre deux personnes de sexe différent ou de même sexe, qui ont une vie commune.

Qu'ils soient en concubinage, pacsés ou mariés, les deux partenaires du couple ont chacun des libertés individuelles fondamentales reconnues par la loi. Ces droits les protègent et garantissent le respect de l'autonomie de chacun d'eux.



## La liberté conjugale, c'est quoi ?

En France, chacun est **libre de choisir son conjoint** (quel que soit son sexe).

Chacun est libre de se mettre en couple, de vivre en concubinage, de se pacser, de se marier ou de ne pas le faire. Le **consentement libre** est une condition essentielle de la validité du mariage (article 146 du Code civil).

La liberté conjugale permet aussi à chaque conjoint de **mettre fin à l'union** (concubinage, PACS ou mariage) dans laquelle elle est engagée :

- le divorce met fin au mariage, sans avoir besoin d'une faute ;
- le PACS peut être rompu par un simple passage à la mairie ;
- le concubinage peut s'arrêter à tout moment, sans formalité.

## La liberté d'avoir des enfants, c'est quoi ?

Chaque personne du couple est individuellement **libre de choisir d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant**. La contraception et l'IVG sont accessibles sans autorisation du partenaire.

Que vous soyez en couple (en concubinage, pacisé ou marié) ou seul, vous avez aussi le droit de devenir parent grâce :

- au droit à l'adoption, qui permet d'adopter un mineur ou un majeur, français ou étranger ;
- à la PMA (Procréation Médicalement Assistée), ouverte à toutes les femmes (en couple ou seules) depuis le 2 août 2021 grâce à la loi bioéthique.

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Couple | Justice.fr](#)
  - [Qu'est-ce que la procréation médicalement assistée \(PMA\) ?](#)
- 

## Un citoyen, c'est quoi ?

Le citoyen français a la nationalité française. Il bénéficie de la protection de l'État et doit respecter ses lois. On dit qu'il est "ressortissant" du pays.

Le citoyen a des droits civiques et politiques (comme le droit de vote entre autres) et des devoirs (respecter les lois, payer les impôts, remplir ses devoirs militaires...).

La citoyenneté est un droit fondamental. Elle est associée à la liberté. Le citoyen est libre :

- d'exprimer ses opinions (liberté d'expression) ;
- de voter ;
- de s'engager ;
- de voyager...

Les personnes étrangères qui vivent dans le pays dont elles n'ont pas la nationalité n'ont pas tous ces droits et devoirs.

 Passeport numérique simplifié dessinés en bleu.

---

## Quel texte garantit ce droit fondamental ?

La citoyenneté française est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Ce texte s'adresse autant au citoyen qu'à l'Homme.

---

## La déchéance de nationalité : la perte de la nationalité

La **déchéance de nationalité** est une décision administrative de l'État qui retire à une personne sa nationalité française dans certaines conditions.

Cette mesure implique la perte des droits et libertés liés à la citoyenneté dont le droit de vote, le passeport français ou encore la protection diplomatique de l'État.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Citoyenneté | vie-publique.fr](#)
- [Annulation, retrait ou déchéance de nationalité française | Service-Public.fr](#)

## La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est quoi ?

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) est un **texte fondamental** qui affirme les droits fondamentaux de l'être humain : des droits naturels, universels (pour tous les hommes, femmes, enfants...) et inaliénables (ils ne peuvent être donnés à quelqu'un d'autre, ils lui appartiennent) et du citoyen (des droits et devoirs civiques et politiques).

Adoptée le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen marque une rupture avec l'Ancien Régime et fixe les objectifs et le programme de la Révolution française : construire une démocratie fondée sur la justice, l'égalité et la liberté, où le pouvoir appartient au peuple

Cette Déclaration est reprise par la Constitution de 1791 et devient une référence juridique pour les démocraties modernes dans le monde entier.

---

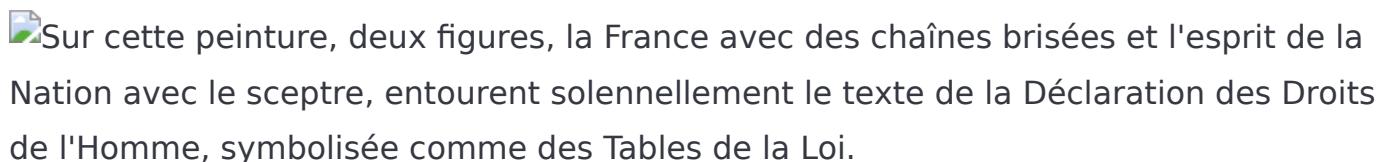
## Comment ce **texte** est-il structuré ?

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est composée d'une introduction et de 17 articles. Elle affirme les droits universels de l'Homme et du citoyen.

Voici quelques exemples :

- **l'égalité** : “Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.” (article 1er) ;
- **le droit de propriété**, parmi les droits fondamentaux : “Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.” (article 2) ;
- **la liberté d'opinion, religieuse et d'expression** : “Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.” (article 10)

Et d'autres principes fondamentaux tels que : la présomption d'innocence, la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs (contrôlés par une même personne sous la monarchie absolue), l'obligation de contribuer à l'impôt selon ses moyens...

Sur cette peinture, deux figures, la France avec des chaînes brisées et l'esprit de la Nation avec le sceptre, entourent solennellement le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme, symbolisée comme des Tables de la Loi.

*Source photo : Site de l'Elysée*

### ➤ **Transcription**

#### **Références**

- [Page originale](#)
- [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 | Conseil constitutionnel](#)

## **Une Constitution, c'est quoi ?**

Une Constitution est un acte fondateur par lequel une société se constitue une identité et décide de/établit son organisation. Ses articles déterminent :

- l'organisation de l'État (comment le pouvoir est réparti et exercé) ;
- les caractéristiques du régime politique ;
- les principaux droits et libertés fondamentaux ;
- la façon dont ces derniers vont être garantis pour tous les citoyens.

# La Constitution française du 4 octobre 1958

La Constitution du 4 octobre 1958 est le **texte fondateur de la Vème République**. C'est la Constitution qui est appliquée actuellement.

Elle a été rédigée en moins de trois mois par le Gouvernement du Général de Gaulle, dans un contexte de crise politique liée à la guerre d'Algérie. Elle a été approuvée par référendum (les citoyens votent par "oui" ou par "non" à une question posée par le président de la République) à 82% des voix le 28 septembre 1958. Elle est adoptée le 4 octobre 1958.

La Constitution est un texte très difficile à modifier mais quelques modifications ont pu être apportées. En 1962 par exemple, un référendum constitutionnel a validé que le président de la République ne serait plus élu au suffrage indirect (élu par des grands électeurs), mais au suffrage direct (par les citoyens eux-mêmes).

---

## Le bloc de constitutionnalité

La Constitution du 4 octobre 1958 est composée d'un Préambule et de **108 articles** organisés en 17 parties.

Le Préambule de la Constitution de la Vème République fait référence à 3 textes fondateurs :

1. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ;
2. Le Préambule de la Constitution de 1946 ;
3. La Charte de l'environnement de 2004.

Ces trois textes fondateurs et la Constitution française du 4 octobre 1958 forment, ensemble, le "**bloc de constitutionnalité**".

Le bloc de constitutionnalité est la référence juridique la plus haute : toutes les lois françaises doivent le respecter. Le Conseil constitutionnel est chargé de faire respecter la Constitution, la norme suprême en droit français.

*Photo du début de la Constitution de 1958 - Source photo : DILA*

› **Transcription**

## Références

- [Page originale](#)
  - [Le texte de la Constitution de la Vème République](#)
- 

## La Charte de l'environnement de 2004, qu'est-ce que c'est ?

La Charte de l'Environnement de 2004 dit que la protection de l'environnement est vitale, pour la France et pour les générations à venir de l'humanité.

---

## Quelle est l'histoire de la Charte de l'Environnement de 2004 ?

En 2000, on prend peu à peu conscience que **nous devons protéger l'environnement de notre planète.**

Au Sommet mondial sur le développement durable de 2002, le président de la République Jacques Chirac a dit : "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs."

En 2004, après deux ans de discussion, la Charte de l'environnement est validée.

Elle est ajoutée à la Constitution de 1958 en 2005.

---

## Que contient la Charte de l'environnement de 2004 ?

La Charte de l'environnement comporte un Préambule et 10 articles.

On peut notamment y lire que :

- l'Homme dépend de la nature et la nature dépend de l'Homme ;
- chacun doit contribuer à limiter les dégâts de l'homme et de ses activités sur l'environnement.

On cite souvent cette dernière phrase du Préambule : “Afin d’assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins”.

 Le document présente la Charte de l'environnement avec dix articles écrits autour du titre.

*Source photo : Site du Conseil constitutionnel*

### › **Transcription**

---

### **Références**

- [Page originale](#)
- [Charte de l'environnement de 2004 | conseil-constitutionnel.fr](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Obligations et devoirs des personnes résidant en France

## Que dit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?

De **nombreux droits et libertés nous sont accordés** par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et les autres textes fondamentaux. Il est écrit que nos droits sont "imprescriptibles" (article 2 de la DDHC), ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas nous être retirés.

Cependant, ces droits et libertés ont une limite pour protéger la vie en société. Nos droits et libertés individuels sont limités par les droits des autres : "La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (article 4 de la DDHC).

 droits et devoirs-alerte-danger-bleu-rouge

---

## Quelles sont les limites de nos droits et libertés ?

Nos droits et libertés individuels sont limités par :

- l'intérêt général ;
  - les libertés des autres ;
  - la défense de l'ordre public qui concerne non seulement la sécurité, mais également la tranquillité, la salubrité (c'est-à-dire qui ne présente pas de danger pour l'hygiène, la santé et l'environnement) ;
  - le respect de la dignité humaine.
- 

## Quelques exemples

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme certaines libertés individuelles (liberté de circulation, par exemple) ont été restreintes.

La mise en place de l'état d'urgence sanitaire contre le Covid-19 en mars 2020 a limité la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion.

En milieu carcéral, la liberté de correspondance peut être restreinte pour des raisons de sécurité ou de maintien de l'ordre.

De même, il est interdit de circuler dans l'espace public avec une tenue qui vise à cacher son visage.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Le principe de liberté, droit et grands enjeux du monde contemporain | vie-publique.fr](#)

---

## Vivre en France : vivre ensemble selon des règles communes à tous

Toute personne qui habite en France (peu importe sa nationalité, citoyen français ou non) doit respecter certaines obligations légales envers l'État et certaines règles qui relèvent du vivre-ensemble et du **respect de la société**.

Les obligations des résidents français garantissent :

- la **cohésion sociale** ;
- la **sécurité** ;
- le **bon fonctionnement de la société**.

---

## Quelles sont les obligations du résident français ?

### Payer des impôts

L'impôt permet à l'État de développer et de faire fonctionner son pays. La participation à l'effort commun, adaptée selon ses revenus, est nécessaire pour rendre les services

publics gratuits (exemples : police, justice, éducation, hôpitaux, ramassage des ordures...).

L'obligation de payer des impôts est inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

## Être en situation régulière

Les personnes étrangères qui vivent en France doivent avoir un titre de séjour valide et renouveler leur titre à son expiration.

Elles doivent aussi respecter les conditions du regroupement et de la réunification familiale.

## Assurer l'assistance à personne en danger

Assurer l'assistance à personne en danger, c'est porter secours à toute personne en danger.

Si une personne voit quelqu'un en danger ou qui est en danger, il doit l'aider.

Si elle n'aide pas, elle peut être condamnée pour "non-assistance à personne en danger".

## Défendre l'environnement

Au quotidien, chacun a l'obligation d'agir pour protéger l'environnement que ce soit au sujet de : l'alimentation, la consommation responsable, les économies d'eau et d'énergie, le choix des transports, la limitation des produits chimiques, le jardinage écologique, la réutilisation et le recyclage.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)

- [Les obligations des citoyens envers l'État et la communauté nationale | vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/les-obligations-des-citoyens-envers-l-etat-et-la-communaut-national)
- 

## Quelles sont les obligations que doit respecter le citoyen français ?

En plus des règles précédemment énoncées, le citoyen français doit respecter la loi (française et européenne).

Il doit aussi tout mettre en œuvre pour essayer de la faire respecter par les autres.

Les citoyens, qui ont le droit de vote, sont indirectement auteurs des lois. En effet, ils ont élu des représentants qui ont voté les lois. Les citoyens doivent donc d'autant plus respecter ces règles qu'ils se sont indirectement fixés à eux-mêmes.

---

## Quelles sont les obligations du citoyen français ?

Les citoyens ont des devoirs. Ils doivent par exemple participer :

### À la vie politique

Par son vote, le citoyen assure le bon fonctionnement de la démocratie. En France, la carte d'électeur porte la mention "Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique".

### À la défense du pays

Le service national, suspendu en 1997, a été remplacé par une Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD), puis par la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La JDC sensibilise les jeunes citoyens à leurs responsabilités en matière de sécurité nationale et leur fait découvrir les missions des forces armées en temps de paix et en temps de guerre.

### Au fonctionnement de la justice

Tout citoyen français âgé de plus de 23 ans, qui a tous ses droits civiques et qui est inscrit sur les listes électorales, peut être tiré au sort pour être juré lors d'un procès d'une cour d'assises. C'est un rôle clé qui garantit la participation directe des citoyens à l'administration de la justice.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
  - [Les obligations des citoyens envers l'État et la communauté nationale | vie-publique.fr](#)
- 

## Les violences, c'est quoi ?

Les violences sont des actes violents commis contre une autre personne.

**Les violences, qu'elles soient au sein du couple, au sein de la famille, au travail, dans la rue sont strictement interdites en France.**

---

## Quelles sont les types de violences ?

### La violence psychologique

La violence psychologique est un comportement ou un ensemble d'actes qui visent à vous rabaisser ou à vous dénigrer.

Exemples de violences psychologiques :

- insulter une personne ;
- tenir des propos dévalorisants ou dénigrants contre une personne, en privé ou en public ;
- confisquer les documents d'identité d'une personne ;
- menacer une personne.

# La violence physique

La violence physique se caractérise par un geste qui a pour but de blesser une personne.

Exemples de violences physiques :

- une gifle ;
- un coup (avec une main, un objet) ;
- être poussé ou tiré par les cheveux.

# La violence économique

La violence économique est un comportement qui vise à contrôler l'argent de son partenaire pour le contrôler.

Exemple de violences économiques :

- Contrôle total des ressources financières et de leur utilisation.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Violences conjugales | Service-Public.fr](#)
- [Les formes de violences | Mon Parcours Handicap](#)

---

La maltraitance envers les enfants désigne la maltraitance commise sur un mineur par ses parents ou par des personnes de son entourage (membre de la famille, voisin, ami...). **En France, la maltraitance des enfants est interdite.**

# La maltraitance des enfants, c'est quoi ?

Différents types de violences existent :

- des violences physiques ou sexuelles (morsure, brûlure, étranglement, attouchemen, mutilation sexuelle...) ;

- des violences psychologiques (cris, menaces, moqueries...) ;
- la privation volontaire de soins (alimentation, médicaments, hygiène...).

La violence n'apprend rien, elle ne peut pas être utilisée pour éduquer un enfant ; c'est inscrit dans la loi. **Les gifles, les fessées, les humiliations ou les autres violences psychologiques et physiques sont interdites.**

---

## Les violences entre enfants : le cas du harcèlement scolaire

Un élève est victime de harcèlement scolaire lorsqu'il subit, de manière répétée, des violences verbales, morales ou physiques de la part d'un ou plusieurs autres élèves, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement scolaire.

Ces actes de violence sont, par exemple, des insultes, des moqueries, des brimades, des rejets d'un groupe, des bousculades, des coups, des vols.

**Le harcèlement scolaire est un délit.** Il est puni par la loi.

 Affiche de campagne de sensibilisation pour diffuser le numéro 119, ligne de téléphone national d'urgence dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Source photo : <https://www.allo119.gouv.fr>

### ➤ **Transcription**

### **Références**

- [Page originale](#)
- [Enfant victime de maltraitance | Service-Public.fr](#)
- [Harcèlement scolaire au collège et au lycée | Service-Public.fr](#)

## Qu'est-ce qu'une mutilation sexuelle féminine ?

Les mutilations sexuelles féminines désignent **toutes les interventions aboutissant à une ablation** (acte consistant à enlever un organe) **partielle ou totale des**

**organes génitaux externes de la femme** et/ou toute autre mutilation des organes génitaux féminins pratiqués à des fins non thérapeutiques (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).

Exemples :

- l'excision (ablation totale ou partielle du gland du clitoris et des petites lèvres) ;
  - l'infibulation (ablation totale ou partielle du gland du clitoris, des petites lèvres et des grandes lèvres).
- 

## Quelles sont les conséquences des mutilations sexuelles féminines ?

Les mutilations sexuelles féminines ont des **conséquences immédiates et durables** sur la santé des femmes notamment lors de l'accouchement ainsi que sur le plaisir sexuel.

Elles peuvent entraîner des infections, des maladies, des rapports sexuels très douloureux, des grossesses et des accouchements à risques et même la mort.

Elles peuvent également avoir de graves répercussions psychologiques : angoisse, anxiété, dépression et même suicide.

Elles constituent une **atteinte aux droits fondamentaux de la personne** : l'intégrité physique, psychologique et sa santé.

**Elles sont une forme de discrimination à l'égard des femmes.**

---

## Que prévoit la loi ?

**Les mutilations sexuelles féminines sont interdites et sévèrement punies par la loi, y compris lorsqu'elles sont commises à l'étranger. Aucune tradition ne peut justifier de tels actes discriminatoires.**

Les parents sont responsables de la protection des droits fondamentaux de leur enfant.

 Affiche de campagne de sensibilisation pour alerter sur les mutilations sexuelles.

Source photo : <https://www.excisionparlonsen.org/>

## › Transcription

### Références

- [Page originale](#)
- [Mutilations sexuelles féminines | Arrêtons les violences](#)

**En France, les violences sexuelles, qu'elles soient conjugales ou pas, sont interdites.**

## La violence sexuelle, une violence interdite

La violence sexuelle désigne tous les actes commis avec violence, contrainte, menace ou surprise en rapport avec une partie du corps considérée comme intime et sexuelle (la bouche, la poitrine, le sexe, les fesses et les cuisses).

## Quels sont les types de violences sexuelles ?

Il existe différents types de violences sexuelles :

- **Le harcèlement sexuel** : c'est le fait d'imposer à une personne des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste. Le chantage est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.  
Exemples : remarque sur le corps d'une personne, sifflements, SMS à caractère pornographique, remarques dégradantes sur l'orientation sexuelle, blagues obscènes...
- **L'agression sexuelle** : c'est un acte sexuel, sans pénétration, imposé par une personne à une autre personne. Cette infraction est caractérisée lorsque l'auteur a utilisé des violences, des menaces, une contrainte physique ou psychologique ou a agi par surprise. Un attouchement sexuel non consenti est une agression sexuelle.
- **Le viol** : c'est un acte de pénétration sexuelle imposé par une personne à une autre personne. Ce crime est caractérisé lorsque l'auteur a utilisé des violences,

des menaces, une contrainte physique ou psychologique ou par surprise.

Ces violences portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne. **Personne n'a le droit d'imposer un acte sexuel non désiré y compris dans un couple.**

---

## La notion de consentement, qu'est-ce que c'est ?

La violence sexuelle est directement liée à la notion de **consentement** : dans les violences sexuelles, la victime n'a pas consenti et n'a pas désiré ces comportements, propos ou images à caractère sexuel. Son refus et son non-consentement peuvent être exprimés notamment par des paroles, par des silences, des attitudes, des écrits.

**Le consentement doit être réciproque et mutuel** : tout rapprochement physique doit être validé par les 2 partenaires. Ce consentement peut être formulé par des propos et/ou des actions. Le silence n'est pas un consentement. Le consentement est temporaire. Il peut être donné puis retiré. Le consentement concerne un acte sexuel et non tous les actes sexuels. Si une personne n'est pas en état de donner son consentement (alcool, sommeil, sous médicaments...), c'est donc qu'elle refuse.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Les violences sexuelles | site "arrêtons les violences"](#)
- 

## La traite des êtres humains c'est quoi ?

La traite des êtres humains **c'est le fait de recruter une personne, la transporter, la transférer, l'héberger ou l'accueillir pour l'exploiter.**

Elle peut prendre différentes formes :

- des faits de proxénétisme (tirer profit financier), d'agression ou d'atteintes sexuelles ;
- de réduction en esclavage ou en servitude ;

- de soumission à du travail, des services forcés ou de la mendicité.

**La traite des êtres humains est interdite en France.**

---

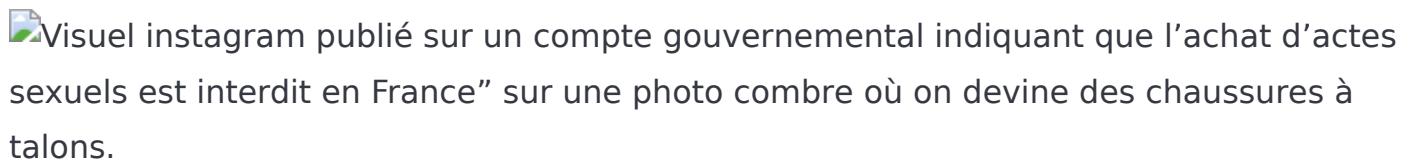
## La prostitution c'est quoi ? [🔗](#)

**La prostitution est l'échange d'un acte sexuel contre de l'argent.**

Les clients et les proxénètes (c'est-à-dire ceux qui tirent profit de la prostitution de quelqu'un ou ceux qui encouragent à la prostitution) peuvent être punis par la loi.

Il existe un accompagnement pour les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution : la France lutte contre la prostitution grâce à la prévention et à la valorisation de la réinsertion. Un retrait de toute peine et un Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) sont proposés à ceux qui souhaitent sortir de la prostitution.

**L'achat d'actes sexuels est interdit en France.**

Visuel instagram publié sur un compte gouvernemental indiquant que l'achat d'actes sexuels est interdit en France" sur une photo combre où on devine des chaussures à talons.

*Source photo : Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*

### > **Transcription**

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Quelles avancées pour lutter contre la traite des êtres humains ? | Ministère de la Justice](#)
  - [Prostitution, proxénétisme, tourisme sexuel | Service-Public.fr](#)
- 

## Une infraction, qu'est-ce que c'est ? [🔗](#)

Tout le monde doit respecter les lois. Elles garantissent l'ordre public et la sécurité de tous.

Les infractions pénales désignent des actes ou des comportements interdits par la loi.

Le non-respect des lois peut entraîner des sanctions. Les sanctions sont prononcées par le juge selon la gravité.

---

## Quelles sont les différents types d'infractions ?

### La contravention

- La contravention est l'infraction la moins grave. Exemple : un excès de vitesse ou du tapage nocturne.
- Elle est punie par une amende de maximum 3 000 € (pas de peine de prison possible).
- Elle est jugée par le tribunal de police.

### Le délit

- Le délit est une infraction intermédiaire. Exemples : vol, fraude fiscale, harcèlement, agression sexuelle, homicide involontaire, ne pas scolariser son enfant...
- Il est puni par une amende supérieure ou égale à 3 750 € et une peine d'emprisonnement entre 2 mois et 10 ans.
- Il est jugé par le tribunal correctionnel.

### Le crime

- Le crime est l'infraction la plus grave. Exemples : assassinat (prémedité), meurtre (non prémedité), viol, braquage, terrorisme...  
En raison de la gravité de cette infraction, la tentative de crime est toujours punissable.
  - Il est sanctionné par une amende supérieure ou égale à 3 750 € et une peine d'emprisonnement de 15 ans à la perpétuité (prison à vie).
  - La cour d'assises et la cour criminelle jugent les accusés de crime.
-

## Références

- [Page originale](#)
- [Les infractions pénales | Le Ministère de la justice](#)

# Qui est chargé de faire respecter la loi ? [🔗](#)

La police et la gendarmerie sont des forces de l'ordre. Ces deux institutions assurent le respect des lois en France.

Institutions distinctes, elles agissent sur des périmètres différents :

- la **police** assure le respect des lois en **ville** ;
- la **gendarmerie** agit en **zone rurale et périurbaine** (campagne) et sur les **axes de circulation**. Les gendarmes ont le statut de militaires.

 Badge en tissus brodé de la Direction générale de la Police Nationale française.

# Quel est leur rôle ? [🔗](#)

La police et la gendarmerie exercent les mêmes missions mais dans des zones différentes.

Elles se chargent de :

- la prévention des infractions ;
- le maintien de l'ordre public ;
- la protection des personnes et des biens ;
- l'investigation ou enquête sur les infractions ;
- la protection du pays en cas de menace extérieure ou de terrorisme.

Les policiers et les gendarmes peuvent donner des amendes, recueillir le témoignage d'une infraction sous forme de procès-verbaux ou constater et signaler des faits à la justice.

Les 2 institutions travaillent parfois ensemble pour assurer la sécurité et l'ordre public.

---

Sources photos :

- Logo de la police  
[licence Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International - Auteur : Rundvald](#), aucun changement n'a été apporté
- Logo de la gendarmerie  
[Gendarmerie Nationale Française / Vector graphic : Futurhit12](#)



---

## Références

- [Page originale](#)
- [Bienvenue sur le site de la police nationale](#)
- [Accueil - Gendarmerie nationale](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Histoire, géographie et culture

- [Les régimes politiques depuis 1789](#)
- [La Vème République](#)
- [Les conflits mondiaux et le nouvel ordre mondial](#)
- [Zoom sur](#)
- [Atlas de la France](#)
- [La France dans l'Europe et dans le monde](#)
- [Les régions françaises](#)
- [Culture](#)

# Atlas de la France

## Comment se compose le territoire français ?

Le territoire français est composé :

- d'un territoire situé en Europe (c'est la **France hexagonale**, aussi nommée "la métropole") ;
- de plusieurs **territoires d'outre-mer**, localisés dans différents endroits du monde.

Le territoire est divisé administrativement en régions, départements et communes. On les appelle les **collectivités territoriales**.

La France est un État unitaire : l'ensemble des lois et règlements s'appliquent de la même manière sur tout le territoire, sauf exception (voir ci-dessous).

---

## Quels sont les territoires d'outre-mer de la France ?

Les territoires ultramarins sont répartis dans plusieurs océans. On trouve :

- Les **Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM)** : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion et Mayotte.  
Les lois françaises s'appliquent dans les DROM comme en France hexagonale, avec parfois quelques adaptations.
  - Les **Collectivités d'Outre-Mer (COM)** : Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, ainsi que les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).  
Les COM ont une autonomie administrative plus grande qu'en métropole et dans les DROM, et les lois sont adaptées selon les spécificités locales.
- 

## La France en quelques chiffres clés

- **Superficie** : environ 543 000 km<sup>2</sup> pour la métropole, 120 000 km<sup>2</sup> pour les DROM et 4 600 km<sup>2</sup> pour les COM (667 000 km<sup>2</sup> au total).
- **Nombre d'habitants** : 68,6 millions (au 1er janvier 2025).
- **Nombre de régions** : 18 (13 en métropole et 5 en outre-mer).
- **Nombre de départements** : 101 (96 en métropole et 5 en outre-mer).
- **Nombre de communes** : environ 35 000 (France métropolitaine et DROM, au 1er janvier 2025).

Carte de la France avec les régions métropolitaines et les territoires d'outre-mer.

Source carte : Dario Ingiusto et Floriane Picard - DILA 2021, [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)

### ➤ **Transcription**

#### **Références**

- [Page originale](#)
- [Qu'est-ce qu'une collectivité d'outre-mer ? | vie-publique.fr](#)
- [Découpage administratif de la France : les régions | vie-publique.fr](#)

## **Quelles sont les frontières de la France ?**

La France possède à la fois des frontières terrestres et des frontières maritimes étendues. Elle occupe une position stratégique en Europe de l'Ouest.

## **Frontières terrestres (3 000 km en France hexagonale)**

En Europe, la France partage des frontières terrestres avec 8 pays : la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne, ainsi que les principautés d'Andorre et de Monaco.

Elle possède aussi des frontières avec le Brésil et le Suriname en Amérique du Sud, grâce à la Guyane.

# Frontières maritimes (5 500 km en France métropolitaine)

Les frontières maritimes de la France s'étendent le long de la mer du Nord, de la Manche, de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée.

Grâce à ses territoires d'outre-mer, la France est aussi présente dans les océans Pacifique, Atlantique et Indien, ce qui en fait une puissance géographique mondiale.

---

## Quelles sont les frontières naturelles de la France ?

Plusieurs frontières naturelles sont présentes dans le pays. Elles ont aidé la France à façonner son territoire et à protéger ses limites au cours de l'histoire.

## Fleuves et montagnes

- **À l'est** : le Rhin sépare la France et l'Allemagne sur une partie de la frontière. Les massifs du Jura et des Vosges jouent également un rôle de frontière avec la Suisse et l'Allemagne.
- **Au sud** : les Pyrénées forment une barrière montagneuse entre la France et l'Espagne.
- **Au sud-est** : les Alpes marquent la limite entre la France et l'Italie et, en partie, la Suisse.

## Mers et océans

La France est bordée par plusieurs façades maritimes.

- **Au nord-ouest** : la mer du Nord et la Manche.
- **À l'ouest** : l'océan Atlantique.
- **Au sud** : la mer Méditerranée.

Ces frontières naturelles offrent à la France une grande diversité de paysages et une ouverture stratégique vers le monde.

---

# Les frontières et l'espace maritime de la France

 Planisphère mettant en lumière les territoires français, ainsi que les façades et le domaine maritime de la France.

*Source carte : OFB, fonds cartographiques, 2023 sur le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.*

## Références

- [Page originale](#)
- [La France dans l'Union européenne | Toute l'Europe](#)

La France métropolitaine compte **cinq fleuves**.

## La Seine

La Seine prend sa source en Bourgogne, près de Dijon, et se jette dans la Manche.

**Longueur :** 776 kilomètres.

**Affluents majeurs :** l'Aube, la Marne, l'Yonne et l'Oise.

**Grandes villes traversées :** Troyes, Paris, Rouen et Le Havre.

## La Loire

La Loire prend naissance à 1 400 mètres d'altitude dans le Massif central et se jette dans l'océan Atlantique.

**Longueur :** 1 020 kilomètres. C'est le plus long fleuve de France.

**Affluents majeurs :** la Nièvre, l'Allier et le Cher.

**Grandes villes traversées :** Nevers, Orléans, Blois et Nantes.

## La Garonne

La Garonne prend sa source dans le Val d'Aran en Espagne, à plus de 1 900 mètres d'altitude. Elle traverse les Pyrénées et se jette dans l'océan Atlantique.

**Longueur :** 650 kilomètres. C'est le fleuve français le plus court.

**Affluents majeurs :** le Tarn, l'Ariège et l'Aveyron.

**Grandes villes traversées :** Toulouse, Agen et Bordeaux.

---

## Le Rhône [🔗](#)

Le Rhône naît en Suisse dans les Alpes, à 1 850 mètres d'altitude, et se jette dans la Méditerranée.

**Longueur :** 812 kilomètres, dont 522 km en France.

**Affluents majeurs :** l'Ain, la Saône, le Gard et la Durance.

**Grandes villes traversées :** Lyon, Valence, Avignon et Arles

---

## Le Rhin [🔗](#)

Le Rhin prend sa source dans l'est de la Suisse et traverse la France, l'Allemagne et les Pays-Bas jusqu'à la mer du Nord. En France, il longe une partie de la frontière franco-allemande.

**Longueur :** 1 320 kilomètres, dont 180 kilomètres en France. C'est l'un des plus grands fleuves d'Europe.

**Affluents majeurs :** la Moselle et l'Ill.

**Grandes villes traversées :** Strasbourg.

---

## Carte des fleuves français [🔗](#)

Carte de la France où figurent les fleuves et leurs principaux affluents.

*Source carte : IGN 2012, cartes-de-france.fr*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Généralités sur le transport et le réseau fluvial en France | Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche](#)
- 

# Quels sont les principaux chiffres de la démographie française ?

## Population totale

**68,6 millions d'habitants** vivent en France (au 1er janvier 2025) :

- 66,4 millions en France hexagonale ;
- 2,3 millions dans les DROM (départements et régions d'outre-mer).

## Naissances

Les femmes ont en moyenne **1,62 enfant** (en 2024). Le nombre de naissances est en baisse en France.

## Espérance de vie

Les femmes vivent en moyenne **85,6 ans** et les hommes **80 ans** (en 2024). L'espérance de vie actuelle est l'une des plus élevées dans l'histoire de la France.

---

# Quelle est la répartition de la population selon l'âge ?

La France connaît un vieillissement de la population. Il y a de plus en plus de personnes âgées et de moins en moins de naissances.

- Moins de 20 ans : 23 % de la population.
- Entre 20 et 64 ans : 55 % de la population.
- 65 ans et plus : 22 % de la population.

# Comment se répartit géographiquement la population ?

La population française est répartie de façon inégale sur le territoire.

Environ **81 % de la population vit en ville**. Les zones les plus peuplées sont les grandes agglomérations comme **Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille et Bordeaux**.

Les **régions littorales**, comme la côte atlantique, le sud de la France près de la mer Méditerranée et la Bretagne, accueillent aussi beaucoup d'habitants. Ces zones sont attractives et bien équipées.

D'autres régions sont moins peuplées. C'est le cas du **Massif central**, des **Alpes**, des **Pyrénées** et de plusieurs **zones rurales du nord-est** de la France. Ces territoires comptent peu d'habitants, en raison de l'éloignement par rapport aux grandes villes et du nombre limité d'emplois.

 Infographie présentant le nombre d'habitants total en France et le nombre d'habitants en France métropolitaine et dans les DROM.

*Source photo : Insee, bilan démographique 2024*

## › **Transcription**

## Références

- [Page originale](#)
- [Bilan démographique 2024 | Insee](#)

# Qu'est-ce qu'une aire urbaine ?

La majorité de la population française vit en ville et plus précisément dans ce qu'on appelle des aires urbaines. Une aire urbaine est un espace géographique formé de 3 parties :

1. la **ville-centre**, qui regroupe le cœur des activités économiques, administratives et culturelles ;

2. la **banlieue**, qui entoure la ville-centre ;
3. et la **couronne périurbaine**, composée de communes plus rurales, où les habitants se déplacent chaque jour pour aller travailler dans la ville.

En France, environ **9 personnes sur 10 vivent dans une aire urbaine**.

---

## Qu'est-ce que la métropolisation ?

Une métropole est une grande ville, à la tête d'une vaste aire urbaine. Les métropoles jouent un rôle important dans l'organisation du territoire, car elles regroupent des fonctions de commandement :

- **économiques** (sièges sociaux, zones d'activités) ;
- **politiques** (préfectures, institutions) ;
- **culturelles** (universités, musées) ;
- **logistiques** (aéroports, gares, grands axes de transport).

En France, la population, les principales activités économiques, les emplois, les richesses et les services sont donc concentrés dans les métropoles. On nomme ce phénomène la **métropolisation**.

La métropolisation entraîne de nombreux changements, car les grandes villes grossissent et s'étendent de plus en plus loin vers les campagnes. Cela modifie les paysages et crée des enjeux en matière de **mobilité** et de **développement durable**.

---

## Quelles sont les grandes métropoles françaises ?

Les 10 plus grandes métropoles françaises sont les suivantes :

1. Métropole du Grand Paris (130 communes et 7 millions d'habitants) ;
2. Métropole d'Aix-Marseille-Provence (92 communes et 2 millions d'habitants) ;
3. Métropole du Grand Lyon (58 communes et 1,4 millions d'habitants) ;
4. Métropole européenne de Lille (95 communes et 1,2 millions d'habitants) ;
5. Bordeaux Métropole (28 communes et 855 000 habitants) ;

6. Toulouse Métropole (37 communes et 842 000 habitants) ;
7. Nantes Métropole (24 communes et 695 300 habitants) ;
8. Métropole Nice Côte d'Azur (51 communes et 575 000 habitants) ;
9. Montpellier Méditerranée Métropole (31 communes et 523 100 habitants) ;
10. Eurométropole de Strasbourg (33 communes et 522 600 habitants).

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville](#) [[Insee Focus](#)]

## Pourquoi la France est-elle une terre d'agriculture ?

La France est un pays agricole majeur, en Europe et dans le monde.

- Elle est la **première puissance agricole de l'Union Européenne** (UE), avec 18% de la production totale de l'UE.
- Elle exporte dans le monde de nombreux produits comme le **blé**, le **vin**, les **produits laitiers** ou la **viande**. Elle importe des fruits et légumes et des produits transformés.

La **moitié du territoire français est utilisé pour l'agriculture**. Celle-ci façonne les paysages et l'économie du pays.

## Quelles sont les régions agricoles de la France ?

La France possède des régions agricoles variées, grâce à des climats, des reliefs et des sols très différents :

- le **Bassin parisien** est connu pour la culture du blé et de la betterave ;

- la **Bretagne et l'Ouest de la France** sont réputés pour l'élevage des vaches laitières et des porcs ;
- le **Sud-Ouest** est connu pour l'élevage et le maïs ;
- le **Sud-Est** produit des fruits, des légumes et du vin.

Des zones comme Bordeaux, la Bourgogne, la Champagne ou le Languedoc sont célèbres pour leurs **vignobles**.

---

## Quels sont les défis du secteur agricole ?

Depuis les années 1950, l'agriculture s'est modernisée : les exploitations sont plus grandes, les machines plus performantes et les rendements ont beaucoup augmenté. Mais cela a aussi créé des problèmes, comme la pollution, la baisse du nombre d'agriculteurs et la perte de terres agricoles à cause de l'urbanisation.

Aujourd'hui, l'agriculture française doit relever de nouveaux défis :

- s'adapter au changement climatique ;
- réduire l'usage des produits chimiques ;
- répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité et d'environnement.

C'est pour ces raisons que de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers des pratiques plus durables, comme l'agriculture biologique ou les circuits courts.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
- [Les chiffres clés 2024 de l'agriculture française - Chambre d'agriculture France](#)
- [Quelle part du territoire français est occupée par l'agriculture ? | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

## Pourquoi la France est-elle un pays industriel ?

La France est, depuis longtemps, un pays avec une forte tradition industrielle. Le secteur industriel représente aujourd’hui environ **11% des emplois** en France.

L’industrie française est très diversifiée. Elle comprend des secteurs de **haute technologie**, comme l’aéronautique ou le secteur pharmaceutique. L’**automobile**, l’**agroalimentaire**, la **chimie** et l’**énergie** restent des secteurs importants. Les secteurs du **luxe** et des **cosmétiques français** sont reconnus dans le monde entier.

---

## Quelles sont les régions industrielles de la France ?

- L’**Île-de-France** concentre les sièges sociaux et les activités de recherche.
  - Le **Sud-Ouest**, autour de Toulouse, est spécialisé dans l’aéronautique.
  - Le **Nord et l’Est**, des régions avec un important passé industriel (sidérurgie, textile), ont connu des difficultés, mais se reconvertissent peu à peu.
  - Le **Bassin lyonnais** est renommé pour ses activités en chimie et pharmacie.
  - L’**Ouest** (Pays de la Loire et Bretagne) est un pôle majeur de l’agroalimentaire et de la construction mécanique.
- 

## Quels sont les défis du secteur industriel ?

Depuis les années 1980, l’industrie française a connu de grandes transformations. De nombreuses usines ont fermé et certaines productions ont été délocalisées à l’étranger. Cependant, face aux crises sanitaire et énergétique récentes, la France cherche à réindustrialiser son territoire. Elle relocalise certaines productions stratégiques, par exemple dans les secteurs de la santé, de l’électronique et de l’énergie.

L’industrie française doit aussi répondre à des enjeux majeurs :

- s’adapter au changement climatique ;
- se moderniser grâce aux nouvelles technologies.

De nombreuses entreprises investissent dans l’industrie verte, les énergies renouvelables et les usines connectées.

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Classement PIB 2024 | Banque mondiale](#)
  - [Où en est la réindustrialisation de la France ? | Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)
- 

## Quelle place occupe la France dans l'économie mondiale ? [🔗](#)

## Une puissance économique mondiale [🔗](#)

En 2025, la France se positionne comme la **7ème puissance économique mondiale**. Son PIB est de 2 917,4 milliards d'euros (en 2024).

## Un pays ouvert sur l'Europe et le monde [🔗](#)

La France commerce beaucoup avec l'Europe : 70% de ses échanges commerciaux se font avec des pays européens et l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France.

- **Principaux pays partenaires pour les importations** : Allemagne, Chine, Italie, Espagne et Belgique.
  - **Principaux pays partenaires pour les exportations** : Allemagne, États-Unis, Italie, Belgique et Espagne.
- 

## Quelles sont les caractéristiques de l'emploi en France ? [🔗](#)

## Importance du secteur tertiaire [🔗](#)

En France, la grande majorité des travailleurs occupent un emploi dans le secteur des services (appelé "secteur tertiaire"). En 2023, la répartition par secteur économique

était la suivante :

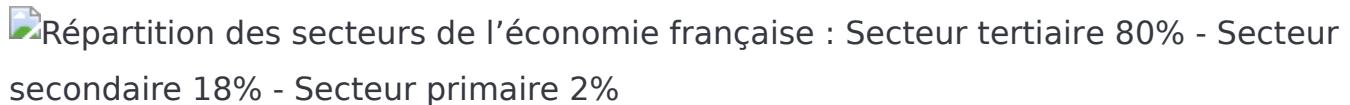
- 80% des emplois dans le secteur tertiaire (services comme le commerce, l'éducation, la santé, les banques, le tourisme...) ;
- 18% des emplois dans le secteur secondaire (métiers de l'industrie et de la construction) ;
- 2% des emplois dans le secteur primaire (agriculture, pêche, exploitation des forêts ou mines).

## Innovation [🔗](#)

Les dépenses nationales en recherche et développement représentent environ 2% du produit intérieur brut (PIB) de la France, soit 57,4 milliards d'euros en 2022. Elles sont plus élevées que la moyenne dans l'Union européenne.

## Taux de chômage [🔗](#)

Le taux de chômage en France s'est stabilisé après la pandémie de Covid-19 autour de **7,8% fin 2024**. Il atteignait 10% en 2013 et a commencé à baisser lentement à partir de 2017.

 Répartition des secteurs de l'économie française : Secteur tertiaire 80% - Secteur secondaire 18% - Secteur primaire 2%

## Quel est le déficit public de la France ? [🔗](#)

La France fait partie des pays les plus déficitaires et endettés de l'Union européenne. Les dépenses des administrations publiques sont supérieures aux recettes :

- le déficit public atteint 169,6 Md€ en 2024, soit 5,8 % du PIB ;
- la dette publique de la France s'élève à 113% du PIB.

## Références

- [Page originale](#)
- [France : politique, relations avec l'UE, géographie, économie, histoire | Toutleurope.eu](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Culture

## Dans quels domaines la culture française est-elle reconnue ?

La France est renommée dans le monde pour son savoir-faire et son influence dans plusieurs champs culturels :

### La littérature

La France est mondialement connue pour sa littérature. Plusieurs personnes françaises ont remporté le prix Nobel de littérature (André Gide, Albert Camus, Annie Ernaux...).

### Le cinéma

Le cinéma français rayonne à l'international grâce à son histoire et à des réalisateurs célèbres (par exemple ceux de la Nouvelle Vague). La France organise aussi des événements majeurs du 7ème art, comme le Festival de Cannes.

### La mode

Paris est considérée comme l'une des capitales mondiales de la mode, avec des maisons de haute couture emblématiques, par exemple Chanel, Dior ou Saint Laurent. Ces grandes maisons symbolisent le luxe et le savoir-faire français.

### Les musées et le patrimoine

La France abrite certains des musées les plus prestigieux au monde (le Louvre, le musée d'Orsay). Elle est reconnue pour son savoir-faire dans la conservation et la valorisation de son patrimoine historique (châteaux, œuvres d'art, villes anciennes, sites archéologiques...).

---

### Comment rayonne-t-elle à l'international ?

La culture française bénéficie d'une visibilité mondiale. Ce rayonnement s'appuie sur :

## Les institutions françaises à l'étranger

Les Alliances françaises et les Instituts français sont présents dans plus de 130 pays. Ils diffusent la langue et la culture françaises à travers des cours de français et des événements.

## Des partenariats culturels

La France partage son expertise en matière de conservation, de muséographie et de valorisation artistique avec d'autres pays. Par exemple, le musée du Louvre Abu Dhabi est le résultat d'un accord inédit entre la France et les Émirats arabes unis.

## Une image emblématique

La France est associée à des symboles populaires, comme la baguette de pain ou le béret. Ils contribuent eux aussi à l'image de la France et à son attractivité.

---

*Sources photos :* [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
- [Institut français](#)
- [Ministère de la Culture](#)

## La langue française, une langue importante ?

Le français est la 5ème langue la plus parlée au monde avec plus de 300 millions de locuteurs.

On parle français sur les 5 continents.

Le français est la langue officielle de plus de 30 pays.

---

## Quel rôle joue la langue française dans le monde ?

Le français est la langue diplomatique utilisée pour le travail dans les grandes organisations internationales comme l'ONU, l'Union européenne, l'Union africaine ou dans le Comité international olympique.

---

## La francophonie, c'est quoi ?

La francophonie rassemble tous les hommes et femmes qui parlent français, c'est la **communauté des peuples francophones**.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) coordonne les 93 États et gouvernements membres.

La Francophonie a pour missions de :

- valoriser le Français dans sa diversité culturelle ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- soutenir l'éducation, la formation et la recherche ;
- encourager la coopération économique au service du développement durable.

---

Source photo : [Francophonie](#)

### Références

- [Page originale](#)
- [La langue française dans le monde | Organisation internationale de la Francophonie](#)

## Le patrimoine, c'est quoi ?

Le patrimoine est à la fois un ensemble de biens et de monuments qui retracent l'histoire de notre culture. Le patrimoine est aussi immatériel : traditions orales, art du spectacle, pratiques sociales, rituels...

---

## Les monuments historiques et lieux emblématiques de France [🔗](#)

La France a une histoire culturelle et historique riche et variée. Pour protéger son patrimoine culturel, certains monuments historiques sont protégés par un statut juridique particulier destiné à les protéger.

On pourrait faire le portrait de la France grâce aux lieux emblématiques et monuments historiques de ses territoires.

---

## La gastronomie française [🔗](#)

La gastronomie française fait partie du patrimoine immatériel français. Elle rassemble des milliers de recettes et traditions culinaires locales.

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la gastronomie française est une façon de se rassembler pour un bon repas lors d'événements importants (naissances, mariages, anniversaires...). Autour d'au moins 4 plats, des produits de qualité sont servis sur une table décorée avec du vin sélectionné avec soin.

Carte de France où apparaissent les spécialités culinaires et lieux emblématiques de chaque région de France.

*Sources photos : se référer aux pages régionales*

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Site du ministère de la culture](#)
- 

## La basilique de Fourvière : le symbole de Lyon [🔗](#)

La basilique de Fourvière se situe sur la colline Fourvière la plus haute de la ville.

Œuvre de l'architecte Pierre Bossan, elle a été construite entre 1872 et 1884.

Cette basilique est connue pour son **style original** et la richesse de sa **décoration intérieure** (mosaïques, vitraux, marbres).

La basilique est un lieu incontournable de la ville de Lyon et de sa région. Depuis son esplanade, on peut voir un panorama exceptionnel sur Lyon.

Au mois de décembre, pendant la **Fête des Lumières**, la basilique et toute la ville de Lyon sont illuminées par des projections et lumières.

Des millions de visiteurs la visitent chaque année.

---

## La fondue savoyarde, spécialité traditionnelle de la région alpine

La fondue savoyarde est un plat de montagne populaire dans les Alpes françaises.

C'est un plat à base de **fromage fondu français** (comté, beaufort, emmental) **dans lequel on trempe du pain**. Le fromage est souvent parfumé avec du vin blanc et de l'ail.

La fondue savoyarde est appréciée en hiver dans les stations de ski.

---

### Sources photos

- Monument : <https://www.fourviere.org/fr/vie-du-site-notre-dame-de-fourviere/notre-dame-de-fourviere/la-basilique/>
  - Plat : image générée par une intelligence artificielle
- 

### Références

- [Page originale](#)
  - [La basilique | Notre-Dame de Fourvière](#)
  - [Fondue savoyarde | Site Officiel de la Chartreuse en Savoie et Isère, au coeur de Rhône Alpes : hébergement et séjour de ski, randonnée](#)
-

# L'abbaye de Fontenay, monument emblématique de Bourgogne

L'abbaye de Fontenay se situe au nord de la Bourgogne, en pleine nature.

Fondée par Saint Bernard de Clairvaux en 1118, l'abbaye est **l'un des plus anciens monastères de France** encore existant. Son état de conservation est remarquable.

L'abbaye est **classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981**. Le parc paysager a été classé "Jardin remarquable" en 2004.

C'est un site touristique important en Bourgogne.

---

## Le bœuf bourguignon, plat typique de la gastronomie bourguignonne

Le bœuf bourguignon est une spécialité culinaire qui vient de **Bourgogne**.

C'est un plat composé de **morceaux de bœuf mijotés longuement dans un vin rouge de Bourgogne**, avec des oignons, des carottes, des champignons et du lard.

Le bœuf bourguignon est un plat convivial, **symbole de la gastronomie de Bourgogne-Franche-Comté**, qu'on mange partout en France.

---

*Sources photos du monument et du plat : images générées par une intelligence artificielle*

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Abbaye de Fontenay | Patrimoine Mondial](#)
  - [Le bœuf bourguignon façon Bernard Loiseau | Bourgogne-Franche-Comté](#)
- 

## Le Fort de Saint-Malo, un lieu historique en Bretagne

Le Fort National de Saint-Malo a été construit au 17ème siècle pour **protéger la ville**.

Installé sur un îlot rocheux, il a une vue panoramique exceptionnelle sur la côte.

Les grands remparts et canons du fort militaire montrent que Saint-Malo était **un port régional important**.

Aujourd’hui, on peut le visiter et y découvrir l’histoire maritime et militaire de la région. C’est une **destination touristique prisée**.

---

## Les crêpes et les galettes bretonnes, incontournables en Bretagne

Les crêpes et galettes sont des spécialités culinaires bretonnes. Fines galettes rondes, elles sont garnies pour être mangées.

Préparées à base de lait, d’œuf et de farine, les **crêpes** se mangent avec une garniture sucrée : sucre, caramel au beurre salé, confiture...

Les **galettes** sont préparées à base de farine de sarrasin (blé noir) et d’eau. Elles sont traditionnellement garnies de jambon, œuf, fromage.

Les crêpes et les galettes font partie de l’identité culinaire bretonne.

---

### Sources photos

- Monument : <https://www.fortnational.com/>
  - Plat : image générée par une intelligence artificielle
- 

### Références

- [Page originale](#)
  - [Visiter le Fort National à Saint-Malo avec un guide | Fort National](#)
  - [La crêpe | Tourisme Bretagne](#)
- 

## Le château de Chambord, magnifique château de la Loire

Le château de Chambord a été construit au bord de la Loire, près de Blois, sur ordre de François 1er.

Édifié vers 1500, ce très grand château est célèbre pour son **architecture de style Renaissance** et son escalier en spirale.

Le château est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981.

Le château accueille plus d'1 million de visiteurs chaque année.

Image détournée de la tarte tatin et du château de Chambord dans une assiette

---

## La tarte Tatin, spécialité du Centre-Val de Loire [🔗](#)

La tarte Tatin a été inventée par accident dans la région du Centre-Val de Loire.

Il s'agit d'une **tarte aux pommes caramélisées** cuites à l'envers. On la mange tiède, en dessert.

On raconte que la tarte Tatin a été **inventée accidentellement** par les sœurs Tatin. Une des sœurs aurait caramélisé des pommes par accident. Pour ne pas gâcher le dessert, elle a posé une pâte sur les pommes et enfourné le tout au four. Après la cuisson, elle a retourné la tarte pour mettre les pommes caramélisés sur le dessus.

---

*Sources photos :*

- *Monument :* <https://www.chambord.org/fr/presentation-le-chateau-de-chambord/>
  - *Plat :* image générée par une intelligence artificielle
- 

### Références

- [Page originale](#)
  - [Château de Chambord & Domaine \(Officiel\)](#)
  - [La tarte Tatin - Val de Loire](#)
-

# La citadelle de Bonifacio, la forteresse historique perchée sur la falaise [🔗](#)

La citadelle de Bonifacio a été construite au sommet de falaises surplombant la mer Méditerranée au sud de la Corse.

Au **Moyen Âge**, cette forteresse **protégeait la ville des attaques maritimes**.

Aujourd’hui, les touristes viennent nombreux découvrir la citadelle corse et sa vue sur la mer.

---

## Le brocciu, fromage frais typique de Corse [🔗](#)

Le brocciu est un **fromage frais traditionnel** fabriqué en Corse à partir du lait de brebis ou de chèvre.

On peut le manger nature, avec du miel ou de la confiture à la fin du repas. On peut également le cuisiner **dans de nombreuses recettes corses** : omelettes, raviolis, gratins...

Il est très apprécié pour sa texture douce, légère et son goût légèrement acidulé, frais et parfumé.

Produit des troupeaux des bergers corses, le brocciu est un **symbole du savoir-faire et des traditions de l’île**.

---

*Sources photos du monument et du plat : images générées par une intelligence artificielle*

### Références

- [Page originale](#)
- [La citadelle de Bonifacio | Office de Tourisme de Bonifacio](#)
- [Le brocciu, le fromage AOP corse | Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

# La place Stanislas, un lieu emblématique de Nancy

La **place Stanislas** est une grande place située au cœur de la ville de Nancy et est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1983.

Elle a été construite au milieu du 18ème siècle avec une architecture classique de l'époque.

La "place Stan" est connue pour ses grilles dorées, ses fontaines et pour les bâtiments élégants qui l'entourent : hôtel de ville, Opéra, musée des Beaux-Arts...

Apprécier par ses habitants, elle accueille de nombreux événements.

---

# La choucroute alsacienne, plat traditionnel de la région

La choucroute alsacienne est un plat réalisé avec du **chou fermenté**. On peut l'accompagner de viandes : saucisses, lard ou jambon.

La choucroute est **cuite lentement** pour que les saveurs se mélangent bien.

En Alsace, on mange surtout la choucroute en hiver. On peut en manger au restaurant ou lors des repas de fête.

---

Sources photos :

- Monument : <https://www.nancy.fr/nancy-la-ville/webcam>
  - Plat : image générée par une intelligence artificielle
- 

## Références

- [Page originale](#)
  - [La place Stanislas - Culture - Ville de Nancy](#)
  - [Choucroute garnie à l'alsacienne - Visit Alsace](#)
-

# Le beffroi de Lille, symbole fort de la ville

Le beffroi de Lille est une **grande tour de l'hôtel de ville** de Lille.

Inauguré en 1932, il est le plus haut beffroi civil d'Europe. Sa hauteur offre une **vue panoramique exceptionnelle**.

Son style architectural moderne et traditionnel reflète son histoire : il a été créé lors de la reconstruction de l'hôtel de ville détruit pendant la Première Guerre mondiale.

Lieu important pour les habitants, le beffroi de Lille est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2005.

---

## Le maroilles, fromage traditionnel des Hauts-de-France

Le maroilles est un fromage à pâte molle, fabriqué en Hauts-de-France.

On peut **le manger avec du pain ou le cuisiner** : tarte (ou flamiche) au maroilles, fondue au maroilles...

Le maroilles a une **odeur puissante et un goût fort** et représente le **savoir-faire agricole et fromager des Hauts-de-France**.

---

Sources photos :

- Monument : <https://www.lille.fr/Lille-Centre/Decouvrir-le-quartier/Culture-loisirs-et-patrimoine/L-hotel-de-ville-et-son-beffroi>
  - Plat : <https://www.hautsdefrance.fr/le-maroilles-14-siecles-de-gout-et-dhistoire/>
- 

### Références

- [Page originale](#)
  - [L'hôtel de ville et son beffroi / Nos équipements | Ville de Lille](#)
  - [Le Maroilles : 14 siècles de goût et d'histoire | Région Hauts-de-France](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# La France dans l'Europe et dans le monde

## Quelle est la position géographique de la France en Europe ? [🔗](#)

La France est située à l'**ouest de l'Europe**. Elle partage ses frontières terrestres avec **8 pays européens** :

1. la Belgique ;
2. le Luxembourg ;
3. l'Allemagne ;
4. la Suisse ;
5. l'Italie ;
6. l'Espagne ;
7. Andorre ;
8. et Monaco.

Côté mer, elle est bordée par plus de **5 500 km de côtes** ouvertes sur la Manche, la mer du Nord, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

La France est un **carrefour géographique** entre le nord et le sud, entre l'est et l'ouest de l'Europe.

---

## Combien y a-t-il d'habitants en France par rapport aux autres pays européens ? [🔗](#)

La France est le **deuxième pays le plus peuplé d'Europe**. Les cinq pays avec le plus grand nombre d'habitants sont :

1. l'Allemagne (83,6 millions d'habitants) ;
2. la France (68,6 millions d'habitants) ;
3. l'Italie (58,9 millions d'habitants) ;
4. l'Espagne (49,1 millions d'habitants) ;
5. la Pologne (36,5 millions d'habitants).

Ces cinq pays représentent à eux seuls les deux tiers de la population européenne.

Source photo : *Image générée par intelligence artificielle*

## Références

- [Page originale](#)
- [\[Carte\] La population des pays de l'Union européenne | Toutleurope.eu](#)

## Comment la France est-elle reliée à l'Europe ?

Les grandes villes françaises sont reliées aux capitales européennes et aux grands ports internationaux grâce à un **important réseau national de routes, de trains, de voies navigables et de ports**.

La France possède notamment l'**un des réseaux routiers les plus denses au monde**, avec plus de 10 000 km d'autoroutes. Ces routes connectent entre elles toutes les grandes villes du pays et facilitent aussi les échanges avec les pays voisins. Elles permettent de transporter rapidement les voyageurs et les marchandises à travers l'Europe.

## Quels sont les grands couloirs européens qui traversent la France ?

L'Union européenne a créé des corridors qui traversent l'Europe pour mieux faire circuler les personnes et les marchandises. La France se situe au croisement de plusieurs grands axes :

- le **corridor Nord-ouest/Sud-est**, qui relie la Grande-Bretagne à l'Italie, via le tunnel sous la Manche, Paris et Lyon ;
- le **corridor Atlantique**, qui connecte l'Espagne et le Portugal à la France et à l'Allemagne, en passant par Bordeaux et Toulouse ;

Ces axes combinent plusieurs moyens de transport : route, train et bateau. Les marchandises peuvent ainsi facilement passer du camion au train, puis du train au bateau, par exemple.

Sources photos : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Introduction. Pour une lecture territoriale des corridors de transport en Europe | Géoconfluences](#)

## Pourquoi la France a-t-elle un rôle important dans la biodiversité européenne ?

La France possède l'un des plus vastes territoires d'Europe et des paysages très variés : montagnes, prairies, forêts, littoraux... Avec ses territoires d'outre-mer, elle couvre des zones allant de la région subarctique aux tropiques. Cette grande diversité de milieux naturels et de climats fait de la France le pays européen le plus **riche en espèces animales et végétales**.

La France abrite, par exemple, 55% des espèces européennes d'amphibiens et 58% des oiseaux nicheurs d'Europe. Elle joue donc un rôle majeur pour protéger la nature et la biodiversité de l'Europe.

## Comment l'Europe et la France protègent-elles l'environnement ?

La France et les autres pays de l'Union européenne appliquent des règles communes pour protéger l'environnement, via des directives et des conventions.

- Les sites **Natura 2000** sont des sites naturels protégés dans toute l'Europe. La France fait partie des pays qui contribuent le plus au réseau Natura 2000, avec

plus de 1 700 espaces protégés sur son territoire.

- Les **trames écologiques** ont pour objectif de relier les espaces naturels entre eux pour que les espèces animales et végétales puissent se déplacer et interagir. La France a créé sa **trame verte et bleue** (“verte” fait référence aux milieux terrestres et “bleue” aux milieux aquatiques et humides).
- 

## Quels sont les défis pour une Europe plus verte ?

Comme ses voisins européens, la France est confrontée à de nombreux défis :

- **protéger la biodiversité** en milieu rural, mais aussi urbain ou agricole ;
- **réduire la pollution** de l'air, de l'eau et des sols (une problématique qui concerne souvent plusieurs pays voisins à la fois) ;
- **agir contre le changement climatique**, en protégeant la nature et en créant des solutions durables.

Ces enjeux nécessitent une collaboration étroite entre tous les États membres de l'Union européenne.

---

Sources photos : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Qu'est-ce que la biodiversité ? | ecologie.gouv.fr](#)
- 

## Quelle est la place de l'agriculture française en Europe ?

La France est le **premier producteur agricole européen**. Elle produit 18% de la production de l'Union Européenne (UE), en valeur. Derrière elles, les autres grands pays agricoles de l'Europe sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Pologne et la Roumanie.

La France est aussi le pays de l'UE qui a la plus grande superficie de terres agricoles : la **moitié de son territoire** est consacré à l'agriculture.

Le secteur agricole français est structuré depuis longtemps. De nombreux agriculteurs se sont regroupés dans des "**organisations de producteurs**" pour mettre en commun leurs moyens. La France compte 724 organisations de producteurs, soit le plus grand nombre au sein de l'UE.

---

## Quels sont les principaux produits agricoles français ?

L'agriculture française est très diversifiée grâce à la variété des paysages, climats et sols présents sur le territoire. Les productions agricoles les plus importantes (en valeur) sont :

- le **vin** ;
- les **céréales** ;
- le **lait** ;
- et la **viande**.

La France possède le premier cheptel bovin d'Europe et récolte 24% des céréales européennes, soit 65 millions de tonnes de blé, orge et maïs en 2023.

---

 Infographie avec le palmarès des produits agricoles et agroalimentaires français.  
Source photo : *Mémento de la statistique agricole 2024, fiches filières France Agrimer 2024 et USIPA. Mai 2025. Sur le site du ministère de l'Agriculture.*

### ➤ **Transcription**

### **Références**

- [Page originale](#)
  - [L'agriculture française en quelques chiffres | RPUE - Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne](#)
-

# Quelle est la place de la France dans l'économie mondiale ? [🔗](#)

En 2024, la France est la **7ème puissance économique mondiale**, avec un produit intérieur brut (PIB) de 2 830 milliards de dollars en 2024.

Elle est précédée par des économies majeures comme les États-Unis (26 185 mds \$) et la Chine (21 643 mds \$). Derrière la France, on retrouve des pays comme le Canada (2 326 mds \$) ou la Corée du Sud (1 792 mds \$).

---

# Quelle est la taille du territoire français par rapport aux autres pays ? [🔗](#)

Avec une superficie d'environ 667 000 km<sup>2</sup>, la France se classe au **41ème rang mondial**.

Elle est devancée par des pays bien plus grands, comme le Brésil (8,5 millions de km<sup>2</sup>) ou l'Argentine (2,8 millions de km<sup>2</sup>). Derrière la France, on retrouve des pays européens comme l'Espagne (506 000 km<sup>2</sup>) et asiatiques comme la Thaïlande (513 000 km<sup>2</sup>).

---

# Quelle est la taille de la population française ? [🔗](#)

La France est le **22ème pays le plus peuplé au monde**, avec environ 68,6 millions d'habitants en 2025.

Devant la France, on retrouve des géants démographiques comme l'Inde et la Chine (1,4 milliard d'habitants chacune) ou les États-Unis (340 millions). Derrière elle, des pays comme l'Italie (59 millions), l'Espagne (49 millions) ou le Canada (41 millions).

---

*Source carte : Ambassade de France à la Haye (Pays-Bas)*

## Références

- [Page originale](#)

- [La France et ses partenaires économiques, pays par pays | Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)
- [La communauté française à l'étranger en chiffres | Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

## Pourquoi la France est-elle une puissance militaire ?

La France possède une **force militaire autonome** et technologiquement avancée.

C'est aussi :

- Une **puissance nucléaire**. La France a l'arme nucléaire depuis 1960. Sa doctrine repose sur la dissuasion, avec une force de frappe stratégique aérienne et maritime.
- Une **puissance maritime**. Grâce à ses territoires d'outre-mer, la France est présente dans tous les océans. Elle dispose de la deuxième plus grande Zone Économique Exclusive (ZEE) mondiale.

## Pourquoi la France est-elle une puissance diplomatique ?

La France joue un rôle majeur dans les relations internationales grâce à son histoire, son réseau et sa capacité à défendre ses positions.

- Elle est **membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies** (ONU), aux côtés des États-Unis, de la Chine, de la Russie et du Royaume-Uni. Ce statut lui donne un droit de veto lors des grandes décisions internationales et renforce son influence.
- Elle est présente dans plus de 150 pays, grâce à son **réseau d'ambassades et de consulats**. C'est l'un des plus denses au monde.
- Elle est un **membre actif de nombreuses organisations internationales** : l'Union européenne, l'ONU, mais aussi l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le G7, le G20, l'Organisation internationale de la Francophonie...

## Références

- [Page originale](#)
  - [Le rôle de la France à l'ONU | France ONU](#)
- 

## Qu'est-ce que la ZEE française ?

Une zone Économique Exclusive (ZEE) est un **espace maritime sous la souveraineté d'un État côtier**, au-delà des eaux territoriales. Cet État dispose de droits exclusifs d'exploitation et de gestion des ressources.

Grâce à ses territoires d'outre-mer, la France possède la deuxième plus grande ZEE au monde, juste après les États-Unis, et de **plus de 10 millions de km<sup>2</sup> d'espaces maritimes**. Ces espaces sous souveraineté française couvrent presque tous les océans :

- **l'océan Atlantique**, avec les Antilles, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- **l'océan Indien**, avec la Réunion, Mayotte et les îles Éparses ;
- **l'océan Pacifique**, avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et Wallis-et-Futuna ;
- **l'océan Antarctique**, avec les Terres australes et antarctiques françaises (archipels de Crozet, Kerguelen, Amsterdam et Saint-Paul).

La France est bordée par plus de 22 000 km de frontières maritimes et est voisine de plus de 30 pays par la mer. C'est plus que tout autre pays dans le monde.

---

## Pourquoi cette ouverture sur la mer est-elle un atout ?

Ces vastes zones maritimes apportent plusieurs avantages à la France :

- **Atout géopolitique** : la France peut renforcer sa souveraineté, protéger ses intérêts stratégiques et exercer une influence dans plusieurs régions clés du globe.
- **Atout économique** : la ZEE est une source de richesse, grâce à la pêche et au contrôle du transport maritime.

- **Atout environnemental** : ces espaces servent aussi à étudier la biodiversité et les écosystèmes sous-marins pour mieux protéger les océans face au changement climatique et à la surexploitation.

 Planisphère montrant l'étendue des espaces maritimes sous souveraineté française.  
Source carte : Shom - Réalisation : IGN France / Atelier de cartographie thématique. Sur le site de l'IGN.

### ➤ **Transcription**

#### **Références**

- [Page originale](#)
- [Espaces maritimes français | Limites maritimes](#)

## **Quel est le rôle des ports français pour le commerce mondial ?**

Les ports jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale : plus de 90% du commerce international de marchandises se fait par bateau. Ils facilitent l'import-export à grande échelle (conteneurs, vrac liquide ou solide comme le pétrole, les minéraux, le bois, les céréales...).

Les grands ports maritimes de la France sont directement gérés par l'État. Ils traitent **plus de 80% du trafic maritime français de marchandises**. Des millions de conteneurs transitent grâce à eux chaque année. Ces grands ports :

- représentent les principaux points d'entrée et de sortie des marchandises ;
- connectent la France aux grands hubs logistiques mondiaux (en Europe, en Asie et en Amérique) ;
- aident l'industrie française à rester compétitive grâce à des délais de transport intéressants et fiables.

## **Où sont situés les grands ports français ?**

La France compte 66 ports de commerce maritime, dont 12 ports d'État :

- **7 grands ports en France métropolitaine** : Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes Saint-Nazaire, La Rochelle, Bordeaux et Marseille.
- **4 grands ports dans les territoires d'outre-mer** : Guyane, Martinique, Guadeloupe, Port-Réunion.
- **1 port d'intérêt national** : le port de Saint-Pierre-et-Miquelon, près du Canada, est aussi un port d'État. Il est bien plus petit que les autres ports, mais important du fait de sa situation géographique.

---

A planisphere showing the extent of French maritime territories, including the coastlines and surrounding oceans.

Source carte : *Site du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.*

#### › **Transcription**

#### **Références**

- [Page originale](#)
- [Ports maritimes | mer.gouv.fr](#)

## **Pourquoi le transport aérien est-il un secteur stratégique en France ?**

Le transport aérien facilite la circulation internationale des personnes et des marchandises. La France occupe une place centrale dans ces échanges grâce à un **réseau aérien performant et bien connecté**. En 2024, plus de 151 millions de passagers ont voyagé entre la France et l'international.

Le transport aérien joue un rôle clé en France pour :

- le tourisme ;
- l'économie ;
- la logistique ;
- et les relations internationales.

# Quels sont les grands aéroports français ?

Le **réseau aérien français est dense**, avec environ 120 aéroports. Situé en Île-de-France, l'aéroport de **Paris-Charles de Gaulle** (CDG) est le premier aéroport français et le deuxième aéroport d'Europe, en nombre de passagers. Il accueille plus de 70 millions de passagers chaque année et dessert 300 destinations dans le monde entier.

Les autres grands aéroports français sont Paris-Orly, Nice-Côte d'Azur, Lyon-Saint-Exupéry et Marseille-Provence.

---

## Pourquoi le secteur aérien est-il important pour l'emploi ?

Le secteur aérien **génère de nombreux emplois, directs et indirects**, grâce à la diversité de ses activités (transport de passagers, fret aérien, maintenance, logistique, sûreté...). Il regroupe une grande variété de métiers : pilotes, mécaniciens, mais aussi contrôleurs aériens, ingénieurs, analystes sécurité, responsables logistiques ou agents d'escale, par exemple.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Transport aérien de voyageurs | Chiffres clés des transports 2025](#)
- 

# Quels sont les atouts touristiques de la France ?

La France est la **première destination touristique au monde**. Elle attire les voyageurs du monde entier (plus de 100 millions en 2024) grâce à la richesse de son patrimoine et la diversité de ses paysages.

L'offre touristique de la France est très étendue.

- **Patrimoine culturel** : musées (comme le musée du Louvre ou le musée d'Orsay), monuments historiques (tour Eiffel, Mont-Saint-Michel, châteaux de la Loire...), sites français classés à l'Unesco.
  - **Patrimoine naturel** : plages de la Côte d'Azur, montagnes des Alpes et des Pyrénées, campagnes verdoyantes, parcs naturels, régions viticoles réputées.
  - **Événements internationaux** : Festival de Cannes pour le cinéma, Roland-Garros pour le tennis, Tour de France pour le cyclisme...
- 

## Pourquoi le tourisme est-il important pour la France ?

Le tourisme est un **secteur majeur de l'économie française**. Ses retombées économiques représentent 8% du produit intérieur brut (PIB) national.

C'est aussi un secteur qui **génère de nombreux emplois** : personnel dans les hôtels et restaurants, guides touristiques, métiers du transport et des activités culturelles... Plus de 2 millions d'emplois sont liés au tourisme en France, directement ou indirectement. Le tourisme contribue au dynamisme des régions, en particulier dans les zones rurales et les petites villes.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Le secteur du tourisme en France | Direction générale des Entreprises](#)
  - [Poids du tourisme dans l'économie française | Atout France](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# La Vème République

## Charles de Gaulle

**Dates des mandats :** 1958-1966 et 1966-1969

**Faits marquants du mandat :**

- Fondation de la Vème République.
  - Élection du président au suffrage universel.
  - A mis fin à la guerre d'Algérie en 1962.
- 

## Georges Pompidou

**Dates du mandat :** 1969-1974

**Faits marquants du mandat :**

- Modernisation de la France, en favorisant l'industrialisation et le développement des infrastructures.
  - Renforcement de la construction européenne, en soutenant l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE).
- 

## Valéry Giscard d'Estaing

**Dates du mandat :** 1974-1981

**Faits marquants du mandat :**

- Abaissement de la majorité à 18 ans.
  - Dépénalisation de l'avortement.
  - Instauration du divorce par consentement mutuel.
- 

## François Mitterrand

**Dates des mandats :** 1981-1988 et 1988-1995

**Faits marquants du mandat :**

- Mise en place d'un ensemble de mesures sociales.
  - Abolition de la peine de mort.
  - Construction de "grands projets" : l'Arche de la Défense, le Grand Louvre, la Bibliothèque nationale qui porte son nom.
- 

## **Jacques Chirac**

**Dates des mandats :** 1995-2002 et 2002-2007

**Faits marquants du mandat :**

- Passage au quinquennat présidentiel (mandat de 5 ans, contre 7 ans auparavant).
  - Refus de l'engagement de la France dans la guerre en Irak.
- 

## **Nicolas Sarkozy**

**Dates du mandat :** 2007-2012

**Faits marquants du mandat :**

- Réforme de la retraite en augmentant l'âge légal de départ à la retraite.
  - Gestion de la crise financière de 2008.
- 

## **François Hollande**

**Dates du mandat :** 2012-2017

**Faits marquants du mandat :**

- Légalisation du mariage pour tous.
- Renforcement de la lutte contre le terrorisme.

# Emmanuel Macron

**Date des mandats :** 2017-2022 et depuis 2022

## Faits marquants du mandat :

- Gestion de la crise des “gilets jaunes”.
- Gestion de la pandémie de la Covid-19.

## Sources photos :

- *Charles de Gaulle*  
*Photo Jean-Marie Marcel © La Documentation française*
- *Georges Pompidou*  
*Photo François Pagès / Paris-Match © La Documentation française*
- *Valéry Giscard d'Estaing*  
*Photo Jacques-Henri Lartigue © La Documentation française*
- *François Mitterrand*  
*Photo Gisèle Freund © La Documentation française*
- *Jacques Chirac*  
*Photo Bettina Rheims © La Documentation française*
- *Nicolas Sarkozy*  
*Photo Philippe Warrin © La Documentation française*
- *François Hollande*  
*Photo Raymond Depardon © La Documentation française*
- *Emmanuel Macron*  
*Photo Soazig de la Moissonnière © La Documentation française*

## Références

- [Page originale](#)
- [Les présidents de la République | Élysée](#)

# La peine de mort, c'est quoi ?

La peine de mort ou peine capitale consiste à exécuter une personne qui a été reconnue coupable d'une faute qualifiée de crime. La sentence est généralement prononcée à l'issue d'un procès.

On a longtemps pensé que la peine de mort était **indispensable pour la sécurité de la société**.

---

## Quand la peine de mort a-t-elle été abolie ?

À partir de 1700, la peine de mort est remise en question par des intellectuels, philosophes, juristes et hommes politiques. Ils veulent l'interdire totalement.

En 1848, sous la IIème République, la peine de mort pour les crimes politiques est abolie : on ne peut plus condamner à mort pour un crime politique.

En 1981, sous la Vème République, la **peine de mort est totalement abolie**. C'est **Robert Badinter**, qui était ministre de la Justice de François Mitterrand, le président de la République à ce moment-là, qui a soutenu cette abolition totale.

Ce moment marque un tournant symbolique fort dans l'histoire des droits de l'homme en France. L'abolition de la peine de mort est aujourd'hui un pilier des valeurs républicaines françaises et un symbole fort du respect de la dignité humaine.

---

## Quelles lois abolissent la peine de mort ?

**La loi du 9 octobre 1981 met définitivement fin à la peine capitale en France.**

**La loi constitutionnelle du 23 février 2017** inscrit l'abolition de la peine de mort **dans la Constitution de la Vème République de 1958** : l'article 66-1 affirme désormais clairement que "nul ne peut être condamné à la peine de mort". Incrire la peine de mort dans la Constitution signifie qu'**il sera plus difficile de la rétablir**.

---

### Références

- [Page originale](#)

- [Abolition de la peine de mort | Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)
- 

## Le droit à l'avortement, c'est quoi ?

**Chaque femme, sans condition d'âge** (les mineures n'ont pas besoin d'une autorisation parentale pour avorter, mais elles doivent être accompagnées d'une personne majeure de leur choix), **peut avoir recours à l'IVG** (Interruption Volontaire de Grossesse) dans un cadre réglementé.

Le droit à l'avortement permet aux femmes d'interrompre une grossesse sans risque d'être punies par la loi.

---

## Depuis quand l'avortement est-il reconnu comme un droit ?

Depuis **la loi "Veil" du 17 janvier 1975**, l'avortement est "dépénalisé", c'est-à-dire qu'il n'est plus condamnable par la loi. Cette loi a été présentée et soutenue par **Simone Veil**, ministre de la Santé à ce moment-là.

Ce droit est une grande avancée pour les femmes, elles peuvent :

- disposer de leur corps et maîtriser leur fécondité ;
  - avorter dans des conditions sécurisées et encadrées.
- 

## Comment le droit à l'avortement a-t-il été renforcé ?

Depuis la loi "Veil" du 17 janvier 1975, des lois ont amélioré la prise en charge de l'avortement. Les femmes bénéficient :

- d'un **accompagnement psychologique (suivi) et financier** de l'État (l'avortement est pris en charge à 100% par la Sécurité sociale) ;
- de **bonnes conditions sanitaires** pour avorter ;
- de la possibilité d'**avorter de façon anonyme**.

Le 4 mars 2024, le Parlement a inscrit dans la Constitution le droit des femmes à recourir à l'IVG. **La France est le premier pays au monde à inscrire l'IVG dans sa Constitution.**

## Références

- [Page originale](#)
- [IVG, la conquête d'un droit | info.gouv.fr](#)

## Avant 2013, les couples de même sexe avaient des droits limités. [🔗](#)

Avant 2013, les couples de même sexe pouvaient seulement conclure un **PACS** (Pacte Civil de Solidarité). Il donne quelques droits, mais pas autant que le mariage.



## Un débat politique et sociétal majeur [🔗](#)

La question du mariage pour tous est dans le débat public. Les Pays-Bas, la Belgique ou l'Espagne, ont déjà adopté le mariage homosexuel, créant le débat en France.

## En 2013, le mariage pour tous [🔗](#)

Soutenue par la ministre de la Justice Christiane Taubira, la **loi du 17 mai 2013** ouvre le mariage et l'adoption aux couples homosexuels. La loi aura rencontré une opposition dans la société et provoqué plusieurs manifestations.

Le premier mariage homosexuel en France est célébré à la mairie de Montpellier le 29 mai 2013.

C'est une grande avancée en termes d'égalité des droits.

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
  - [Droits LGBT+ lutte contre les discriminations et politique de l'égalité | vie-publique.fr](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Les conflits mondiaux et le nouvel ordre mondial

## Pourquoi la Première Guerre mondiale se déclare-t-elle en 1914 ?

Avant la Première Guerre mondiale, les pays européens sont en tension. Ils forment 2 systèmes d'alliance :

1. La **Triple Entente** : la France, le Royaume-Uni et la Russie,
2. La **Triple Alliance** : les empires allemand et Austro-Hongrois et l'Italie.

Le **28 juin 1914, l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc François-Ferdinand**, héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie, déclenche le début du conflit.

Par l'engrenage des alliances, le conflit devient bientôt européen, puis mondial.

---

## Quelles sont les grandes phases de la Première Guerre mondiale ?

La Première Guerre mondiale est officiellement déclarée en août 1914.

D'août à novembre 1914, la France met en place une stratégie militaire de déplacement rapide. Cette **guerre de mouvement** permet de stopper l'avancée allemande lors de la bataille de la Marne.

Puis, de novembre 1914 à mars 1918, l'armée met en place une stratégie défensive : les soldats s'enterrent dans les tranchées. La **guerre de tranchées** est éprouvante et longue pour les soldats qu'on appelle alors les "Poilus".

---

## Comment la Première Guerre mondiale prend-elle fin ?

En **avril 1917**, l'**entrée en guerre des États-Unis** aux côtés de la Triple Entente relance la guerre.

En octobre 1917 en Russie, les bolcheviks prennent le pouvoir lors de la deuxième révolution russe. Ils constituent l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques).

La guerre de mouvement reprend en mars 1918, alors que la Russie s'allie à la Triple Alliance.

**L'Armistice**, un accord entre les deux alliances, est finalement signé **le 11 novembre 1918**. Clemenceau, chef du Gouvernement français et ministre de la Guerre, signe le traité de Versailles du 28 juin 1919 aux côtés de Lloyd George (Grande-Bretagne), Orlando (Italie) et Woodrow Wilson (États-Unis). Ce traité met officiellement fin à la Première Guerre mondiale.

---

## À retenir

## Dates clés

- Dates de la Première Guerre mondiale : 1914-1918.
- Entrée en guerre des États-Unis : 1917.

## Élément déclencheur

- L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand : 28 juin 1914.

## Pays concernés

- France, le Royaume-Uni et la Russie (Triple-Entente) ;
  - Empires allemands et Austro-Hongrois et l'Italie (Triple-Alliance).
- 

 Soldats de la Première Guerre mondiale dans les tranchées

*Soldats de la Première Guerre mondiale dans les tranchées - Source photo : gallica.bnf.fr / Archives départementales de la Charente Maritime*

---

## Références

- [Page originale](#)
- [Musée de la Grande Guerre](#)

# Comment est qualifiée la Première Guerre mondiale ?

La Première Guerre est **mondiale** car elle implique des États de tous les continents : les États-Unis se sont engagés en 1917. Le Moyen-Orient est aussi mobilisé. Sur le terrain, des soldats asiatiques et africains, venus des colonies, étaient aussi présents.

La Première Guerre est **totale** car elle a mobilisé toute la société. Toute l'économie, la culture, la propagande (volonté d'influencer l'opinion publique) de la société se sont engagées dans le conflit.

 Affiche - " La guerre et les humoristes" - Exposition organisée par la société des dessinateurs humoristes et par la société des artistes humoristes au profit des mutilés de guerre des deux sociétés - 8 mai à fin juillet 1916 - Ouverte tous les jours de 10h à 6h, entrée 1 franc - Galerie La Boétie

---

## Quelles sont les conséquences de la Première Guerre mondiale ?

Sur le plan humain, la Première Guerre mondiale a fait :

- plus de 10 millions de morts (dont 9 millions de soldats) ;
- des millions de soldats blessés et traumatisés ;
- des familles brisées : des femmes veuves et des enfants orphelins.

Sur le plan économique, la Première Guerre mondiale a provoqué :

- de nombreuses dettes ;
- la dévastation de territoires (Nord-Est de la France).

Sur le plan politique,

- Le traité de Versailles rend l'Allemagne responsable du conflit : elle perd des territoires et doit payer de lourdes réparations.
  - Le traité de Versailles fonde la Société des Nations : une organisation pour maintenir la paix dans le monde.
  - En Europe, d'importantes vagues sociales éclatent, influencées par la révolution russe.
-

## Références

- [Page originale](#)
- [Musée de la Grande Guerre](#)
- [La guerre de 1914-1918 : un si lourd bilan | vie-publique.fr](#)

# Quel est le contexte juste avant la Seconde Guerre mondiale ?

La fin des années 30 est marquée par une accumulation de tensions politiques, économiques et sociales en Europe :

- l'**Allemagne juge humiliant le Traité de Versailles** signé en 1919 à l'issue de la Première Guerre mondiale. Elle le considère comme un "Diktat" imposé au pays, c'est-à-dire une décision unilatérale et injuste ;
- la **crise économique mondiale**, provoquée par le krach boursier de 1929, fragilise les démocraties et favorise la montée des extrémismes ;
- des **régimes totalitaristes apparaissent** en Italie, en URSS et en Allemagne. Ces dictatures contrôlent l'ensemble de la société au moyen d'un parti unique, de la terreur, de la propagande et de la domination de l'économie. Face à elles, les démocraties (France et Royaume-Uni) cherchent à résister.

Ces tensions vont conduire à l'**invasion de la Pologne par l'Allemagne** le 1er septembre 1939, qui déclenche la Seconde Guerre mondiale.

# Quelles sont les dates clés de la Seconde Guerre mondiale ?

## Victoire de l'Axe

- **1er septembre 1939** : invasion de la Pologne par l'armée allemande.
- **Mai-juin 1940** : l'armée allemande attaque les Pays-Bas, la Belgique et la France.
- **22 juin 1940** : la France vaincue signe un armistice avec l'Allemagne.

- **Juin 1941** : invasion de l'URSS par l'armée allemande.
- **7 décembre 1941** : attaque japonaise sur Pearl Harbor. Entrée en guerre des États-Unis.

## Tournant de la guerre

- **Juillet 1942-février 1943** : bataille de Stalingrad entre l'armée allemande et l'Armée rouge.

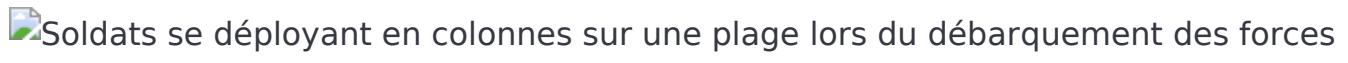
## Reconquête et victoire des Alliés

- **Février 1943** : défaite allemande de Stalingrad contre l'URSS.
- **6 juin 1944** : débarquement des alliés en Normandie.
- **15 août 1944** : débarquement allié en Provence.
- **8 mai 1945** : capitulation de l'Allemagne nazie.
- **6-9 août 1945** : bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

## Fin de la guerre

- **2 septembre 1945** : capitulation du Japon. Fin de la guerre.

---

 Soldats se déployant en colonnes sur une plage lors du débarquement des forces alliées en Normandie.

*Soldats se déployant en colonnes sur une plage lors du débarquement des forces alliées en Normandie - Source photo : Anonyme © RMN-Grand Palais (Château de Blérancourt) / Stéphane Maréchalle*

## Références

- [Page originale](#)
- [Le bilan de la 2nde guerre mondiale | Musée de l'Armistice 14-18](#)

# Comment est qualifiée la Seconde Guerre mondiale ?

La Seconde Guerre mondiale est **une guerre d'anéantissement** car chaque camp veut détruire totalement l'autre, en attaquant son armée, son économie et sa

population. Les violences contre les civils sont extrêmes (bombardements, génocides, déportations) et les combats menés jusqu'à ce que l'ennemi soit vaincu.

La Seconde Guerre mondiale est **une guerre idéologique** car chaque camp défend des idées opposées. Exemple : l'Allemagne nazie veut conquérir son "espace vital" et anéantir les Juifs d'Europe, les Japonais veulent dominer l'Asie orientale, les Alliés en Europe et en Asie sont rassemblés autour des valeurs démocratiques, l'URSS veut affirmer la supériorité du système communiste.

La Seconde Guerre mondiale est **totale** car elle a mobilisé toute la société. Toute l'économie, la culture, la propagande (volonté d'influencer l'opinion publique) de la société se sont engagées dans le conflit. L'Allemagne, l'URSS et le Japon s'appuient même sur le travail forcé.

---

## Quelles sont les conséquences de la Seconde Guerre mondiale ?

Sur le plan humain, la Seconde Guerre mondiale a fait **plus de 60 millions de morts** (soldats et civils),

Le régime nazi mène une politique d'extermination : plus de 11 millions de personnes ont été tuées, dont 6 millions de Juifs et 25 000 Tziganes à cause des génocides.

Sur le plan politique :

- division de l'Allemagne en plusieurs zones gérées par les vainqueurs ;
  - création de l'ONU en 1945 pour maintenir la paix ;
  - début de la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS ;
  - jugement des responsables nazis pour leur crime au procès de Nuremberg (20 novembre 1945 – octobre 1946).
- 

## À retenir

## Bilan humain

- Plus de 60 millions de morts et des millions de blessés.

# Personnes clés

- Adolf Hitler : dictateur qui a dirigé l'Allemagne de 1933 à 1945 ;
- Winston Churchill : Premier ministre britannique, il mène la “bataille d'Angleterre” face aux bombardements allemands.



*Foule parisienne devant les tanks français lors de la libération de Paris aux Champs Elysées - Source photo : Jack Downey, U.S. Bureau américain de l'information de la guerre*

## Références

- [Page originale](#)
- [Le bilan de la 2nde guerre mondiale | Musée de l'Armistice 14-18](#)
- [Libération de Paris | Ministère des armées](#)

# Pourquoi les colonies souhaitent peu à peu leur indépendance ?

Après la Seconde Guerre mondiale, les puissances coloniales européennes sont affaiblies (France, Belgique, Royaume-Uni) et les promesses non tenues faites aux colonies (droits, réformes) alimentent la frustration.

Dans les colonies, les mouvements nationalistes et anticolonialistes se développent (manifestations, émeutes...). Certaines colonies veulent plus d'autonomie, voire l'indépendance totale.

Le soutien de nouveaux acteurs internationaux renforce ces luttes :

- l'ONU (crée en 1945) défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- les États-Unis et l'URSS s'opposent au colonialisme.

# Comment les colonies deviennent-elles indépendantes ?

La décolonisation peut être :

- pacifique : une négociation convient de l'indépendance.

Exemple : l'Afrique subsaharienne française obtient l'indépendance en 1960.

- violente : une guerre aboutit à l'indépendance.

Exemples : la défaite de la France à la guerre d'Indochine (1946-1954) entraîne la fin de l'Indochine française et la division du Vietnam. La guerre d'Algérie (1954-1962) entre la France et le Front de libération nationale (Algérie).

---

## À retenir

## Dates clés

- 1946-1954 : guerre d'Indochine ;
  - 1954-1962 : guerre d'Algérie ;
  - 1960 : indépendance des colonies françaises d'Afrique ainsi que Madagascar.
- 

Carte de l'Algérie durant la guerre de libération nationale (1954-1962) montrant les limites des zones où ont lieu la guérilla contre le colonialisme français.

*Carte de l'Algérie durant la guerre de libération nationale (1954-1962) montrant les limites des zones où ont lieu la guérilla contre le colonialisme français - Source carte : Archives Larousse*

---

## Références

- [Page originale](#)
- 

## L'Union européenne, c'est quoi ?

L'idée d'une union européenne naît après la Seconde Guerre mondiale, pour éviter un nouveau conflit sur le continent.

Cette union est d'abord économique, puis politique et diplomatique (relation entre les États).

---

# Comment l'Union européenne s'est-elle construite ?

L'Union européenne se construit selon la "théorie des petits pas" :

- en 1951, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) est créée entre la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg pour partager le charbon et l'acier ;
  - en 1957, ils fondent la Communauté Économique Européenne (CEE) avec le traité de Rome, pour former un marché commun ;
  - en 1992, le traité de Maastricht transforme la CEE en Union Européenne (UE) : la citoyenneté européenne est créée et une monnaie unique est prévue ;
  - en 2002, l'euro devient la monnaie officielle de plusieurs pays membres.
- 

## Comment fonctionne-t-elle ?

Les décisions prises par l'Union européenne sont réfléchies et approuvées par tous les États membres, ce qui rend parfois les décisions longues et complexes à prendre. Chaque avancée dépend d'un équilibre entre les intérêts nationaux et l'intérêt commun.

---

 La construction européenne de 1958 à 1993. De la Communauté économique européenne (CEE) à l'Union européenne (UE).

*Source carte : DILA 2021 - vie-publique.fr*

› **Transcription**

### Références

- [Page originale](#)
  - [La construction européenne | vie-publique.fr](#)
  - [La construction européenne | Strasbourg Europe](#)
- 

## Pourquoi la Seconde Guerre mondiale se déclare-t-elle en 1939 ?

L'Allemagne se sent humiliée par le traité de Versailles de 1919.

Par ailleurs, les régimes totalitaristes sont de plus en plus nombreux en Europe face aux démocraties (France et Royaume-Uni) qui cherchent à résister. Les dictatures qui contrôlent l'ensemble de la société au moyen d'un parti unique, de la terreur, de la propagande et du contrôle de l'économie apparaissent en URSS, puis en Allemagne et en Italie.

Les alliances militaires sont les suivantes :

- l'Axe : l'Allemagne et l'Italie, rejoints par le Japon,
  - l'Alliance : Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS.
- 

## Quelles sont les grandes phases de la Seconde Guerre mondiale ?

La **Seconde Guerre mondiale est déclenchée le 1<sup>er</sup> septembre 1939 par l'invasion de la Pologne** par l'armée allemande, commandée par Adolf Hitler, dictateur à la tête de l'Allemagne. Dans cette première phase de la guerre, l'Axe a l'avantage.

De mai à juin 1940, l'armée allemande s'empare des Pays-Bas, de la Belgique et de la France. **Vaincue, la France signe l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940.** En Angleterre, Winston Churchill (Premier ministre britannique) mène la "bataille d'Angleterre" face aux bombardements allemands. L'armée allemande continue son expansion en envahissant l'URSS en juin 1941.

Dans le Pacifique, le **7 juin 1941**, le Japon attaque par surprise Pearl Harbor, une base militaire américaine. En conséquence, **les États-Unis entrent en guerre** aux côtés de l'Alliance.

---

## Comment la Seconde Guerre mondiale prend-elle fin ?

La défaite allemande à la **bataille de Stalingrad** en février 1943, après 6 mois de combat, est un vrai tournant dans la Seconde Guerre mondiale : l'Axe perd l'avantage au profit de l'Alliance, rejoints par les États-Unis.

Le 6 juin 1944, le **débarquement des Alliés en Normandie** marque le début de la Libération de la France et de l'Europe.

Le 15 août 1944, **les Alliés débarquent** sur les plages de Provence.

**L'Allemagne capitule le 8 mai 1945** : l'Alliance gagne en Europe.

En Asie, le **bombardement atomique sur Hiroshima et Nagasaki par les États-Unis** marque la fin du conflit : le Japon capitule le 2 septembre 1945. C'est la fin de la Seconde Guerre mondiale.

---

## A retenir

### Dates clés

- Date de la Seconde Guerre mondiale : 1939-1945
- Création de l'ONU : 1945

## Élément déclencheur

- Invasion de la Pologne par l'armée allemande

## Pays concernés

- États-Unis, Royaume-Uni, URSS (les Alliés)
  - Allemagne, Italie, Japon (l'Axe)
- 

 Débarquement des soldats américains en Normandie en juin 1944.

*Débarquement des soldats américains en Normandie en juin 1944 - Source photo : Auteur anonyme - RMN - Grand Palais (Château de Blérancourt) / Stéphane Maréchalle*

---

## Comment est qualifiée la Seconde Guerre mondiale ?

La Seconde Guerre mondiale est **une guerre d'anéantissement** car chaque camp veut détruire totalement l'autre, en attaquant son armée, son économie et sa population. Les violences contre les civils sont extrêmes (bombardements, génocides, déportations) et les combats menés jusqu'à ce que l'ennemi soit vaincu.

La Seconde Guerre mondiale est **une guerre idéologique** car chaque camp défend des idées opposées. Exemple : l'Allemagne nazie veut conquérir son « espace vital » et anéantir les Juifs d'Europe, les Japonais veulent dominer l'Asie orientale, les Alliés en Europe et en Asie sont rassemblés autour des valeurs démocratiques, l'URSS veut affirmer la supériorité du système communiste.

La Seconde Guerre mondiale est **totale** car elle a mobilisé toute la société. Toute l'économie, la culture, la propagande (volonté d'influencer l'opinion publique) de la société se sont engagées dans le conflit. L'Allemagne, l'URSS et le Japon s'appuient même sur le travail forcé.

---

## Quelles sont les conséquences de la Seconde Guerre mondiale ?

Sur le plan humain, la Seconde Guerre mondiale a fait **plus de 60 millions de morts** (soldats et civils),

Le régime nazi mène une politique d'extermination : plus de 11 millions de personnes ont été tuées, dont 6 millions de Juifs et 25 000 Tziganes à cause des génocides.

La **Shoah** désigne le génocide perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale. Les Juifs, opposants politiques, tziganes (roms, gitans, manouches), hommes homosexuels (ou accusés), malades et handicapés mentaux ... étaient déportés dans des camps de concentration (Auschwitz-Birkenau, Treblinka...) où les conditions de vie y sont inhumaines (froid, faim, travail forcé, humiliation, violence...). Ces personnes déportées y étaient ensuite gazées puis incinérées dans des fours crématoires. La volonté du régime était de faire disparaître totalement ces populations qui constituaient selon lui une menace et étaient jugées « indésirables ».

Sur le plan politique :

- Division de l'Allemagne en plusieurs zones gérées par les vainqueurs,
- Jugement des responsables nazis pour leur crime au procès de Nuremberg (20 novembre 1945 – octobre 1946),

- Création de l'ONU en 1945 pour maintenir la paix,
  - Début de la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS.
- 

## A retenir

### Bilan humain

- Plus de 60 millions de morts et des millions de blessés

### Personnes clés

- Adolf Hitler : dictateur qui a dirigé l'Allemagne de 1933 à 1945
  - Heinrich Himmler : organise l'extermination des Juifs (Shoah)
  - Winston Churchill : Premier ministre britannique, il mène la "bataille d'Angleterre" face aux bombardements allemands
- 

 Photographie de la Libération de Paris devant l'Arc de Triomphe.

*Photographie de la Libération de Paris devant l'Arc de Triomphe - Source photo : AFP - site ministère des armées*

---

## Quelle est la situation de la France pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Vaincue par l'Allemagne, la France signe l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin 1940.

L'Alsace-Moselle est annexée par l'Allemagne et le Nord de la France rattachée à la Belgique.

Le reste de la France est coupé en deux grandes zones par la ligne de démarcation :

- la "zone nord" (tout le littoral atlantique et la moitié nord de la France) est occupée par l'Allemagne,
  - la "zone libre", au sud, est dirigée par le régime de Vichy du maréchal Pétain.
-

# Le régime de Vichy, c'est quoi ?

Le régime de Vichy est instauré en France, sur la “zone libre”, après l’armistice de juin 1940, jusqu’à la fin de la guerre (11 novembre 1945). Le régime de Vichy est un régime politique autoritaire, antisémite qui collabore avec l’Allemagne nazie sous plusieurs formes :

- Arrestation et déportation des Juifs,
  - Envoi de travailleurs en Allemagne dans le cadre du Service de travail obligatoire (STO),
  - Répression des résistants au gouvernement.
- 

# La Résistance, c'est quoi ?

La Résistance, c'est l'ensemble des hommes et des femmes qui ont résisté, clandestinement, après la défaite de l'armée française face à l'armée allemande.

Alors que l’armistice est signé avec l’Allemagne nazie le 20 juin 1940, le général de Gaulle appelle à continuer le combat depuis Londres. C'est l'**appel du 18 juin**.

En France, les réseaux clandestins se structurent : ils distribuent des tracts, organisent des sabotages et font passer des renseignements. En 1943, Jean Moulin unifie les mouvements en créant le Conseil national de la Résistance (CNR).

En 1944, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) participent à la Libération aux côtés des Alliés.

---

## A retenir

## Dates clés

- Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940
- Libération de Paris : août 1944

## Personnes clés

- **Philippe Pétain** : chef de l’État entre 1940 et 1944, il collabore avec l’Allemagne

- **Charles de Gaulle** : lance un appel à la résistance avec l'appel du 18 juin. À la Libération, il devient chef du Gouvernement provisoire.
- **Jean Moulin** : figure clé de la Résistance Française

---

Carte de la France occupée pendant la Seconde Guerre mondiale 1940-1942.

*Carte de la France occupée pendant la Seconde Guerre mondiale 1940-1942 - Source carte : NGDC World Data Bank II*

---

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Le bilan de la 2nde guerre mondiale | Musée de l'Armistice 14-18 - site officiel](#)
- [Musée de la Grande Guerre](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Les régimes politiques depuis 1789

## Jusqu'en 1789, l'Ancien Régime [🔗](#)

Avant la Révolution française de 1789, le régime politique de France est celui d'une monarchie absolue de droit divin. On appelle cette période l'Ancien Régime. Les principales périodes sont les suivantes :

- **481-751** : dynastie mérovingienne ;
  - **751-987** : dynastie carolingienne ;
  - **987-1789** : dynastie capétienne.
- 

## De 1789 à 1958, une succession de régimes politiques [🔗](#)

À partir de 1789, la France connaît plusieurs régimes politiques. Les principales périodes sont les suivantes :

- **1789-1791** : Révolution française et transitions politiques. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est publiée en 1789 ;
  - **1791-1792** : Monarchie constitutionnelle ;
  - **1792-1799** : Ière République ;
  - **1799-1804** : Consulat ;
  - **1804-1814** : 1er Empire. Napoléon promulgue le Code civil ;
  - **1814-1830** : Restauration de la monarchie ;
  - **1830-1848** : Monarchie de Juillet ;
  - **1848-1851** : IIème République ;
  - **1852-1870** : 2nd Empire ;
  - **1870-1940** : IIIème République. En 1871, insurrection de la Commune de Paris ;
  - **1940-1944** : Régime de Vichy. En parallèle, la France libre puis le Comité français de libération nationale ;
  - **1944-1946** : Gouvernement provisoire de la République française ;
  - **1946-1958** : IVème République. La Sécurité sociale est créée. La Constitution garantit pour la première fois l'égalité entre les femmes et les hommes.
-

# Depuis 1958, la Vème République

Depuis 1958, le régime politique de la France est celui de la Vème République.

La République telle que nous la connaissons aujourd’hui s’est construite progressivement. Elle a hérité des acquis, des luttes et des transformations des différents régimes qui l’ont précédée.

## Références

- [Page originale](#)
- [Les régimes politiques de la Révolution française à 1958 | vie-publique.fr](#)

## Quels sont les principaux repères de cette période ?

Conquise par Jules César en 52 av. J.-C., la Gaule est une province romaine jusqu’au Vème siècle. Elle est ensuite envahie par plusieurs peuples barbares, dont les **Francs**, qui donneront leur nom à la France.

Entre le Vème et le XVIème siècle, la France **se construit en tant que nation** : peu à peu, elle définit son territoire, acquiert son nom et voit émerger un sentiment d’appartenance.

**Trois grandes dynasties royales** se succèdent pendant ces 1 000 ans d’histoire, incarnées par trois rois :

- **La dynastie des Mérovingiens.** Roi des Francs, Clovis fonde la dynastie mérovingienne à la fin du Vème siècle et se convertit au **christianisme** ;
- **La dynastie des Carolingiens.** Le roi carolingien Charlemagne est couronné empereur en 800. Après sa mort, son empire est partagé entre ses héritiers en trois royaumes. L’un de ces royaumes deviendra **la France** ;
- **La dynastie des Capétiens.** Sacré roi en 987, Hugues Capet fonde la dynastie des Capétiens, une dynastie longue et stable, qui consolide peu à peu la **monarchie**.

Plus tard, à partir de 1337, la guerre de Cent Ans, bien que longue et meurtrière, contribue à éveiller un **sentiment d'unité nationale**.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, pendant la période de la Renaissance, la France devient un **État centralisé et puissant**, qui atteindra son apogée sous l'Ancien Régime.

**Personnages clés** : Les rois **Clovis**, **Charlemagne** et **Hugues Capet**, qui incarnent des étapes majeures de la construction de la France et l'affirmation d'une nation.

---

## Quels sont les apports de cette période au système français actuel ? [🔗](#)

Cette période amorce la **construction territoriale de la France** et prépare la **monarchie absolue** de l'Ancien Régime.

L'organisation du territoire en fiefs détenus par des seigneurs sous l'autorité du roi constitue une première forme d'organisation hiérarchique. Elle est à l'origine du système administratif français actuel.

---



*Source photo : Clovis, roi des Francs, peint par François-Louis Dejeunne en 1835*

### Références

- [Page originale](#)
  - [Chronologie de l'histoire de France | Histoire pour tous](#)
- 

## Qu'est-ce que l'Ancien Régime ? [🔗](#)

L'Ancien Régime correspond à la période de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à 1789. Il se caractérise par une **monarchie absolue de droit divin**. “De droit divin” parce que l'on considère que le pouvoir du roi vient de la volonté de Dieu, “absolue” parce que le roi a tous les pouvoirs.

La société est organisée selon trois ordres :

- le **clergé** (premier ordre) ;

- la **noblesse** (deuxième ordre) ;
- le **tiers état** (troisième ordre).

Le clergé et la noblesse possèdent des droits héréditaires, c'est-à-dire transmis de génération en génération. Par exemple, ces ordres ne paient pas d'impôts. Le tiers état, qui représente 90 % de la population, n'a aucun privilège. Il paie la majeure partie des impôts.

**Personnage clé :** Le roi **Louis XIV**, surnommé le Roi-Soleil, est l'une des personnes importantes de l'Ancien Régime. Il incarne la monarchie absolue.

---

*Sur la droite, détail du portrait de Louis XIV en costume de sacre peint par Hyacinthe Rigaud.*

 Détail du portrait de Louis XIV en costume de sacre peint par Hyacinthe Rigaud.

## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?

Les **droits politiques sont très limités** sous l'Ancien Régime. Le suffrage universel (droit de vote accordé à tous les citoyens qui ont la capacité électorale) n'existe pas et les priviléges sont réservés au clergé et à la noblesse. Pour la majorité de la population, notamment les paysans, il n'y a **pas d'égalité devant la loi**.

L'individu a peu de place face à l'État.

---

## Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?

Le seul véritable héritage laissé par l'Ancien Régime est la **centralisation du pouvoir**. Cette organisation de l'État autour d'une administration unifiée et d'une forte autorité centrale a été conservée.

---

*Source photo : GrandPalaisRmn (Château de Versailles) / Daniel Arnaudet, Gérard Blot.*

- [Page originale](#)
  - [La justice en France sous l'Ancien Régime | Ministère de la Justice](#)
- 

## Qu'est-ce que la Ière République ?

La Ière République est la période qui succède à la monarchie constitutionnelle. Héritière de la Révolution française, elle est proclamée le **22 septembre 1792**.

À cette époque, la France est confrontée à de nombreuses menaces : des guerres avec d'autres pays et des révoltes à l'intérieur du pays. Pour protéger la République, le gouvernement met en place la **Terreur**. Il surveille strictement les ennemis de la Révolution et utilise la guillotine contre ceux qu'il considère comme des traîtres. Louis XVI est ainsi exécuté en 1793.

En 1799, Napoléon Bonaparte prend le pouvoir et la période du Consulat s'ouvre. La Ière République disparaît le **18 mai 1804**, lorsqu'il est **proclamé empereur**.

**Personnage clé : Maximilien Robespierre** est une figure centrale de la Révolution française. Il est célèbre pour son engagement en faveur de l'égalité et de la République, mais aussi pour avoir dirigé la Terreur.

---

*Sur la droite, portrait de Maximilien Robespierre en habit de député du tiers état peint par Pierre-Roch Vigneron (copie d'après le portrait au pastel d'Adélaïde Labille-Guiard exposé au Salon de 1791).*

Portrait de Robespierre en habit de député du tiers état, d'après Adélaïde Labille-Guiard.

---

## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?

Le citoyen n'est plus sujet d'un roi, mais **membre d'une République, où le pouvoir vient du peuple**.

La **séparation progressive entre l'Église et l'État** réduit l'influence religieuse.

---

# Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?

La volonté de séparer l'Église et l'État annonce l'**introduction progressive de la laïcité**.

On doit aussi à la Ière République la réorganisation de l'administration du territoire, avec la **création des départements** qui améliorent la gestion et le contrôle des régions.

---

Source photo : *GrandPalaisRmn (Château de Versailles)* / Gérard Blot.

## Références

- [Page originale](#)
  - [De la démocratie de l'an I à la dictature de la Convention \(1792-1795\) | vie-publique.fr](#)
- 

# Comment prend fin la monarchie avec la Révolution ?

Entre 1789 et 1792, la France connaît plusieurs années de transition politique qui mèneront de la monarchie à la République.

La Révolution française (1789-1799) démarre avec la convocation des États généraux (le clergé, la noblesse et le tiers état) par le roi. Le **17 juin 1789**, le tiers état proclame l'Assemblée nationale et **met fin à la monarchie absolue**. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée quelques semaines plus tard.

En 1791, une **monarchie constitutionnelle** est instaurée. Les pouvoirs du roi sont limités, mais la fuite du roi Louis XVI à l'étranger et les tensions sociales dressent le peuple contre lui. Le 10 août 1792, le roi est renversé.

**Personnage clé : Le marquis de La Fayette** joue un rôle central pendant la Révolution française. Il contribue notamment à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

---

*Sur la droite, portrait du marquis de La Fayette peint par Joseph-Désiré Court.*



## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ? [🔗](#)

La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** de 1789 affirme des principes universels, comme la liberté ou l'égalité devant la loi.

Le droit de vote est instauré pour la première fois, mais il est réservé aux hommes de plus de 25 ans qui paient un impôt.

## Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ? [🔗](#)

Cette période met fin aux priviléges héréditaires et abolit la société d'ordres (clergé, noblesse et tiers état). Elle établit les **bases de notre démocratie** en affirmant les droits fondamentaux qui figurent encore aujourd'hui dans la Constitution française.

Elle introduit aussi l'idée de souveraineté populaire, de représentation nationale et de séparation des pouvoirs. Ces principes guideront les régimes républicains à venir.

Source : *GrandPalaisRmn (Château de Versailles)* / image *GrandPalaisRmn*.

### Références

- [Page originale](#)
- [La Révolution : vers la première Constitution française \(1789-1791\) | vie-publique.fr](#)

## Qu'est-ce que le Consulat ? [🔗](#)

Le Consulat est le régime établi le **13 décembre 1799**, après le coup d'État de Napoléon Bonaparte. Pendant cette période, le pouvoir exécutif est confié à trois consuls.

Napoléon Bonaparte, nommé Premier Consul, concentre entre ses mains l'**essentiel du pouvoir**. Il dispose de l'autorité exécutive, militaire et diplomatique et peut même proposer des lois.

Le régime du Consulat prend fin le **18 mai 1804**, lorsque Napoléon proclame le Premier Empire.

**Personnage clé : Napoléon Bonaparte** qui, en tant que Premier Consul, exerce l'autorité exécutive et réorganise l'administration française.

---

*Sur la droite, portrait de Napoléon Bonaparte, premier consul, par Marie-Guillemine Benoist.*

Portrait de Napoléon Bonaparte, premier consul, par Marie-Guillemine Benoist.  
Tableau offert par Bonaparte à la ville de Gand en 1804.

---

## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?

Sous le Consulat, le pouvoir législatif est affaibli car il est partagé entre plusieurs assemblées. Le **pouvoir exécutif est donc plus fort que le pouvoir législatif**.

---

## Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?

Le Consulat conserve le découpage du territoire en départements, mais met en place une administration centralisée. En 1800, une nouvelle fonction administrative est ainsi créée : le **préfet**, qui dirige chaque département et représente le gouvernement. Le système actuel est l'héritier de cette organisation centralisée.

---

*Source photo : Guy Stair Sainty et al., Marie-Guillemine Benoist, *Les adieux de psyché* (*Psyche bids her family farewell*), London, Matthiesen, 2021.*

---

### Références

- [Page originale](#)

- [Consulat et Empire : l'autoritarisme napoléonien \(1799-1815\) | vie-publique.fr](#)
  - [Consulat : centralisation et création du corps préfectoral | Assemblée nationale](#)
- 

## Qu'est-ce que le 1er Empire ?

Le 1er Empire correspond à la période où Napoléon 1er est au pouvoir. Il commence le **18 mai 1804**, date à laquelle Napoléon est nommé empereur.

Pendant cette période, Napoléon 1er **mène plusieurs guerres en Europe** pour étendre son empire et **centralise le pouvoir en contrôlant la presse et les opposants**. Affaibli par ses défaites, notamment en Russie en 1812, l'empereur abdique en 1814, puis définitivement le **7 juillet 1815 après la bataille de Waterloo**. Le 1er Empire prend fin et la monarchie est rétablie.

**Personnage clé : Napoléon Bonaparte** est le fondateur et le chef du 1er Empire, sous le nom de Napoléon 1er. Il concentre entre ses mains le pouvoir politique, militaire et administratif et incarne l'autorité impériale en France.

---

*Sur la droite, portrait de Napoléon Bonaparte en costume de sacre peint par François Gérard.*

Portrait de Napoléon Bonaparte en costume de sacre peint par François Gérard.

---

## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?

Le citoyen conserve l'égalité devant la loi, garantie par le **Code civil de 1804**. Celui-ci fixe des règles communes à tous, notamment sur la famille, la propriété et les contrats.

Mais sous l'Empire, les libertés politiques sont limitées : **Napoléon concentre le pouvoir et contrôle la presse**. Il rétablit l'esclavage en 1802 puis abolit la traite des noirs en 1815.

---

## Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?

Le 1er Empire laisse un héritage durable avec le **Code civil**, qui garantit encore aujourd’hui l’égalité devant la loi et règle la vie en société.

Il crée aussi des **institutions**, comme le **lycée et le baccalauréat**, qui structurent toujours le système éducatif français.

---

Source photo : RMN-GP (Château de Versailles) / © Franck Raux.

## Références

- [Page originale](#)
- [Consulat et Premier Empire : l'autoritarisme napoléonien \(1799-1815\) | vie-publique.fr](#)

# Qu'est-ce que la Restauration et la Monarchie de Juillet ?

Après la chute de Napoléon Ier le **7 juillet 1815**, la monarchie fait son retour. La première période est celle de la **Restauration** (1815-1830). Le roi **Louis XVIII** rétablit la monarchie, mais conserve la **Charte constitutionnelle**, qui protège certaines libertés, comme la liberté de la presse ou un parlement élu. Il adopte toutefois des mesures conservatrices, en renforçant le rôle de l’Église et en surveillant les opposants.

En 1830, une révolution a lieu à Paris, en réaction aux restrictions des libertés sous le règne de Charles X. Le roi abdique le **2 août 1830** : c'est la fin de la Restauration.

Une seconde période, appelée **Monarchie de Juillet** (1830-1848), commence avec l’arrivée au pouvoir de **Louis-Philippe le 9 août 1830**. Il devient roi des Français et met en place une **monarchie plus libérale**, où le rôle du Parlement et les libertés publiques sont renforcés. Mais le pouvoir s’appuie surtout sur la **bourgeoisie** et le droit de vote reste réservé aux plus riches.

Peu à peu, les inégalités sociales et le refus d’élargir le droit de vote provoquent des tensions. Une nouvelle révolution met fin au régime le **24 février 1848**.

## Personnages clés :

- **Louis XVIII**, roi de France de 1814 à 1824. Il tente de concilier le retour de la royauté avec les acquis de la Révolution française, notamment à travers la Charte

constitutionnelle de 1814.

- **Louis-Philippe**, roi des Français de 1830 à 1848. Il cherche à incarner une monarchie plus proche du peuple mais il gouverne sans vraiment ouvrir le pouvoir.
- 

## Quels sont les droits des citoyens pendant ces périodes ?

Le citoyen **conserve des droits**, comme la liberté de la presse et le droit de vote, garantis par la Charte constitutionnelle de 1814 puis de 1830. Mais ces libertés sont souvent **limitées par le pouvoir royal** et le droit de vote est toujours réservé aux hommes les plus riches.

---

## Quels sont les apports de ces régimes au système français actuel ?

- Sous la Restauration, le parlement est composé de deux groupes : une chambre élue par une petite partie des citoyens et une chambre choisie par le roi. C'est le début d'une séparation des pouvoirs.
- Sous la Monarchie de Juillet, le roi conserve le pouvoir exécutif, mais partage désormais le pouvoir législatif avec la Chambre des pairs et la Chambre des députés. Le Parlement gagne donc en importance.

Ces évolutions préparent l'idée d'un **pouvoir législatif fort** et d'une **démocratie représentative en France**.

À cette époque aussi, des partis politiques, des journaux engagés et des oppositions structurées apparaissent. Ils amorcent le **fonctionnement démocratique futur de la République**.

---

Portrait de Louis XVIII en costume de sacre peint par François Gérard.

*Portrait de Louis XVIII en costume de sacre, peint par François Gérard vers 1814 -  
Source photo : Hôtel Beauharnais*

Portrait de Louis-Philippe peint par Franz-Xaver Winterhalter

*Louis-Philippe Ier, roi des Français, peint par Franz-Xaver Winterhalter en 1839 - Source photo : © Château de Versailles, Dist. GrandPalaisRmn / Christophe Fouin*

## Références

- [Page originale](#)
- [La Restauration \(1814-1830\) : les prémisses d'un régime parlementaire | vie-publique.fr](#)
- [La Monarchie de Juillet \(1830-1848\) : de la stabilité à l'émeute républicaine | vie-publique.fr](#)

## Qu'est-ce que la IIème République ?

La IIème République succède à la période de retour de la monarchie. Elle est proclamée le **24 février 1848**, après l'abdication du roi Louis-Philippe. Un gouvernement provisoire est d'abord nommé, puis **Louis-Napoléon Bonaparte** est élu président de la République.

De nombreux Français sont au chômage à cette époque et le gouvernement crée les "Ateliers nationaux", destinés à fournir du travail aux chômeurs parisiens. Mais les tensions sociales et politiques persistent et, le **2 décembre 1851**, Louis-Napoléon organise un **coup d'État** qui met fin à la IIème République.

**Personnage clé : Louis-Napoléon Bonaparte**, neveu de Napoléon Ier, est élu président en 1848. Il incarne un espoir de renouveau démocratique mais devient vite un dirigeant autoritaire.

*Sur la droite, Louis-Napoléon Bonaparte par Lafosse, d'après nature.*

Portrait de Louis-Napoléon Bonaparte par Lafosse

## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ?

Le **droit de vote est élargi** : le suffrage censitaire (réservé à une élite) est remplacé par le suffrage universel pour tous les hommes âgés d'au moins 21 ans.

Le gouvernement provisoire affirme la liberté de la presse et la liberté de réunion.

# Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ?

La IIème République instaure le **suffrage universel masculin**.

Elle supprime la **peine de mort pour les délits politiques** : c'est un premier pas vers l'abolition totale de la peine de mort en France.

C'est aussi à cette époque que l'**esclavage est définitivement aboli** dans les colonies françaises, grâce au décret du 27 avril 1848 rédigé par **Victor Schœlcher**, sous-secrétaire d'État chargé des colonies.

---

*Source photo : La Documentation française.*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [La IIe République \(1848-1851\), un régime éphémère | vie-publique.fr](#)
- 

# Qu'est-ce que le Second Empire ?

Louis-Napoléon Bonaparte organise un coup d'État en décembre 1851 et **devient empereur des Français sous le nom de Napoléon III, le 2 décembre 1852**.

Le Second Empire est d'abord un régime autoritaire, avant de se libéraliser dans les années 1860 : les libertés sont alors plus importantes et le pouvoir du Parlement est renforcé. Pendant cette période, l'économie se modernise et la France s'ouvre à l'Europe.

Le Second Empire s'achève le **4 septembre 1870**, après la défaite des troupes françaises contre la Prusse.

**Personnage clé** : Louis-Napoléon Bonaparte, qui gouverne sous le nom de **Napoléon III**, est le neveu de Napoléon Ier. Il concentre les pouvoirs et limite les libertés. Malgré quelques réformes, son autorité diminue jusqu'à sa chute après la défaite contre la Prusse en 1870.

---

*Sur la droite, copie du grand portrait officiel en pied de l'empereur Napoléon III, d'après Franz Xaver Winterhalter, 1853.*

Portrait officiel en pied de l'empereur Napoléon III.

---

## Quels sont les droits des citoyens pendant cette période ? [🔗](#)

Le **suffrage universel masculin** est maintenu, mais les élections sont contrôlées et encadrées pour protéger le pouvoir en place.

En 1864, le **droit de grève** est partiellement autorisé.

---

## Quels sont les apports de ce régime au système français actuel ? [🔗](#)

Pendant sa phase libérale, le Second Empire renforce progressivement les droits du Parlement. En 1870, une réforme constitutionnelle instaure un **régime de type parlementaire** avec deux chambres législatives mais l'empereur peut toujours nommer et révoquer les ministres.

---

*Source photo : GrandPalaisRmn (Château de Versailles) / Gérard Blot.*

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Le Second Empire \(1852-1870\). Du souvenir d'Austerlitz à la défaite de Sedan | vie-publique.fr](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Les régions françaises

## Où est située la région de l'Auvergne-Rhône-Alpes ?

La région de l'Auvergne-Rhône-Alpes est située dans le **sud-est de la France**. Elle est bordée par la Suisse et l'Italie et s'étend des Alpes au Massif central.

---

## Quels sont les départements et les grandes villes de l'Auvergne-Rhône-Alpes ?

L'Auvergne-Rhône-Alpes compte 12 départements : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Haute-Savoie, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie.

Ses principales villes sont **Lyon** (préfecture), Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Annecy et Chambéry.

---

## Quelles sont ses caractéristiques ?

### Démographie

Environ 8,1 millions d'habitants. C'est la 2ème région la plus peuplée après l'Île-de-France.

### Secteurs économiques clés

Industrie (aéronautique, chimie, métallurgie), agroalimentaire, numérique, énergie, tourisme (stations de ski), agriculture (vignes et élevage).

### Situation du marché du travail

Le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne nationale. L'économie est dynamique dans la région lyonnaise, alpine et grenobloise.

## Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet – Région d'Auvergne-Rhône-Alpes | Insee](#)
- [Notes relatives aux taux de chômage et à l'emploi salarié | DREETS](#)

## Où est située la région de la Bourgogne-Franche-Comté ?

La région de la Bourgogne-Franche-Comté est située à l'**est de la France**, à la frontière avec la Suisse. Elle s'étend entre le Bassin parisien et le massif du Jura.

## Quels sont les départements et les grandes villes de la Bourgogne-Franche-Comté ?

La Bourgogne-Franche-Comté compte 8 départements : Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Yonne.

Ses principales villes sont **Dijon** (préfecture), Besançon, Belfort, Chalon-sur-Saône, Auxerre et Nevers.

## Quelles sont ses caractéristiques ?

### Démographie

Environ 2,8 millions d'habitants. C'est une région avec une faible densité de population et des zones rurales importantes.

### Secteurs économiques clés

Industrie (automobile, agroalimentaire, microtechniques), viticulture (vins de Bourgogne), horlogerie, bois, tourisme vert et tourisme culturel.

# Situation du marché du travail

Le taux de chômage est généralement bas, mais varie selon les zones. Plusieurs pôles industriels sont présents dans la région.

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Dossier complet – Région de Bourgogne-Franche-Comté | Insee](#)
  - [Chambre de commerce et d'industrie | CCI Bourgogne Franche-Comté](#)
- 

# Où est située la région de la Bretagne ?

La région de la Bretagne est située à l'extrême **ouest de la France**. Bordée par la Manche et l'océan Atlantique, c'est une péninsule avec un long littoral.

---

# Quels sont les départements et les grandes villes de la Bretagne ?

La Bretagne compte 4 départements : Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

Ses principales villes sont **Rennes** (préfecture), Brest, Lorient, Quimper, Vannes et Saint-Malo.

---

# Quelles sont ses caractéristiques ?

## Démographie

Environ 3,5 millions d'habitants. La population est en augmentation, surtout autour de Rennes et dans le sud du Morbihan.

## Secteurs économiques clés

Agroalimentaire (première région de France dans ce secteur), numérique (à Rennes et à Lannion), construction navale, énergies marines, pêche, tourisme, culture bretonne.

## Situation du marché du travail

Le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale. Le marché de l'emploi est dynamique dans les grandes villes, notamment dans les secteurs du numérique et des services.

### Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet – Région de Bretagne | Insee](#)
- [Taux de chômage en Bretagne | DREETS](#)

## Où est située la région du Centre-Val de Loire ?

La région du Centre-Val de Loire est située au **centre-nord de la France**, entre l'Île-de-France et le Massif central. Elle est traversée par le fleuve de la Loire.

## Quels sont les départements et les grandes villes du Centre-Val de Loire ?

Le Centre-Val de Loire compte 6 départements : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

Ses principales villes sont **Orléans** (préfecture), Tours, Bourges, Châteauroux, Chartres, Blois.

## Quelles sont ses caractéristiques ?

## Démographie

Environ 2,6 millions d'habitants. La région est moyennement dense et sa population reste stable, avec toutefois des variations entre les zones urbaines et rurales.

## Secteurs économiques clés

Industrie (pharmaceutique, aéronautique, cosmétique), agriculture (grandes cultures, vignes), tourisme (châteaux de la Loire), agroalimentaire.

## Situation du marché du travail

Le taux de chômage est proche de la moyenne nationale. Les zones rurales sont plus fragiles, mais les pôles autour de Tours et Orléans sont dynamiques.

### Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet – Région du Centre-Val de Loire | Insee](#)
- [Taux de chômage localisé par région - Centre-Val de Loire | Insee](#)

## Où est située la région de la Corse ?

La région de la Corse est une **île située dans la mer Méditerranée**, au sud-est de la France continentale.

## Quels sont les départements et les grandes villes de la Corse ?

La Corse compte 2 départements : Corse-du-Sud et Haute-Corse.

Ses principales villes sont **Ajaccio** (préfecture), Bastia, Corte, Porto-Vecchio et Calvi.

## Quelles sont ses caractéristiques ?

# Démographie

Environ 360 000 habitants. La densité de la population est faible. La population corse vieillit, mais elle augmente dernièrement grâce à l'attractivité de la région.

# Secteurs économiques clés

Tourisme, agriculture (élevage, vignes, huile d'olive), artisanat, construction, services.

# Situation du marché du travail

Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, surtout en dehors de la saison touristique. L'économie est fortement liée aux saisons du tourisme.

## Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet – Région de Corse | Insee](#)
- [Taux de chômage localisé par région - Corse | Insee](#)

# Où est située la région du Grand Est ?

La région du Grand Est est située à l'**est de la France**, à la frontière avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. C'est un carrefour européen.

# Quels sont les départements et les grandes villes du Grand Est ?

Le Grand Est compte 10 départements : Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.

Ses principales villes sont **Strasbourg** (préfecture), Reims, Metz, Nancy, Mulhouse et Troyes.

# Quelles sont ses caractéristiques ?

## Démographie

Environ 5,6 millions d'habitants. La population se concentre surtout autour des grandes villes et diminue dans certaines zones rurales ou industrielles.

## Secteurs économiques clés

Industrie (automobile, chimie, métallurgie), vignes (vins de Champagne et d'Alsace), agriculture, logistique, tourisme patrimonial et de mémoire (Première et Seconde guerres mondiales).

## Situation du marché du travail

Le taux de chômage est proche de la moyenne nationale, mais varie selon les territoires. Il est plus élevé dans les zones industrielles en reconversion et plus bas autour de Strasbourg.

### Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet – Région du Grand Est | Insee](#)
- [Taux de chômage localisés trimestres 2025 | DREETS](#)

## Où est située la région des Hauts-de-France ?

La région des Hauts-de-France est située au **nord de la France**, à la frontière avec la Belgique. Elle est bordée par la Manche et reliée au Royaume-Uni par le tunnel sous la Manche.

# Quels sont les départements et les grandes villes des Hauts-de-France ? [🔗](#)

Les Hauts-de-France comptent 5 départements : Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

Ses grandes principales villes sont **Lille** (préfecture), Amiens, Dunkerque, Roubaix, Tourcoing, Calais et Beauvais.

---

## Quelles sont ses caractéristiques ? [🔗](#)

### Démographie [🔗](#)

Environ 6 millions d'habitants. La population est jeune, concentrée dans les villes, mais connaît de fortes disparités socio-économiques.

## Secteurs économiques clés [🔗](#)

Industrie (automobile, ferroviaire, agroalimentaire), logistique, textile, numérique, agriculture, tourisme côtier et de mémoire (Première et Seconde guerres mondiales).

## Situation du marché du travail [🔗](#)

Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale. La région connaît des difficultés liées à son passé industriel, mais certaines villes comme Lille se reconvertisse activement.

---

### Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet – Région des Hauts-de-France | Insee](#)
- [Taux de chômage localisé par région - Hauts-de-France | Insee](#)

# Où est située la région de l'Île-de-France ? [🔗](#)

La région de l'Île-de-France est située au **centre-nord de la France**, autour de Paris. C'est le cœur politique, économique et administratif du pays.

Carte de France indiquant la localisation de la région Île-de-France.

---

## Quels sont les départements et les grandes villes de l'Île-de-France ? [🔗](#)

L'Île-de-France compte 8 départements : Essonne, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines.

Ses principales villes sont **Paris** (préfecture), Boulogne-Billancourt, Saint-Denis, Versailles, Nanterre, Créteil, Évry et Cergy.

---

## Quelles sont ses caractéristiques ? [🔗](#)

### Démographie [🔗](#)

Environ 12,4 millions d'habitants. C'est la région la plus peuplée de France, avec une forte densité de population et une forte urbanisation.

### Secteurs économiques clés [🔗](#)

Services (finance, numérique, communication), industrie de pointe, recherche, tourisme, culture, construction, logistique, activités de siège et centres de décision.

### Situation du marché du travail [🔗](#)

Le taux de chômage est proche de la moyenne nationale. Il existe de forts contrastes entre l'ouest de la région, plus favorisé, et l'est, plus fragile socialement et économiquement.

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Dossier complet – Région d'Île-de-France | Insee](#)
  - [Taux de chômage localisé par région - Île-de-France | Insee](#)
- 

## Où est située la région de la Normandie ?

La région de la Normandie est située au **nord-ouest de la France** et bordée par la Manche. Elle est proche de l'Île-de-France et du Royaume-Uni.

---

## Quels sont les départements et les grandes villes de la Normandie ?

La Normandie compte 5 départements : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime.

Ses principales villes sont **Rouen** (préfecture), Caen, Le Havre, Cherbourg-en-Cotentin, Évreux, Alençon.

---

## Quelles sont ses caractéristiques ?

### Démographie

Environ 3,5 millions d'habitants. La population vieillit et le nombre d'habitants augmente peu, mais les villes portuaires et universitaires sont dynamiques.

## Secteurs économiques clés

Industrie (automobile, aéronautique, énergie), logistique (ports), agriculture et élevage, pêche, tourisme de mémoire (Seconde Guerre mondiale), de patrimoine et de littoral, énergies marines.

## Situation du marché du travail

Le taux de chômage est proche de la moyenne nationale. Les pôles d'activités majeurs sont Caen, Le Havre et Rouen.

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Dossier complet - Région de Normandie | Insee](#)
  - [Normandie Stat's - bulletin trimestriel mai 2025 | DREETS](#)
- 

## Où est située la région de la Nouvelle-Aquitaine ?

La région de la Nouvelle-Aquitaine est située dans le **sud-ouest de la France**. Elle borde l'océan Atlantique et est proche de l'Espagne. C'est la plus grande région métropolitaine française.

---

## Quels sont les départements et les grandes villes de la Nouvelle-Aquitaine ?

La Nouvelle-Aquitaine compte 12 départements : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Gironde, Haute-Vienne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Vienne.

Ses principales villes sont **Bordeaux** (préfecture), Limoges, Poitiers, Pau, La Rochelle, Bayonne et Périgueux.

---

## Quelles sont ses caractéristiques ?

## Démographie

Environ 6,2 millions d'habitants. La population augmente rapidement, surtout dans les départements du bord de mer, qui sont attractifs.

# Secteurs économiques clés

Aéronautique, agriculture (vignes, élevage, céréales), agroalimentaire, tourisme (littoral, patrimoine, montagne), numérique, forêt/bois, énergie.

## Situation du marché du travail

Le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale, mais varie fortement selon les départements.

### Références

- [Page originale](#)
- [Dossier complet - Région de la Nouvelle-Aquitaine | Insee](#)
- [Tableau de bord de la conjoncture : Nouvelle-Aquitaine | Insee](#)

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Zoom sur L'immigration, c'est quoi ?

Quand des personnes vont dans un pays étranger pour un long séjour ou pour s'y installer, on parle d'immigration. L'histoire de l'humanité est constituée de ces mouvements migratoires.

Depuis la fin du 19ème siècle, la France a connu plusieurs vagues d'immigration. Aujourd'hui, près d'**1/3** des Français est immigré, enfant ou petit-enfant d'immigré.

L'immigration fait partie de l'histoire de la France. En 2007, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est créée (aujourd'hui nommée Musée national de l'Immigration, au Palais de la Porte Dorée).

---

## Pourquoi migre-t-on en France ?

De 1800 à la fin de la Seconde Guerre mondiale (1945), les flux migratoires sont liés au travail et aux conflits :

- au XIXème siècle, les frontaliers (Belges, Allemands), puis Italiens, Polonais et Espagnols travaillent en France dans les mines, le bâtiment et l'industrie ;
- entre 1914 et 1945, les travailleurs coloniaux (Maghreb, Indochine, Afrique subsaharienne) sont recrutés pour soutenir l'effort de guerre.

Après 1945, la France souhaite se reconstruire :

- en 1945, elle crée l'Office National de l'Immigration (ONI) ;
  - entre 1950 et 1960, des accords avec l'Espagne, le Portugal, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie sont signés pour faire venir des travailleurs ;
  - après 1962 (fin de la guerre d'Algérie), le regroupement familial algérien favorise l'immigration vers la France.
- 

## Quelles sont les dernières politiques migratoires ?

En 1974, l'immigration liée au travail est suspendue.

Depuis 1980, plusieurs lois ont été adoptées pour réguler l'immigration et lutter contre l'immigration clandestine.

Portraits d'immigrés : Italiens arrivant du Piémont et du Val d'Aoste en 1946.

*Portraits d'immigrés : Italiens arrivant du Piémont et du Val d'Aoste en 1946 - Source photo : Musée de l'immigration*

## Références

- [Page originale](#)
- [Musée de l'histoire de l'immigration | Palais de la Porte Dorée](#)

## Qu'est-ce que la Shoah ?

La Shoah désigne le **génocide des Juifs** organisé par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Environ **6 millions de Juifs** ont été assassinés par le régime nazi et ses collaborateurs.

La politique nazie passe par plusieurs étapes :

- exclusion des Juifs dès 1935 (lois de Nuremberg) ;
- enfermement dans des ghettos (comme à Varsovie, en Pologne) ;
- massacres par fusillade menés par les Einsatzgruppen (unités d'extermination nazies) à partir de 1941 (comme le massacre de Babi Yar en Ukraine) ;
- puis mise en œuvre de la “solution finale” en 1942.

La **“solution finale”** est le nom donné par les nazis à leur plan d'extermination des Juifs d'Europe : les Juifs sont arrêtés, déportés dans des trains de marchandises et envoyés dans des camps de concentration et des camps d'extermination (camps d'Auschwitz-Birkenau, de Treblinka, de Sobibor, de Belzec, de Chelmno et de Majdanek). À leur arrivée, la majorité des déportés sont gazés immédiatement, les autres sont soumis au travail forcé, à la faim, au froid, aux violences et aux humiliations.

*Sur la droite, photo du camp d'Auschwitz-Birkenau en 1944.*

Photo du camp d'Auschwitz-Birkenau en 1944 montrant des soldats et déportés juifs hongrois à la descente d'un train.

# Quel est le rôle du régime de Vichy en France ?

En France, le régime de Vichy (qui rejette les valeurs républicaines et la démocratie), dirigé par le maréchal Pétain, met en place une politique autoritaire, antisémite et **collabore avec l'Allemagne nazie**. Le gouvernement du maréchal adopte dès octobre 1940 **plusieurs lois sur le statut des Juifs**. Il exclut les Juifs de nombreux métiers et de la fonction publique, organise leur recensement et confisque leurs biens.

La police française participe aux arrestations et aux déportations : à Paris, la **rafle du Vel d'Hiv** (16 et 17 juillet 1942) entraîne l'arrestation d'environ 13 000 Juifs, dont 4 000 enfants, qui sont déportés vers Auschwitz en train.

Sur environ 330 000 Juifs vivant en France, **76 000 sont déportés** pendant la Seconde Guerre mondiale.

---

## Pourquoi se souvenir de la Shoah ?

La Shoah est le **plus grand génocide de l'histoire**. Elle a été reconnue au procès de Nuremberg comme un **crime contre l'humanité**.

En 1995, la France a reconnu officiellement la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs. On étudie aujourd'hui la Shoah à l'école pour comprendre les **conséquences de la haine, du racisme et de l'antisémitisme**, et pour rappeler l'importance du **devoir de mémoire**.

---

## À retenir

### Bilan humain

- 6 millions de Juifs assassinés.

## Personnes clés

- Heinrich Himmler : il organise l'extermination des Juifs (Shoah).

- Reinhard Heydrich : organisateur de la “solution finale” c'est à dire la façon dont doivent être traitées les populations juives européennes qui doivent disparaître, selon les nazis.
- Philippe Pétain, couramment appelé le maréchal Pétain : chef de l'État français entre 1940 et 1944, il collabore avec l'Allemagne.

---

Source photo : Bernhard Walter publié dans la collection “The Auschwitz Album” en 1980

## Références

- [Page originale](#)
- [Shoah, la solution finale | Lumni](#)
- [La Shoah | Mémorial de la Shoah](#)

## Quel est le contexte en France à partir de 1940 ?

En juin 1940, la France est battue par l'Allemagne. L'armistice du 22 juin 1940 marque la fin de la troisième République. C'est le début de “l'Occupation”.

Le pays est alors **divisé en deux zones** :

1. la zone nord est occupée directement par l'Allemagne ;
2. la zone sud, dite “zone libre”, est dirigée par le régime de Vichy du maréchal Pétain. Ce régime met en place une politique autoritaire. Il réprime les opposants et collabore avec l'occupant allemand.

## Comment s'organise la Résistance ?

Face à cette situation, la Résistance s'organise dès 1940. Depuis Londres, le général Charles de Gaulle lance son célèbre **appel du 18 juin 1940** à la radio\*\*.\*\* Il encourage les Français à poursuivre le combat et à refuser la capitulation (l'abandon) après la défaite de l'armée française face à l'Allemagne.

En France et à l'étranger, des **réseaux clandestins** se forment pour diffuser des tracts, saboter les infrastructures allemandes et transmettre des renseignements aux Alliés.

En 1943, Jean Moulin réussit à unifier ces mouvements en créant le **Conseil National de la Résistance (CNR)**. Les groupes armés de la Résistance, appelés les **Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)**, participent activement à la libération du pays aux côtés des armées alliées.

---

## Comment est libérée la France ?

La libération de la France s'accélère en 1944 avec le **débarquement allié en Normandie** en juin, auquel participent aussi les résistants. Paris est libérée en août 1944. Le reste du territoire est peu à peu libéré, ce qui permet de rétablir l'autorité française.

La **guerre se termine le 8 mai 1945** en Europe avec la capitulation de l'Allemagne. Charles de Gaulle devient chef du gouvernement provisoire et prépare le retour à une République démocratique.

---

## À retenir

## Dates clés

- Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940.
- Libération de Paris : août 1944.

## Personnes clés

- Charles de Gaulle : lance un appel à la résistance. À la Libération, il devient chef du Gouvernement provisoire.
  - Jean Moulin : figure phare de la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale.
-



La France coupée en plusieurs parties en 1940 : la zone libre, la zone d'occupation italienne, la zone occupée, la zone annexée Alsace-Moselle, la zone placée sous l'administration militaire allemande de Bruxelles, et les deux territoires classés « zone interdite » (zone nord-est et zone militaire littoral).

*Carte de France : les zones françaises occupées pendant la Seconde Guerre mondiale - Source photo : NGDC World Data Bank Iluteur inconnu (BBC)*

## ➤ **Transcription**

### **Références**

- [Page originale](#)
- [Vichy et la Résistance \(1940-1944\) : deux légitimités concurrentes | vie-publique.fr](#)
- [L'action de la Résistance intérieure dans la libération du territoire | France Archives](#)

## **L'Empire colonial français, c'est quoi ?**

L'Empire colonial français est l'ensemble des territoires qui ont été dirigés par la France.

## **La colonisation, c'est quoi ?**

La colonisation désigne la conquête et le contrôle d'un territoire par un autre.

À partir de 1400, l'Europe commence la colonisation, mais c'est surtout après 1700 qu'elle s'accélère fortement.

## **Quelles sont les premières colonies françaises ?**

En **1608**, le Québec est fondé au **Canada** (qui fait partie de la **Nouvelle-France**), par un Français (Amérique du Nord).

En **1635**, la **Guadeloupe** et la **Martinique** deviennent des territoires français (Caraïbes).

En **1697**, **Saint-Domingue**, qui était espagnole, devient une colonie française (Caraïbes).

---

## Quels territoires ont ensuite été colonisés par la France ?

En **1830**, l'**Algérie** est conquise par l'armée française (Afrique du Nord).

En **1841**, **Mayotte** devient un protectorat français (Afrique).

En **1854**, la France prend possession de la **Nouvelle-Calédonie** (Océanie).

En **1880**, la **Polynésie**, protectorat français, devient une colonie de la France (Océanie).

En **1881**, la **Tunisie** est conquise et placée sous protectorat français (Afrique du Nord).

En **1887**, l'**Indochine** (Union indochinoise) est créée, placée sous un gouvernement français (Asie du Sud-Est).

En **1895**, **Madagascar** est placé sous protectorat français (Afrique).

En **1912**, le **Maroc** est placé sous protectorat français (Afrique du Nord).

Après une colonisation progressive, dès 1850 :

- l'**Afrique Occidentale Française (AOF)** est créée en **1895** par l'union du Sénégal, du Soudan français, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire ;
  - l'**Afrique Équatoriale Française (AEF)** est créée en **1910** en regroupant les quatre colonies du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et du Tchad.
- 

Carte du monde représentant les pays faisant partie de la première colonisation et de la seconde colonisation de la France

*Carte du monde représentant les pays faisant partie de la première colonisation et de la seconde colonisation de la France*

| > **Transcription**

# La colonisation, c'est quoi ? [🔗](#)

La colonisation désigne la conquête et le contrôle d'un territoire par un autre.

À partir de 1400, l'Europe commence la colonisation, mais c'est surtout après 1700 qu'elle s'accélère fortement.

---

## Pourquoi la France devient-elle une puissance coloniale ? [🔗](#)

Entre 1700 et 1800, la France est une des principales puissances coloniales, avec l'Angleterre, le Portugal, les Pays-Bas et l'Espagne.

- L'État encourage la colonisation : il donne des priviléges commerciaux à des compagnies privées et aide les expéditions et les plantations.
  - Le commerce maritime international se développe grâce aux négociants (vendeurs) et aux armateurs (propriétaires des bateaux).
  - Les ports français (Nantes, Bordeaux et La Rochelle) s'enrichissent grâce au commerce de marchandises prisées (sucre, café, coton, tabac, épices...) et au commerce "triangulaire".
- 

## Le commerce "triangulaire", c'est quoi ? [🔗](#)

Un commerce s'établit entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques, dans l'Océan Atlantique. En traçant le trajet des bateaux sur une carte, un triangle se dessine, d'où l'expression du commerce "triangulaire" :

- Europe : des marchandises (armes, alcool, chevaux...) sont envoyées en Afrique,
- Afrique : échange des marchandises contre des personnes esclaves, envoyées en Amérique,
- Amérique : les esclaves sont vendues et les marchandises coloniales produites par les esclaves envoyées en Europe.

\*\*Ce commerce transatlantique permet la traite négrière et l'esclavage.

\*\*Entre 13 à 15 millions d'Africains sont déportés vers les Amériques entre 1500 et 1900.

Les personnes vendues comme esclaves sont privées de droits. Elles sont vendues pour travailler dans les plantations (canne à sucre, coton, café...) dans les colonies.

L'esclavage est aboli une première fois en 1794, puis est rétabli par Napoléon en 1802. La traite des noirs est abolie en 1815, puis **l'esclavage est définitivement aboli en 1848. En 2001, il est reconnu comme crime contre l'humanité par la loi Taubira.**

---

 Uniformes militaires de l'armée coloniale française, Soldats, Sénégal, Algérie, Légion étrangère, 19ème siècle.

*Uniformes militaires de l'armée coloniale française, Soldats, Sénégal, Algérie, Légion étrangère, 19ème siècle - Source photo : Adobe iStock*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [Les fonds ministériels | Archives nationales d'outre-mer](#)
  - [Manuel Histoire 1ère | Visualisez le manuel en version papier | Lelivrescolaire.fr \(pages 42/43\)](#)
- 

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Vivre dans la société française

- [Démarches administratives](#)
- [Santé](#)
- [Parentalité](#)
- [Emploi](#)

# Démarches administratives

## La domiciliation, c'est quoi ?

La domiciliation est une adresse administrative attribuée aux personnes qui ne peuvent pas recevoir leur courrier de façon constante et confidentielle à une adresse stable. Les personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire sont concernées.

---

## La domiciliation, à quoi ça sert ?

Il est indispensable d'avoir une adresse pour recevoir son courrier. La domiciliation est une adresse administrative qui permet de bénéficier de droits civils, civiques et sociaux (sous conditions) et d'un accès :

- à des démarches professionnelles (insertion sociale) ;
  - à des démarches fiscales (exemple : impôts) ;
  - aux démarches préfectorales (exemple : demande et renouvellement de titre de séjour) ;
  - à des services essentiels (compte bancaire, souscription assurances obligatoires) ;
  - à la scolarisation.
- 

## Que dois-je faire si je change d'adresse ?

Quand vous changez de logement, le changement d'adresse doit être fait le plus rapidement possible (3 mois maximum après le déménagement) :

1. faire un changement d'adresse sur [service-public.fr](http://service-public.fr) qui informe les services publics du changement : la CAF, les impôts, la Sécurité sociale...
  2. informer les services tels que : banque, assurance, employeur, opérateur téléphonique...
  3. mettre à jour ses papiers (exemples : carte grise, liste électorale).
- 

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

- [Page originale](#)
  - [Changement d'adresse en ligne | Service-Public.fr](#)
- 

## Un compte bancaire, pour quoi faire ?

Le compte bancaire est très utile :

- l'argent y est en sécurité (pas de perte ou de vol) ;
  - il est obligatoire pour réaliser beaucoup de démarches administratives, pour travailler (pour recevoir son salaire).
- 

## Comment ouvrir un compte bancaire en France ?

Chaque personne peut ouvrir un compte bancaire en France. Il faut néanmoins respecter certaines règles :

- **vérification de l'identité** : présenter une pièce d'identité officielle comportant une photographie ;
- **vérification de l'âge** : être majeur ou mineur émancipé pour ouvrir seul un compte individuel (ou mineur avec autorisation des représentants légaux) ;
- **justification du domicile de moins de 3 mois** en fournissant par exemple l'un des documents suivants : avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'eau ou d'électricité, attestation de domicile ;
- **dépôt de signature** : déposer une signature qui sera enregistrée par la banque.

Ouvrir un compte bancaire est gratuit (mais la banque peut faire payer des frais pour la tenue du compte).

---

## Et si la banque refuse d'ouvrir un compte ?

La banque que vous avez contactée peut refuser de vous ouvrir un compte, sans avoir besoin de justifier sa décision.

> Vous souhaitez **faire valoir votre droit au compte** ?

Saisissez la Banque de France, responsable de cette mission.

## Quel est le rôle de la Banque de France ?

La Banque de France gère des services à l'économie : droit au compte, accompagnement des personnes en surendettement... ainsi que la stratégie monétaire et assure la stabilité des prix.

---

*Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)*

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Compte bancaire individuel | Service-Public.fr](#)
  - [Faire valoir votre droit au compte bancaire](#)
- 

## La responsabilité civile, c'est quoi ?

La responsabilité civile, c'est l'obligation de chacun de réparer les dommages matériels, corporels ou moraux que l'on peut causer sans le vouloir à d'autres personnes.

Ces dommages peuvent survenir à différents moments :

- à son domicile ;
- en conduisant un véhicule ;
- dans le cadre de la vie quotidienne (activités privées) ;
- dans le cadre professionnel...

Si un enfant mineur, un animal domestique, un objet sous votre responsabilité causent des dommages, alors votre responsabilité civile est aussi engagée.

---

# L'assurance responsabilité civile, c'est quoi ?

L'assurance responsabilité civile est payante et obligatoire. Elle garantit la protection des autres.

Si vous causez un accident, un tort matériel ou un dommage physique, votre assurance prendra en charge (en partie ou en totalité) les préjudices dont vous êtes responsable.

Il existe différents types d'assurances : habitation, automobile...

L'assurance responsabilité est payante : comparez les offres des assurances selon vos besoins spécifiques.

---

*Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)*

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [Assurance habitation : qu'est-ce que la garantie responsabilité civile ? | Service-Public.fr](#)
  - [Assurance auto : qu'est-ce que la garantie responsabilité civile ? | Service-Public.fr](#)
- 

# Qu'est ce que l'impôt et pourquoi doit-on déclarer ses revenus ?

**L'impôt en France :**

- permet à l'État de développer et de faire fonctionner son pays : services publics gratuits, aides sociales, gestion des routes...
- l'impôt sur le revenu dépend des revenus du foyer, cela signifie que plus les revenus sont importants, plus la part prélevée par l'État l'est également. Le prélèvement et la redistribution de l'impôt permettent de réduire l'écart de richesse ;
- des impôts locaux existent (taxe foncière sur les propriétés, enlèvement des ordures ménagères...).

En France, **il est obligatoire de déclarer ses revenus** (argent que vous avez gagné) même si vous ne travaillez pas. Ne pas faire sa déclaration peut entraîner des pénalités financières, le remboursement des aides perçues et des difficultés pour accéder à certains droits (aides sociales...) et peut aller jusqu'à une peine de prison.

L'argent récolté par les impôts est redistribué pour permettre la solidarité (aides sociales, écoles, routes...).

---

## Qui doit déclarer ses impôts ?

**Toute personne de plus de 18 ans, résidant en France** (citoyen français ou pas) doit déclarer ses revenus, même si ses revenus sont faibles ou nuls (il faut indiquer "0 euro").

La somme d'impôt à payer dépend des revenus du foyer (plus les revenus sont élevés, plus la part prélevée par l'État le sera) : cela permet de réduire les écarts de richesse.

---

## Comment déclarer ses impôts ?

Cette déclaration annuelle a lieu entre avril et mai de chaque année : vous déclarez les revenus que vous avez reçus l'année précédente. Exemple : en avril 2025, vous déclarez les revenus de l'année 2024.

Vous pouvez déclarer vos revenus sur <https://cfspart-idp.impots.gouv.fr/>

C'est votre première déclaration ? Créez un compte fiscal ou demandez votre numéro fiscal à votre centre des impôts.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Première déclaration de revenus, mode d'emploi | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)
-

# Quel type de titre de séjour ?

**Tout étranger doit disposer d'un titre de séjour valide qui correspond à sa situation.**

Le type de titre de séjour varie en fonction de la durée et du motif (la raison) de l'installation en France.

Pour savoir quel type de titre de séjour vous correspond, rendez-vous :

- en présentiel, dans une maison France Service ou dans un point d'accueil numérique (PAN) en préfecture ;
- en ligne, sur le site de la préfecture la plus proche ou le site de l'ANEF (l'Administration Numérique des Étrangers en France) : [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/](http://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/) ;
- par téléphone, contactez le centre de contact citoyen pour les démarches en lien avec l'ANEF : 0806 001 620.

**\*\*À NOTER**

**\*\*Vous devez informer la Préfecture de tout changement d'adresse ou de domiciliation.**

---

## Comment faire la demande de renouvellement de titre de séjour ?

La demande de renouvellement de titre de séjour doit être faite au moins 3 mois avant la fin de validité de votre titre de séjour. Vous pouvez faire jusqu'à 3 demandes de titre de séjour pour le même motif par an.

Voici les différentes étapes d'une demande de renouvellement de titre de séjour :

1. prendre contact avec sa préfecture pour connaître les modalités de dépôt ;
2. préparer le dossier avec :
  - les pièces justificatives demandées ;
  - “le contrat d’engagement à respecter les principes de la République française” ;
  - l’attestation de réussite de l’examen civique ;

- une certification linguistique de niveau A2 (pour toutes les demandes de titre de séjour de plus de 1 an).
3. déposer le dossier complet, au moins 3 mois avant la fin de validité du titre de séjour.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Titres, cartes de séjour et documents de circulation pour étranger en France](#)
- [Faire une demande sur internet pour un titre de séjour, un changement de situation, un titre de voyage, une demande de naturalisation ANEF](#)

## Quel type de démarche ?

Il existe deux procédures principales pour demander la nationalité française pour les étrangers adultes en France :

- par décret de naturalisation (en ligne sur l'ANEF) après au moins 5 ans de résidence en France, si la personne remplit les conditions prévues et que l'État accepte sa demande ;
- par déclaration (auprès de sa plateforme de naturalisation en préfecture) : en cas de mariage avec un Français ou en tant qu'ascendant, frère ou sœur de Français.

L'adhésion aux principes et valeurs essentiels de la République est une condition pour devenir français, vérifiée lors de l'entretien d'assimilation organisé à la préfecture.

## Où obtenir des informations sur l'accès à la nationalité française ?

Pour obtenir des informations sur l'accès à la nationalité française, rendez-vous en ligne :

- sur le site [service-public.fr](#) ;

- sur le site internet de la préfecture la plus proche ;
- en ligne, sur le site de la préfecture la plus proche ou le site de l'ANEF (l'Administration Numérique des Étrangers en France) : [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/](http://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/)

En cas de difficulté avec les démarches en lignes, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement auprès du centre de contact citoyens de l'ANTS (par téléphone au 0806 001 620) ou vous rendre dans un point d'accueil numérique (PAN) en préfecture.



## Comment faire une demande de naturalisation ? [🔗](#)

Voici les différentes étapes :

1. faire une simulation sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour savoir quelles pièces justificatives sont nécessaires à ma demande spécifique ;
2. déposer un dossier complet avec les pièces justificatives demandées sur le site internet de l'ANEF pour une demande de naturalisation par décret ou en préfecture (plateforme de naturalisation) pour une déclaration.

Sources photos :

- Pictogramme  
[Banque de pictogrammes FALC](http://banque-de-pictogrammes.falc.fr)
- Logo  
Gouvernement

### Références

- [Page originale](#)
- [Nationalité française | Service-public.fr](#)
- [Carte des plateformes de naturalisation | Immigration](#)

# La déclaration de naissance, à quoi ça sert ?

La déclaration de naissance est obligatoire. Elle doit être réalisée dans les 5 jours qui suivent la naissance, par le père, la mère ou par une personne qui a assisté à l'accouchement.

La déclaration de naissance doit être faite à la mairie du lieu de naissance. Elle permet à l'officier d'état civil d'établir l'**acte de naissance** de l'enfant.

Cet acte de naissance permet :

- d'obtenir des droits sociaux (allocations, Sécurité sociale...) ;
- de demander des documents d'identité ;
- d'inscrire l'enfant à l'école.



## Quels documents sont nécessaires à la déclaration d'une naissance ?

Pour faire la déclaration de naissance, vous devez présenter :

- la pièce d'identité des parents (ou du parent) ;
- le certificat médical d'accouchement (en général, attestation du médecin ou de la sage-femme) ;
- la déclaration de choix de nom si les parents font cette démarche ;
- l'acte de reconnaissance si celui-ci a été établi avant la naissance ;
- le justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois du père, si l'enfant n'a pas encore été reconnu et que le père souhaite le reconnaître ;
- le livret de famille pour y inscrire l'enfant, si les parents possèdent déjà un livret.

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)

- [Déclaration de naissance ou reconnaissance d'un enfant : quelles différences ? | Service Public](#)
  - [Déclaration de naissance | Service Public](#)
- 

## Quelles conditions respecter pour se marier civilement en France ?

Le mariage civil est le seul mariage reconnu en France.

Deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, peuvent se marier si ces personnes :

- **ont plus de 18 ans** (ou moins de 18 ans, mais vous avez l'accord d'au moins un de vos parents ou l'autorisation vous a été accordée par le procureur de la République) ;
  - n'ont **pas de lien de parenté ou d'alliance** (exemple : le mariage entre cousins germains est interdit) ;
  - et qu'elles peuvent donner un **consentement libre et éclairé** au mariage.
- 

## Comment célébrer le mariage civil ?

Le mariage est célébré dans la commune où vit au moins l'un des 2 futurs mariés ou l'un de leurs parents.

Pour vous marier, voici les documents à préparer :

- vos pièces d'identité (originales et photocopies) ;
- un justificatif de domicile (daté de plus de 1 mois) ;
- vos actes de naissance ;
- informations d'identité sur les témoins et photocopie de leur papier d'identité.

Le jour de la cérémonie de mariage civil, l'**acte de mariage français** et un **livret de famille** vous seront remis.

---

# Mariage à l'étranger, comment faire reconnaître le mariage en France ?

La transcription d'un mariage civil célébré à l'étranger (inscription de l'acte de mariage étranger dans les registres de l'état civil français) permet la reconnaissance officielle d'un mariage par la France. Pour faire cette transcription, rendez-vous dans les consulats français à l'étranger ou auprès du Service Central d'État Civil (SCEC) du ministère des Affaires étrangères.

Un acte de mariage français et un livret de famille vous seront ensuite remis.

---

*Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)*

---

## Références

- [Page originale](#)
- [Mariage en France | Service Public.fr](#)

# Peut-on conduire en France ?

Si vous avez une voiture personnelle, il est obligatoire d'avoir :

- un permis de conduire valide ;
- une carte grise du véhicule à jour ;
- une assurance automobile.

L'entretien d'une voiture est obligatoire tous les 2 ans (pour les véhicules de plus de 4 ans).

---

# Comment passer son permis en France ?

Pour passer son permis, rendez-vous en auto-école ou inscrivez-vous en candidat libre. Il est nécessaire d'avoir 17 ans au minimum et être résident en France pour passer l'examen du permis de conduire.

Vous devrez suivre une formation théorique (code de la route) et une formation pratique (minimum 20 heures).

Le permis comprend 2 épreuves :

- le Code de la route : un examen théorique sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiples) sur les règles de circulation, la sécurité, les priorités...
- une épreuve pratique d'environ 30 minutes de conduite, incluant une manœuvre, un test de sécurité et un parcours sur route.

Une fois le permis de conduire obtenu, il est nécessaire de prendre une assurance avant de pouvoir conduire sa voiture.

---

*Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)*

## Comment payer son permis de conduire français ?

Plusieurs dispositifs peuvent aider à financer le permis de conduire :

- le permis à 1 € par jour (pour les 15-25 ans) ;
- des aides de France Travail (selon la situation) ;
- le Compte Personnel de Formation (qui peut financer tout ou partie du permis).

---

## Peut-on conduire en France avec un permis de conduire étranger ?

Pour savoir si votre permis de conduire est valable en France, rendez-vous en préfecture ou sur [service-public.fr](#).

- **Si vous restez moins d'1 an en France** (court séjour ou durant vos études) et que **votre permis est reconnu en France et est échangeable**, vous pouvez conduire avec votre permis de conduire étranger **au maximum 1 an**. Le permis de conduire délivré par un pays non européen est valable un an à partir de :
  - la date du début de validité du premier titre de séjour en France ;
  - la date de l'obtention de l'attestation de prolongation d'instruction (API) ;

- la date de validation du visage long séjour par l'OFII.
- **Si vous restez plus d'1 an en France** et que votre permis de conduire est reconnu en France et est échangeable, réalisez cette procédure dès que possible. Il faut vous renseigner à la préfecture ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr) pour savoir si votre permis est échangeable.

Si votre permis **n'est pas échangeable** ou bien **si l'échange du permis n'a pas été réalisé au bout d'1 an**, vous devez passer le permis de conduire français pour continuer de conduire en France.

---

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Transports - Mobilité | Service-Public.fr](#)
- [Passer son permis de conduire | Sécurité Routière](#)
- [Échanger un permis étranger ou obtenu dans une COM pour un permis français - Permis - France Titres \(ANTS\)](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Emploi

## S'inscrire à France Travail, à quoi ça sert ? [🔗](#)

Chaque personne étrangère qui est en situation régulière (c'est-à-dire qui a un titre de séjour, qui est réfugiée, ou qui bénéficie de la protection internationale), et qui n'a pas de travail, **doit être inscrite à France Travail**. C'est un organisme public qui accompagne les personnes à la recherche d'un emploi.

Cette inscription permet à la personne d'être accompagnée **pour trouver un travail ou suivre une formation**. Les solutions proposées sont adaptées à sa situation et à ses besoins.



## Le questionnaire d'orientation, qu'est-ce que c'est ? [🔗](#)

Le questionnaire d'orientation permet de **faire un premier point sur les besoins** de la personne.

Il pose diverses questions sur la personne :

- des questions générales, notamment si elle célibataire, mariée, divorcée, veuve...
- des questions sur son niveau en français ;
- des questions sur son niveau d'utilisation d'internet et d'autres outils numériques ;
- des questions professionnelles, notamment sur son expérience et ses compétences.

Le questionnaire d'orientation existe en 5 langues.

## L'application Travailler en France [🔗](#)

L'application Travailler en France explique de manière simple les services utiles pour trouver un travail. Les explications existent en plusieurs langues.

Cette application :

- propose des offres de travail traduites dans plusieurs langues ;
- regroupe des informations utiles, par exemple pour créer un CV facilement sans maîtriser le français.

[Télécharger l'application Travailler en France](#)

---

Source photo : [France Travail](#)

---

## L'inscription automatique

L'inscription à France Travail est automatique pour deux catégories de personnes. Ces personnes n'ont aucune démarche à faire pour s'inscrire.

Cette fiche présente la première catégorie.

---

## Êtes-vous concerné ?

Votre inscription à France Travail est automatique si :

- vous recevez le Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- vous avez une relation officielle (mariage, concubinage, PACS) avec une personne qui reçoit le RSA ;
- vous êtes inscrit en Mission Locale dans le cadre d'un Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ou un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

## La démarche pour bénéficier des services de France Travail

Votre inscription est automatique mais vous devez faire une démarche pour bénéficier des services de France Travail.

1. Vous répondez au questionnaire d'orientation.

2. Vous vous connectez sur le site internet francetravail.fr.
3. Vous allez sur votre espace personnel en utilisant les codes que vous avez reçus par courrier ou par e-mail.

Votre espace personnel vous permet de gérer vos rendez-vous, envoyer des informations...

---

*Source photo : [France Travail](#)*

---

## **L'inscription automatique** [🔗](#)

L'inscription à France Travail est automatique pour deux catégories de personnes. Ces personnes n'ont aucune démarche à faire pour s'inscrire.

Cette fiche présente la deuxième catégorie.



## **Êtes-vous concerné ?** [🔗](#)

Votre inscription à France Travail est automatique si :

- vous avez demandé le Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
  - vous avez une relation officielle (mariage, concubinage, PACS) avec une personne qui a demandé le RSA ;
  - vous avez demandé un accompagnement à une Mission locale pour vous aider à trouver un travail.
- 

## **La démarche pour bénéficier des services de France Travail** [🔗](#)

Votre inscription est automatique mais vous devez faire une démarche pour bénéficier des services de France Travail.

- si la demande de RSA a été faite par internet, vous recevez par email un lien d'inscription et le questionnaire d'orientation à remplir ;

- si la demande de RSA a été faite en remplissant des papiers, vous recevez par courrier un document d'inscription et le questionnaire d'orientation à remplir ;
- si vous êtes déjà suivi par une Mission locale, c'est elle qui vous aide pour vous inscrire à France Travail et transmet à France Travail vos réponses au questionnaire.

---

Source photo : [France Travail](#)

## S'inscrire France Travail

L'inscription à France Travail est automatique pour les personnes bénéficiaires du RSA ou inscrites en Mission locale.

Les autres personnes doivent s'inscrire par elles-mêmes.

---

## Les étapes

1. Vous allez sur [le site internet de France Travail](#), puis dans la rubrique Services, vous choisissez “S'inscrire ou se réinscrire”.
2. Vous remplissez votre demande d'inscription.
3. Si vous avez du mal à comprendre la langue française, cochez la case “en français et en calculs est-ce que j'ai des difficultés ?”. Vous aurez alors une discussion au téléphone avec un conseiller de France Travail. Il vous aidera à répondre au questionnaire d'orientation.
4. Si vous comprenez bien la langue française, vous remplissez le questionnaire d'orientation. Après cette étape, il y a deux possibilités :
  - vous avez tout de suite une proposition de rendez-vous avec un conseiller de France Travail ;
  - vous serez appelé par téléphone, plus tard, par l'organisation la plus adaptée à vos besoins.

Si vous avez du mal à remplir le questionnaire d'orientation, vous pouvez téléphoner au 09 84 98 37 94 : une personne vous aidera.

---

# Rester inscrit avec un nouveau document de séjour

Si vous devez renouveler votre document de séjour, vous avez des démarches à faire pour rester inscrit à France Travail.

1. Vous allez à la préfecture pour commencer les démarches à partir de 120 jours avant la fin de votre titre de séjour. Après avoir demandé le renouvellement de votre titre de séjour, vous recevez un document.
2. Vous apportez ce document dès que possible à l'accueil de votre agence France Travail.
3. Dès que vous recevez votre nouveau titre de séjour, vous l'apportez à l'accueil de votre agence France Travail.

---

*Source photo : [France Travail](#)*

---

## Au niveau national

- **France Travail** aide les personnes à trouver un travail et aide les entreprises qui recrutent.
- **L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)** organise le parcours d'intégration et oriente les personnes vers des structures d'accompagnement à l'emploi.

---

## Au niveau local

- **Les Missions locales** aident les personnes âgées de 16 à 25 ans à trouver un travail.
- **Les Cap emploi** aident les personnes qui ont un handicap à trouver un travail.
- **Les MDPH** aident les personnes qui ont un handicap à choisir une orientation professionnelle.
- **Les Maisons De l'Emploi (MDE)** analysent le monde du travail au niveau local, coordonnent différentes organisations pour développer le travail dans un territoire.

- **Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** organisent les aides pour les personnes qui ont du mal à trouver un travail.
- 

## En complément

- **Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)** et les **associations locales** aident les personnes à faire les démarches administratives et à choisir une orientation professionnelle.
  - **Les ONG et les associations spécialisées** aident les personnes à s'intégrer dans la société française, à apprendre le français et à choisir une orientation professionnelle.
- 

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Accueil | France Travail](#)
  - [Guide aspects sociaux - fiche 5 - Les acteurs de l'insertion | economie.gouv.fr](#)
- 

## Comment se former au français quand on est salarié et signataire du CIR ?

Deux options sont possibles pour suivre une formation au français :

### 1. Avec l'aide de l'employeur :

- le salarié peut suivre une formation de français sur son temps de travail avec le maintien du salaire ;
- pendant maximum 80 heures. La répartition des heures de formation peut être discutée avec l'employeur. Il est possible de prendre jusqu'à 10 % de votre temps

de travail par semaine (environ 1/2 journée si le salarié travaille 35 heures par semaine) ;

- le salarié doit informer l'employeur et discuter avec lui des jours d'absence.

Attention : Si l'employeur est un particulier (pas une entreprise), les règles sont différentes.

## 2. Avec le Compte Personnel de Formation (CPF) :

- le salarié peut utiliser son CPF pour acheter une formation au français : il a le droit à une absence de 28 heures (4 jours de travail à plein temps) pour suivre la formation ;
- toute personne qui travaille a un CPF ;
- le CPF augmente de 500 € maximum à la fin de chaque année de travail.

**Si le salarié n'est pas signataire du CIR, son employeur peut aussi proposer des formations :** il faut se renseigner auprès du service des ressources humaines.

---

*Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)*

---

## La reconnaissance en France d'un diplôme obtenu à l'étranger

Vous souhaitez étudier ou travailler en France ? Vous pouvez faire reconnaître votre diplôme obtenu dans un autre pays que la France.

Les critères sont différents :

- **selon votre parcours et les exigences de la formation souhaitée**, si vous voulez étudier en France ;
- **selon le métier** que vous souhaitez exercer en France.

La reconnaissance du diplôme est délivrée uniquement par l'organisation où vous souhaitez étudier, ou par l'employeur où vous souhaitez travailler.

---

# L'attestation de comparabilité, à quoi ça sert ?

Selon votre situation, vous aurez peut-être besoin d'une attestation de comparabilité : c'est un document qui est fourni par le Centre Enic-Naric.

- **Situation 1 : vous souhaitez étudier en France.** Certains lieux d'enseignement demandent ce document pour mieux comprendre le parcours de formation que vous avez suivi à l'étranger.
  - **Situation 2 : vous souhaitez travailler en France.** Certains employeurs demandent ce document pour mieux comprendre votre parcours de formation et évaluer votre niveau de formation.
  - **Situation 3 : vous souhaitez demander la nationalité française.** Dans certaines situations, ce document est nécessaire.
- 

## Les étapes pour faire reconnaître son diplôme

Les étapes pour faire reconnaître votre diplôme :

1. **vérifiez** que votre situation permet de faire reconnaître votre diplôme en France ;
2. **préparez les documents** (pièce d'identité, diplôme, relevés de notes et leurs traductions officielles) ;
3. **déposez votre dossier** sur le site internet de Enic-Naric ;
4. **payez les frais** (20 € au moment du dépôt, puis 100 € pour l'analyse du dossier).  
Vous n'avez pas à payer si vous êtes demandeur d'asile ou réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire.

Vous recevrez la réponse 4 à 6 mois environ après votre demande.

Ces étapes concernent les formations de plus de 200 heures et les métiers qui ne sont pas réglementés.

Exemples de métiers réglementés : avocat, médecin, architecte, mécanicien, coiffeur.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

# La VAE, qu'est-ce que c'est ? [🔗](#)

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître vos compétences de manière officielle, comme un diplôme reçu après une formation.

Toutes les personnes peuvent obtenir une VAE. Peu importe votre âge, votre nationalité, votre niveau de formation...

Pour demander une VAE, vous devez avoir une expérience d'au moins un an qui a un lien direct avec le diplôme visé.

---

## Les principales étapes pour obtenir une VAE [🔗](#)

1. Déposez votre candidature sur [le site internet de France VAE](#).
  2. Complétez un dossier avec le détail de vos expériences en lien avec le diplôme visé.
  3. Passez un entretien avec un jury.
- 

## Exemples d'expériences prises en compte pour une VAE [🔗](#)

- Activité professionnelle salariée ou non.
  - Bénévolat ou volontariat.
  - Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau.
  - Participation à des activités d'économie solidaire, si la personne est accueillie et accompagnée par un organisme assurant l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés.
  - Responsabilités syndicales.
- 

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

### Références

- [Page originale](#)

- [Page originale](#)
  - [Page originale](#)
  - [Mon compte formation](#)
  - [Se connecter à son compte formation](#)
  - [ENIC-NARIC - gateway to recognition of qualifications](#)
  - [France Education International](#)
  - [France VAE | Espace d'information](#)
- 

## Un contrat de travail, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat de travail est nécessaire pour toute personne qui s'engage dans un travail payé sous forme de salaire (le salarié), pour le compte d'une autre personne (l'employeur).

- Il précise le salaire, les compétences et connaissances nécessaires, la durée du travail, les tâches du salarié.
- Il entraîne des obligations pour le salarié et pour l'employeur.

Il existe différents types de contrat de travail selon leur durée, la nature du travail à réaliser...

---

## Le contrat à durée indéterminée (CDI)

C'est le contrat de travail le plus courant en France.

Il n'a pas de date de fin.

Il peut être à temps plein ou à temps partiel.

Un contrat à temps partiel doit être écrit.

Un contrat à temps plein n'est pas obligatoirement écrit, mais c'est préférable.

Le CDI peut être rompu dans différents cas :

- décision de l'employeur (licenciement, mise à la retraite) ;

- décision du salarié (démission, départ à la retraite) ;
  - événement imprévisible exceptionnel (exemple : destruction totale de l'entreprise en raison d'un incendie) ;
  - accord entre le salarié et l'employeur (rupture conventionnelle).
- 

## Le contrat à durée déterminée (CDD)

Ce contrat de travail a une date de fin.

Il est utilisé pour une tâche précise et limitée dans le temps. Exemple : remplacer un autre salarié pendant son absence limitée dans le temps, faire face à une augmentation d'activité limitée dans les temps.

Le CDD doit être écrit.

En général, sa durée maximale est de 18 mois.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Les autres types de contrat de travail

**Le contrat temporaire (on l'appelle aussi le contrat d'intérim)** : il est conclu entre un salarié, une entreprise de travail temporaire et une entreprise où le salarié réalise sa mission.

Ce contrat est utilisé uniquement pour une mission de courte durée (quelques jours, quelques mois).

Ce contrat doit être écrit et signé.

**Le contrat de professionnalisation** : il est conclu entre un salarié et un employeur, dans le cadre de certaines formations.

**Le CDD d'usage (on l'appelle aussi le contrat d'extra)** : c'est un CDD particulier. Il permet à l'employeur d'embaucher une personne pour réaliser une tâche précise et temporaire pendant une très courte durée (quelques heures, une journée ou quelques journées qui se suivent sans interruption).

---

# Peut-on cumuler plusieurs contrats de travail ?

Un salarié peut cumuler plusieurs contrats de travail (CDI, CDD...), chez un ou plusieurs employeurs. Dans ce cas, il y a des règles à respecter.

- Ne pas dépasser la durée maximale de travail fixée par la loi (1607 heures par an).
- Ne pas dépasser 10 heures de travail par jour et **48 heures de travail par semaine** (ou 44 heures par semaine sur une période de 12 semaines qui se suivent).
- Ne pas exercer deux **activités concurrentes**.

Attention. Si un contrat de travail comporte une **clause d'exclusivité**, cela signifie qu'il est interdit de cumuler ce contrat avec une autre activité professionnelle.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Contrats de travail | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- [Le contrat de travail à durée indéterminée \(CDI\) | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- [Contrats de travail dans le secteur privé | Service-Public.fr](#)
- [À quelles conditions un salarié peut-il cumuler plusieurs emplois ? | Service-Public.fr](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Parentalité

## La Convention internationale des droits de l'enfant

En 1989, 196 États ont signé un document sur les droits de l'enfant dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ce document s'appelle la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Seuls les États-Unis ne l'ont pas signé.

Ce document présente les droits fondamentaux des enfants.

Il impose des contraintes aux États qui l'ont signé. Il assure donc la protection des enfants.

C'est le fondement de toute l'action de l'UNICEF, une organisation qui dépend de l'ONU.

---

## L'intérêt de l'enfant est supérieur

L'intérêt de l'enfant est supérieur à sa volonté et à celle de ses parents. C'est l'un des principes de la Convention.

Ce principe signifie que l'enfant peut choisir lui-même son avenir. Ce ne sont pas ses parents qui décident à sa place, sauf si les décisions de l'enfant le mettent en danger.

---

## Les principaux droits de l'enfant

- L'égalité.
- Avoir un nom, une identité.
- Vivre en famille.
- Être soigné, protégé des maladies, avoir une alimentation suffisante et équilibrée.
- Bénéficier d'une justice adaptée à son âge.
- Aller à l'école et avoir des loisirs.
- Protection de la vie privée.
- Ne pas faire la guerre ni la subir : être protégé en temps de guerre.
- Protection contre la violence.
- Protection contre l'exploitation.

- Liberté de s'informer et de s'exprimer, d'être entendu sur les questions qui le concernent.
- Enfant en situation de handicap : vivre avec et comme les autres, ils peuvent bénéficier d'un emploi du temps aménagé.

 Cette affiche présente les principaux droits de l'enfant.

Source photo : *Défenseur des Droits*

### › **Transcription**

#### **Références**

- [Page originale](#)
- [La Convention Internationale des Droits de l'Enfant \(CIDE\) – UNICEF](#)
- [Affiche 12 principaux droits de l'enfant | Défenseur des Droits](#)

## **Qui décide du retrait de l'autorité parentale ?**

Un parent ne peut pas renoncer à son autorité parentale. Mais l'autorité parentale peut être retirée à un parent, ou aux deux parents, en cas de mise en danger de l'enfant ou désintérêt pour l'enfant.

Le retrait de l'autorité parentale est une décision prise par un tribunal.

## **Dans quelles situations ?**

Exemples de situations qui peuvent entraîner un retrait de l'autorité parentale :

- **mise en danger de l'enfant** : violence physique ou psychologique ;
- **désintérêt pour l'enfant** : abstention volontaire d'exercer les droits et devoirs parentaux pendant plus de deux ans, malgré une procédure d'assistance éducative (assistance décidée par un tribunal) ;
- **condamnation pour un crime ou un délit** : un parent a réalisé un crime ou un délit sur son enfant ou l'autre parent, un parent a participé à un crime ou un délit

réalisé par son enfant.

---

## Quelles sont les conséquences ?

### Le retrait total de l'autorité parentale

Le parent perd tous ses droits et devoirs sur son enfant.

Il n'a plus le droit de prendre de décisions concernant son enfant.

Il n'a plus aucun droit sur les biens de son enfant.

Le parent conserve l'obligation de contribuer à l'entretien et l'éducation de son enfant.

Le parent reste le père ou la mère de l'enfant.

### Le retrait partiel de l'autorité parentale

L'autorité parentale est retirée sur certains droits et/ou devoirs.

Exemple : le parent peut conserver ses droits sur les biens de l'enfant, ses droits et devoirs de surveillance et d'éducation.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

#### Références

- [Page originale](#)
  - [Retrait de l'autorité parentale | Service-Public.fr](#)
  - [Retrait de l'autorité parentale - Danger ou désintérêt envers l'enfant | Service-Public.fr](#)
- 

## Faire garder son enfant par des professionnels

Les enfants de moins de 3 ans qui ne vont pas encore à l'école peuvent être gardés par des professionnels spécialisés dans la garde d'enfant.

Ce service est payant, mais il existe des aides financières pour les personnes à faibles revenus.

Il existe différents lieux de garde d'enfant. Un des avantages : les enfants sont en contact avec d'autres enfants.

Ces lieux gardent des enfants à partir de 2 mois et demi. Dans certains cas, ils gardent des enfants jusqu'à 6 ans.

---

## Où faire garder son enfant ?

- **La crèche** est un endroit qui garde de nombreux enfants, de manière régulière. Diverses activités favorisent le bon développement des enfants. Il existe différents types de crèches : crèche collective (gérée par une association, une commune...), crèche dans une entreprise, crèche parentale (les parents se partagent les temps de garde)...
  - **La micro-crèche** est une crèche qui garde 10 enfants au maximum. Elle garde les enfants de manière régulière ou seulement certains jours.
  - **La halte-garderie** permet de faire garder son enfant certains jours, pas plus de 3 demi-journées par semaine. Elle fonctionne comme une crèche, mais les professionnels sont moins nombreux.
  - **L'assistante maternelle** peut garder un ou plusieurs enfants en même temps. Il est possible de faire garder son enfant de moins de 3 ans, en complément de l'école.
  - **À domicile.** Les parents emploient directement une personne qui vient garder l'enfant chez eux. Cette solution est plus chère que les autres et moins encadrée.
- 

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [J'ai besoin de faire garder mes enfants | Service-Public.fr](#)
- 

## L'organisation de l'école en France

Français ou étrangers, **tous les enfants âgés de 3 à 16 ans**, qui habitent en France, doivent aller à l'école. **C'est une obligation.**

L'école est organisée en 4 temps :

- **la maternelle, (de 3 à 6 ans).** Il y a 3 niveaux : petite section, moyenne section, et grande section ;
- **le cours élémentaire (de 6 à 11 ans).** Il y a 5 niveaux : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ;
- **le collège (de 11 à 15 ans).** Il y a 4 niveaux : 6e, 5e, 4e et 3e. À la fin du collège, l'enfant passe un diplôme qui s'appelle le brevet des collèges, ou diplôme national du brevet (DNB) ;
- **le lycée (de 15 à 18 ans).** Il y a 3 niveaux : Seconde, Première, Terminale. À la fin du lycée l'enfant passe un diplôme qui s'appelle le baccalauréat (BAC), qui permet de poursuivre des études et d'être orienté vers de nombreux parcours dans l'enseignement supérieur.

Une cantine est accessible à tous les enfants qui le souhaitent dans tous les établissements scolaires.

---

## **Pourquoi aller à l'école dès l'âge de 3 ans ?**

L'école maternelle permet aux enfants de s'intégrer dans la société :

- les enfants apprennent la langue française s'ils ne la parlent pas encore ;
- ils apprennent à vivre ensemble ;
- ils se font des amis.

Les enfants y apprennent aussi à dessiner, écrire, compter, comprendre.

L'école maternelle permet aux parents de rencontrer de nouvelles personnes : les enseignants et d'autres parents.

---

## **L'école après 16 ans**

Après 16 ans, l'école n'est plus obligatoire mais tous les enfants peuvent poursuivre leurs études. Il existe de nombreuses possibilités : apprentissage (agriculture, bâtiment...), université (sport, langues, sciences...), écoles d'ingénieur, écoles de commerce...

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Organisation de l'école | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
- [Les grands principes du système éducatif | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.\)](#)

## L'école publique

Les parents sont libres d'inscrire leur enfant dans une école publique ou privée.

**Pour inscrire son enfant à l'école publique, il suffit de contacter la mairie**, ou l'école située à proximité de son domicile.

Les diplômes délivrés par les écoles publiques ont tous une valeur officielle.

L'École républicaine, gratuite, laïque et obligatoire, est au cœur de la transmission des valeurs de la République, telles que la citoyenneté, la laïcité, la culture de l'engagement et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

---

## L'école privée

Les parents peuvent inscrire leur enfant dans une école privée, sans contrainte liée à leur lieu de domicile.

Les écoles privées sont également contrôlées par l'État selon leur statut.

Il peut y avoir des frais complémentaires par rapport à l'école publique.

Les diplômes délivrés par les écoles privées n'ont pas tous une valeur officielle.

---

## L' "école à la maison" [🔗](#)

Un parent peut exceptionnellement "faire l'école" lui-même à son enfant.

Il faut une autorisation spéciale, en fonction de certains motifs.

Exemples : l'état de santé de l'enfant, l'enfant pratique un sport de manière intensive, l'enfant a un handicap.

**Les motifs sont très encadrés par la loi.**

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
  - [Les parents à l'École | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
  - [Les établissements d'enseignement scolaire privés | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
- 

## L'école accueille tous les enfants [🔗](#)

En France, tous les enfants **de 3 à 16 ans** doivent aller à l'école. Cette obligation concerne donc aussi les enfants non francophones (c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle n'est pas le français).

Plus d'un tiers des enfants qui vont à l'école parlent une autre langue que le français à la maison.

 Cette image signifie que tous les enfants peuvent réussir à l'école.

---

## Des cours adaptés pour apprendre le français [🔗](#)

Au moment de l'entrée dans l'école, l'enfant qui ne parle pas bien (ou pas du tout) le français passe un test de positionnement pour déterminer son niveau en français et l'orienter vers l'un des dispositifs suivants :

- **Unités Pédagogiques pour Élèves étrangers Allophones Arrivants - UPE2A** : déployées pour les élèves allophones nouvellement arrivés ;
- **Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants, Non Scolarisés Antérieurement - UPE2A-NSA** : destinées aux élèves allophones non scolarisés avant leur arrivée, ces unités leur offrent la possibilité de prolonger d'une année supplémentaire le dispositif UPE2A.

Selon son niveau, il peut suivre des cours adaptés. Entouré d'enfants et d'adultes qui parlent le français, il apprend vite la langue française dans le cadre de l'école.

Une fois qu'il maîtrise le français, il peut suivre les mêmes cours que les autres enfants.

---

Source photo : [Unicef](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
- [Les élèves allophones dans l'angle mort de l'Éducation nationale - UNICEF](#)

---

## L'information des parents

L'école doit informer régulièrement les parents :

- des résultats de leur enfant lors des évaluations ;
- de son comportement à l'école.

Ces informations sont transmises de manière régulière par l'intermédiaire du livret scolaire (pendant le cours élémentaire) puis du bulletin scolaire (pendant le collège et le lycée).

# Les devoirs des parents

Les parents ont des devoirs pour accompagner la scolarité de leur enfant :

- lire le livret scolaire ou le bulletin scolaire ;
  - consulter le carnet de liaison (il est souvent numérique) : sur l'espace numérique de travail (ENT) de l'école ;
  - communiquer avec les professeurs ;
  - participer aux réunions parents-professeurs ;
  - faire les démarches administratives (inscriptions...).
- 

# Le rôle des parents

Les parents doivent soutenir leur enfant et suivre ses devoirs à la maison.

Les parents peuvent participer à la vie de l'école de plusieurs façons :

- en rejoignant l'association de parents d'élèves qui défend les intérêts des enfants ;
  - en se présentant aux élections de représentants des parents d'élèves. Les représentants des parents d'élèves participent aux décisions importantes concernant l'organisation de l'école.
- 

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
  - [Les parents à l'École | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
- 

# OEPRE, qu'est-ce c'est ?

OEPRE, signifie "Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants". **C'est un dispositif** du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Éducation Nationale **pour les parents étrangers**.

Cette formation permet aux parents de travailler :

- la langue française ;
- les valeurs de la République française ;
- le fonctionnement de l'école.

C'est une démarche volontaire pour les parents qui souhaitent s'inscrire aux ateliers.

### ➤ **Transcription**

## **OEPRE, à quoi ça sert ?**

OEPRE donne des outils aux parents pour la réussite de leurs enfants à l'école et permet d'aider les enfants dans leur apprentissage.

La formation facilite aussi l'intégration des parents étrangers dans la société française.

## **OEPRE en pratique**

Les ateliers ont lieu dans les écoles, collèges et lycées, partout en France. Ils sont organisés pendant la semaine, à des horaires qui facilitent l'accès au plus grand nombre de parents.

La formation dure entre 60 heures et 120 heures réparties dans l'année scolaire.

Pour trouver l'adresse de l'atelier le plus proche de chez vous, consultez ce site :

<http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations-dian.html>

*Source photo : Ministère de l'Intérieur*

### **Références**

- [Page originale](#)
- [« Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » \(OEPRE\) est un dispositif complémentaire au CIR, au croisement des formations civ... / Au-delà du contrat d'intégration républicaine \(CIR\) / Le parcours personnalisé](#)

## L'autorité parentale, qu'est-ce que c'est ?

**Les parents ont des droits et des devoirs vis-à-vis de leur enfant** de moins de 18 ans. L'ensemble de ces droits et devoirs, c'est-à-dire ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent faire, correspond à ce que l'on appelle l'autorité parentale.

Les deux parents ont tous les deux l'autorité parentale : ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Peu importe leur situation (s'ils sont mariés, pacsés, en concubinage ou séparés).

**Dès sa naissance, les parents doivent déclarer leur enfant à la mairie.**

Ils sont tous les deux responsables de leur enfant.

---

## L'intérêt de l'enfant

Les parents exercent leurs droits et devoirs dans **l'intérêt de leur enfant** et dans **le respect de leur enfant**. Ils n'utilisent ni la violence physique, ni la violence psychologique.

Les parents associent leur enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et sa maturité.

---

## Quels sont les droits et les devoirs des parents ?

### **Droit et devoir de surveillance et de protection**

Les parents doivent veiller à la sécurité de l'enfant, surveiller ses relations, ses déplacements, ses communications, son utilisation des réseaux sociaux.

Par exemple : protéger l'enfant contre le racket, le viol, la prostitution, les addictions, le harcèlement, la violence, ...

## **Devoir d'éducation**

Les parents doivent veiller à l'éducation scolaire, intellectuelle, morale et éventuellement religieuse de l'enfant.

Par exemple : l'instruction est obligatoire pour tout enfant entre 3 et 16 ans. Des parents qui ne respectent pas cette obligation peuvent recevoir une amende et faire une peine de prison.

## **\*\*Devoir d'assurer sa santé**

\*\*

## **Devoir d'entretien**

Chacun des parents doit participer à nourrir, héberger et répondre aux besoins de leur enfant (loisir, culture).

## **Devoir de protection de sa vie privée et de son image**

---

*Source photo: [Banque de pictogrammes FALC](#)*

---

## **La loi française prime sur les valeurs culturelles et familiales**

La loi française est prioritaire sur les valeurs culturelles et familiales. Cela signifie que si des valeurs culturelles et familiales contredisent la loi française, elles ne peuvent pas être transmises ou appliquées.

Exemple : le principe d'égalité entre les filles et les garçons doit être respecté, même dans la sphère privée.

# Les devoirs sur les biens de l'enfant

Les parents ont le droit et le devoir de gérer les biens de leur enfant, par exemple un appartement issu d'un héritage.

Ils ont également la jouissance légale des biens de l'enfant jusqu'à ses 16 ans. Cela signifie, par exemple, qu'ils peuvent s'approprier les revenus liés à la location d'un appartement dont leur enfant est propriétaire.

# Quand se termine l'autorité parentale ?

L'autorité parentale se termine :

- quand l'enfant a 18 ans ;
- si l'enfant est émancipé, c'est-à-dire qu'il devient adulte avant 18 ans (par exemple en cas de conflit avec ses parents) ;
- en cas de retrait de l'autorité parentale.

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Page originale](#)
- [Exercice de l'autorité parentale | Service-Public.fr](#)

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# Santé

## Que faire en cas de problème de santé en France ?

Selon l'urgence de votre problème de santé, vous pouvez :

- **Consulter un médecin**

Pour un **problème de santé courant**, on commence généralement par consulter un médecin traitant (médecin généraliste de référence pour le patient).

C'est ce qu'on appelle le **parcours de soins coordonnés** : c'est le fait de consulter d'abord son médecin traitant, qui va ensuite orienter le patient vers d'autres professionnels de santé si nécessaire, notamment des médecins spécialistes (exemples : cardiologue, dermatologue...).

- **Aller à l'hôpital**

En cas de **situation grave** (accident, douleurs violentes, malaise grave...), on se rend à l'hôpital, en urgence ou sur rendez-vous. En effet, beaucoup de spécialistes reçoivent leurs patients dans les locaux d'un hôpital.

- **Aller en pharmacie**

Le pharmacien peut vous donner des conseils pour les **douleurs du quotidien**.

Une pharmacie est un établissement médical où vous pouvez récupérer et acheter des médicaments et autres produits de santé (compléments alimentaires, dispositifs médicaux...).

Après la consultation avec votre médecin, rendez-vous en pharmacie avec la **prescription médicale** pour que le pharmacien vous délivre les traitements (médicaments et dispositifs médicaux) prescrits et vous conseille sur leur utilisation.

---

Source : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

### Références

- [Page originale](#)

- [Le rôle du médecin traitant et le parcours de soins coordonnés](#)
- 

# Pourquoi consulter un généraliste ?

Le généraliste est formé pour assurer des soins de premier recours (prévention, dépistage, diagnostic, traitement, orientation, éducation pour la santé). Il prend en charge des patients de tout âge, pour des problèmes courants ou chroniques.

---

## Un médecin traitant, c'est quoi ?

**Le généraliste devient médecin traitant** lorsqu'il est officiellement déclaré par le patient pour assurer le suivi médical et coordonner les soins.

Le médecin traitant est celui qui :

- soigne et suit le patient régulièrement : c'est lui qu'il faut consulter en premier pour un avis sur sa santé et qui s'assure que le suivi médical est optimal ;
  - oriente dans le parcours de soins coordonnés : c'est l'interlocuteur privilégié, il informe et vous met, si besoin, en relation avec d'autres professionnels de santé (médecins spécialistes, médecins hospitaliers,...) ;
  - connaît et gère votre dossier médical : il centralise toutes les informations concernant vos soins et votre état de santé. Il tient à jour votre dossier médical (résultats d'examens, diagnostics, traitements...) ;
  - assure une prévention personnalisée : il assure le suivi de la vaccination, les examens de dépistage organisés (exemple : dépistage du cancer colorectal), peut aider à l'arrêt du tabac, donne des conseils santé en fonction de votre style de vie, de votre âge ou de vos antécédents familiaux, des conseils en nutrition...
  - établit le protocole de soins à suivre si le patient est atteint d'une affection de longue durée. Il le construit en concertation avec les autres médecins qui suivent la maladie.
-

# Comment prendre rendez-vous avec un médecin traitant ?

Pour prendre un rendez-vous avec un médecin généraliste :

- **appelez** le cabinet de votre médecin traitant ;
- **réservez** un rendez-vous en ligne sur la plateforme de votre médecin (exemple : [Doctolib](#), [Maiia](#)...).

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

## Références

- [Page originale](#)
- [Le rôle du médecin traitant et le parcours de soins coordonnés | ameli.fr | Assuré](#)
- [Doctolib : Prenez rendez-vous en ligne chez un soignant](#)
- [Maiia - RDV médical et Téléconsultation - Professionnels de santé](#)

# Pourquoi consulter un médecin spécialiste ?

Le médecin spécialiste est un professionnel de santé qui possède une formation approfondie dans un domaine médical précis. Exemple : la cardiologie, la dermatologie, la gynécologie ou la neurologie.

Il intervient généralement pour diagnostiquer et traiter des problèmes spécifiques ou complexes qui nécessitent des compétences particulières.

---

# Quand consulter un spécialiste ?

Dans le cadre du **parcours de soins coordonnés**, le médecin généraliste (qui peut être le médecin traitant) prescrit le rendez-vous avec un médecin spécialiste avec une ordonnance.

Mais vous pouvez vous-mêmes prendre rendez-vous avec un médecin spécialiste, comme par exemple avec :

- un ophtalmologue (spécialiste des yeux et de la vision) ;
  - un gynécologue (spécialiste de la santé des femmes et de la grossesse) ;
  - un pédiatre (médecin spécialisé dans la santé des enfants) ;
  - un psychiatre (médecin qui traite les troubles mentaux et émotionnels) ;
  - un neuropsychiatre (psychiatre spécialisé dans les maladies du cerveau et du système nerveux).
- 

## Comment prendre rendez-vous avec un médecin spécialiste ?

Pour prendre un rendez-vous avec un médecin spécialiste :

- **appelez** le cabinet de votre médecin spécialiste ;
- **réservez** un rendez-vous en ligne sur la plateforme de votre médecin (exemple : [Doctolib](#), [Maiia](#)...).

Le délai d'attente est souvent plus long, sauf en cas d'urgence.

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

### Références

- [Page originale](#)
- [Doctolib : Prenez rendez-vous en ligne chez un soignant](#)
- [Maiia - RDV médical et Téléconsultation - Professionnels de santé](#)

## Une structure d'accueil gratuite, c'est quoi ?

En France, de nombreuses structures permettent d'être soigné sans payer. Elles font partie du service public proposé par l'État.

Certaines structures sont généralistes, d'autres spécialisées pour un type d'accompagnement.

---

## Vers quelle structure me diriger ?

### Soins généralistes

- **Pour des soins généralistes** : les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) de presque tous les hôpitaux publics sont ouvertes à tous. Le personnel soignant vous redirigera vers les spécialistes que vous avez besoin de consulter. Certaines PASS sont spécialisées pour les maladies : des yeux (ophtalmologie), des dents (bucco-dentaires), de la peau (dermatologie).
- **Pour se faire vacciner** : vous pouvez demander à un médecin, une sage-femme, un pharmacien ou un infirmier.
- **Pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans (soins et conseils)** : rendez-vous dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI).

### Soins spécialisés

- Pour avoir une contraception, des conseils sur la sexualité, un accompagnement à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) : dans les **centres de santé sexuelle**.
- **Pour le dépistage du SIDA, hépatites et infections sexuellement transmissibles (IST)** : dans les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH, hépatites et IST (**CeGIDD**).
- **Pour soigner les addictions** : dans les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (**CSAPA**) et dans les services alcoologie - addictions des hôpitaux publics.
- **Pour dépister et soigner la tuberculose** : dans les centres de lutte anti-tuberculose (**CLAT**).
- **Pour prendre soin de sa santé mentale** : les permanences d'accès aux soins de santé en psychiatrie (**PASS Psy**) ou Centres régionaux de psychotraumatisme (**CRP**) ou Centres médico-psychologiques (**CMP**).
- **Pour la santé mentale des enfants** : les centres médico-psychologiques enfants et adolescents (**CMPEA**) ou Centres médico-psychopédagogiques (**CMPP**).

## Références

- [Page originale](#)
- [Les permanences d'accès aux soins de santé - PASS | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- [Tous les organismes | Service-public.fr](#)

## Les services d'urgence, c'est quoi ?

Les services d'urgence des hôpitaux sont destinés uniquement aux **détresses et urgences les plus graves**.

Ce service accueille toute personne en situation d'urgence (y compris psychiatriques) et la prend en charge. Les services d'urgence sont ouverts 24h/24 et 7j/7 afin de prendre en charge les **urgences vitales** et les **blessures graves** qui nécessitent une prise en charge immédiate.

## Qui contacter en cas d'urgence ?

Il faut agir selon la gravité de l'urgence médicale.

- **Sans danger vital immédiat** (en cas de forte fièvre, de douleurs importantes ou de malaise) : vous pouvez contacter **SOS Médecins au 3624 (0,16 €/minute)**. En cas de nécessité, un médecin peut venir à domicile, de jour comme de nuit (tarifs conventionnés). Le numéro est joignable 24h/24 et 7j/7.
- **En cas de danger vital** (blessure grave, détresse respiratoire, perte de connaissance ou tout autre danger vital) : il faut appeler le **SAMU au 15 ou 114 (appel d'urgence pour sourds et malentendants)**. Une équipe médicale pourra évaluer la situation et envoyer une ambulance si nécessaire. Le numéro est joignable gratuitement 24h/24 et 7j/7.

**Si l'état de santé nécessite une prise en charge rapide** (entorse, plaie profonde...) mais permet le déplacement, vous pouvez vous rendre directement aux

urgences de l'hôpital le plus proche.

---

## Quels sont les autres numéros d'urgence médicale ?

- Un enfant en danger ? Appelez le 119.
- Une femme victime de violence ? Appelez le 3919.
- Pour la prévention du suicide : 3114 et en anglais : 01 46 21 46 46.

Retrouvez tous les numéros d'urgence dans [la fiche ANNEXE dédiée.](#)

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

---

### Références

- [Page originale](#)
  - [Quels sont les numéros en cas d'urgence \(Samu, pompiers...\) et les numéros d'écoute ? | Service-Public.fr](#)
  - [Urgences | APHP](#)
- 

## La protection universelle maladie (PUMa), c'est quoi ?

Les soins de santé coûtent chers, et ils sont en grande partie financés par les cotisations sociales payées par les personnes qui travaillent.

La protection universelle maladie PUMa garantit un droit à la prise en charge financière des frais de santé pour toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière et qui est affiliée à l'Assurance maladie. Ce dispositif d'Assurance sociale permet à chacun d'accéder aux soins, même en cas de perte d'emploi ou de changement de situation familiale.

Quand vous payez une consultation ou des médicaments, vous êtes (au moins sur le forfait de base) remboursé par la protection universelle maladie. C'est la couverture de base.

# La couverture complémentaire, c'est quoi ?

La couverture complémentaire complète la couverture de base assurée par la protection universelle maladie (PUMa). On l'appelle aussi la **mutuelle**.

La mutuelle n'est pas obligatoire mais elle est recommandée afin de compléter la prise en charge financière des soins, des médicaments, des indemnités en cas d'arrêt de travail...

L'employeur peut prendre en charge une partie du coût de votre complémentaire santé. Tout employeur du secteur privé a l'obligation de vous en proposer une.

La prise en charge financière complémentaire est plus ou moins importante selon le niveau de couverture choisi. Les membres de votre foyer peuvent être couverts par votre couverture complémentaire.

## La Complémentaire Santé Solidaire (C2S), c'est quoi ?

La Complémentaire Santé Solidaire est une couverture complémentaire qui prend en charge les dépenses de santé des personnes aux ressources modestes. Selon vos ressources, elle peut être gratuite ou coûter moins de 1 € par jour.

Cette complémentaire Santé Solidaire permet de recevoir des soins sans faire d'avance de frais quand il s'agit de consultations médicales, dentaires, hospitalières, pour les médicaments, lunettes, prothèses dentaires et auditives (sous certaines conditions : il faut être affilié à l'assurance maladie et respecter un plafond de ressources. ).

Si vous êtes bénéficiaire, tous les membres de votre foyer le sont aussi.

*Sources photos :*

- Logo
- [Site de l'Assurance Maladie](#)

- Photo

[Site du Ministère des Solidarités](#)

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [La protection universelle maladie | ameli.fr | Assuré](#)
  - [Informations sur l'accès aux soins](#)
  - [Couverture maladie complémentaire \(mutuelle\) | Service-Public.fr](#)
- 

## Les médecins de garde, c'est quoi ?

Un médecin de garde est un médecin généraliste qui fait des consultations en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (soir, nuits, week-ends, jours fériés).

Il prend en charge rapidement les problèmes de santé urgents mais non vitaux (afin de ne pas surcharger les services d'urgence hospitaliers, destinés en priorité aux urgences vitales).

Selon le cas, le médecin de garde peut :

- se déplacer à domicile ;
- accueillir le patient dans un centre de garde ;
- donner des conseils médicaux par téléphone si une consultation n'est pas nécessaire.

Pour contacter un médecin de garde,appelez le 15 (SAMU) ou le numéro spécifique pour la permanence des soins mis en place dans votre région.

---

## Les pharmacies de garde, c'est quoi ?

Une pharmacie de garde est une pharmacie désignée pour rester ouverte lorsque les autres sont fermées (soir, nuits, week-ends, jours fériés). Les pharmacies sont désignées à tour de rôle.

La pharmacie de garde permet notamment d'obtenir des médicaments en urgence et d'assurer une continuité des soins.

Pour savoir où est la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, prenez contact avec la gendarmerie ou la police (17) ouappelez le 32 37 (0,35 €/minute).

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Annuaire des pharmacies et pharmacies de garde en France](#)

---

# Mon titre de séjour n'est plus valide, quelle prise en charge des frais de santé ?

Les modalités de prise en charge en cas de renouvellement du titre de séjour diffèrent en fonction des aides :

### **Pour la protection universelle maladie (PUMa) :**

Les dépenses de santé restent prises en charge pendant 6 mois à partir de la date de fin de validité du titre de séjour.

45 jours supplémentaires sont accordés à compter de la réception du courrier de notification de fermeture des droits envoyé par la caisse d'assurance maladie.

### **Pour la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) :**

La Complémentaire Santé Solidaire peut être maintenue sur demande pendant 6 mois à partir de la fin de la validité du titre de séjour (même période que le maintien de la PUMa).

Elle ne peut pas être prolongée de 45 jours comme la PUMa.

---

Source photo : [Banque de pictogrammes FALC](#)

## Références

- [Page originale](#)
- [Vous êtes étranger en situation irrégulière | Complémentaire santé solidaire](#)
- [Faire une demande sur internet pour un titre de séjour, un changement de situation, un titre de voyage, une demande de naturalisation ANEF | Service Public](#)

# Le remboursement des frais de santé, comment ça fonctionne ?

Votre inscription à l'Assurance Maladie est obligatoire. Quand elle est validée, vous recevez :

- **le numéro de sécurité sociale** : identifiant unique et personnel à 15 chiffres, le numéro de sécurité sociale atteste que vous avez l'Assurance maladie. Ce numéro est inscrit sur votre carte Vitale et sur l'attestation de droits (disponible sur ameli.fr). Le numéro de sécurité sociale est souvent demandé dans les démarches administratives ou professionnelles. Avant de valider votre inscription à l'Assurance maladie, un Numéro Identifiant d'Attente (NIA) peut vous être attribué. Vous pouvez être pris en charge, mais vous n'êtes pas encore inscrit ;
- **une carte Vitale** : carte personnelle, la carte Vitale prouve que vous bénéficiez des droits à l'Assurance Maladie.

Lors d'une consultation médicale, vous remettez votre **carte Vitale** au professionnel de santé.

Le professionnel de santé insère votre carte Vitale dans son lecteur et transmet une **feuille de soins électronique** (date de l'acte, montant des honoraires...) à l'Assurance maladie.

Cette feuille de soin permet de constater la facturation des soins et ainsi d'enclencher leur remboursement. C'est ce qu'on appelle la **télétransmission**.

C'est auprès de la caisse primaire d'Assurance maladie qu'il faut demander le remboursement des frais de santé.

# Quelle conditions ?

- **Choisir un médecin traitant** : toujours consulter le même médecin généraliste (et lui demander de devenir votre médecin traitant), vous permet un bon suivi médical.
  - **Présenter sa carte Vitale** : la carte Vitale permet au médecin de transmettre rapidement des informations à l'Assurance maladie et assure ainsi un remboursement rapide. Cette carte n'est pas une carte de paiement mais elle permet de bénéficier du tiers payant.
  - **Bénéficier du tiers-payant** : le système de tiers-payant permet de ne pas avancer la somme d'argent que l'Assurance maladie rembourse. Le professionnel de santé est directement payé par l'Assurance maladie. Le tiers-payant n'est pas systématique. Pour en bénéficier quand c'est possible, présentez la carte Vitale au professionnel de santé (pharmacie notamment).
- 

# Comment suivre les remboursements des frais de santé ?

**Le compte Ameli** : le compte Ameli est l'espace personnel en ligne de l'Assurance Maladie. Il permet de suivre ses remboursements, communiquer avec des conseillers, si besoin, mettre à jour ses informations, envoyer des documents ou encore demander une nouvelle carte Vitale.

---

Source photo : Site de l'Assurance Maladie

---

## Références

- [Page originale](#)
  - [ameli, le site de l'Assurance Maladie en ligne | ameli.fr | Assuré](#)
  - [Carte vitale | Service-Public.fr](#)
- 

# Comment bénéficier de la protection universelle maladie (PUMa) de l'Assurance maladie ?

Pour avoir la protection universelle maladie (PUMa), enregistrez-vous auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), qui fait le lien entre les bénéficiaires (résidents français depuis plus de 3 mois) et l'Assurance maladie.

Les démarches à effectuer sont les suivantes :

1. remplir le formulaire de demande personnelle d'ouverture de droits (1 par adulte).  
À noter : si des enfants mineurs sont à charge, remplir aussi le formulaire de rattachement des enfants ;
2. fournir tous les justificatifs de présence en France depuis plus de 3 mois, si nécessaire. Exemple : quittances de loyer, factures (électricité, téléphone), ordonnances médicales, attestations d'association... Ces documents doivent mentionner un nom et une date ;
3. si vous en avez, joindre **les factures de soins déjà engagés** ;
4. indiquer une adresse postale stable avec une boîte aux lettres au nom de la personne inscrite (en l'absence de domicile fixe, il est possible de demander une domiciliation) ;
5. faire une copie de tous les documents du dossier ;
6. envoyer le dossier à la CPAM du département ou le déposer à la CPAM la plus proche de chez soi (ou à la MSA si vous en dépendez). Pour trouver l'adresse de la CPAM la plus proche : <https://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts/l-envoi-d-un-document/envoyer-une-feuille-de-soins>

---

Source photo : [Site de l'Assurance Maladie](#)



## Références

- [Page originale](#)
- [Demander l'ouverture des droits à l'Assurance maladie \(Formulaire 15763\\*02\) | Service-Public.fr](#)
- [Demande de rattachement des enfants à l'un ou aux deux parents - Assurances maladie et maternité \(Formulaire 14445\\*02\) | Service-Public.fr](#)

---

[Télécharger toutes les fiches en PDF](#)

# 404

Page non trouvée. Vérifiez l'URL ou essayez d'utiliser la barre de recherche.